



GESVES

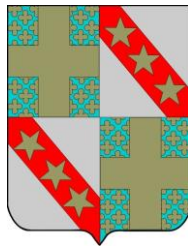
VALLÉE DU SAMSON

Le pays où l'eau fait chanter la pierre

© François Migeotte



*Une ruralité
accueillante*



*Un dynamisme
à toute épreuve*



*Un environnement
ressourçant*

RAPPORT SUR L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES

- ANNEE 2011 -

PRÉFACE ET REMERCIEMENTS AUX HOMMES ET FEMMES AU SERVICE DES CITOYENS

Je profite de la première page du rapport annuel sur l'Administration des Affaires pour remercier, féliciter, encourager les agents qui ont œuvré au bien être des citoyens gesvois et à la gestion administrative de la cité et ainsi reconnaître toute la qualité du travail accompli au quotidien :

- avec enthousiasme pour le bien-être des citoyens ;
- avec fermeté, rigueur et transparence pour faire respecter les lois et règlements votés par les instances élues démocratiquement quel que soit le niveau de pouvoir ;
- avec discrétion et confidentialité pour la gestion administrative de la vie en société ;
- avec patience, tolérance et conviction pour l'instruction, la culture, la santé, la garderie et l'animation de nos enfants ;
- avec assiduité et efficacité pour l'entretien de tous nos bâtiments, voiries et véhicules;
- avec doigté et impartialité pour la sécurité des habitants et des usagers de la route ;
- avec sérieux, créativité et perspicacité pour la gestion des ressources humaines, financières et environnementales de notre commune.

Le Secrétaire communal,

Daniel BRUAUX

TABLE DES MATIERES

ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE	4
COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL	5
COMMISSIONS - COMITES - CONSEILS	7
PERSONNEL	9
RECETTES – TAXES	15
COMPTE COMMUNAL 2010	19
BUDGET COMMUNAL 2011	19
INTERVENTION COMMUNALE : CPAS	20
PLAN GENERAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL OU PGUI	21
PATRIMOINE	24
SERVICE TECHNIQUE « BÂTIMENTS » ET « GARAGE COMMUNAL »	26
MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « BATIMENTS »	34
MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »	36
LOGEMENT	37
LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL	40
MANIFESTATIONS – AUTORISATIONS – INFORMATIONS	43
ETAT CIVIL	46
ETRANGERS	47
POPULATION	48
SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »	53
MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES	57
URBANISME	65
ENERGIE	68
SERVICE ENVIRONNEMENT & AGRICULTURE	71
GESTION DES DECHETS	81
COOPERATION INTERNATIONALE	90
PETITE ENFANCE	95
ENSEIGNEMENT	99
JEUNESSE	106
CULTURE	124
AUTRES MANIFESTATIONS	131
TOURISME	132
INFORMATIQUE	134
AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	136
GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL	141
OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR) – FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)	143
AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI	145
3ÈME AGE	149

ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Administration communale de Gesves Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES ☎ 083/670.300 📠 083/670.334 www.gesves.be

Collège Communal

Bourgmestre	
José PAULET	
0476/782.986 083/670.330	
SECRETARIAT :	
N.SEINE	202

1^{er} Echevin	
Francis COLLOT	
0476/289.493 083/670.331	
SECRETARIAT :	
A.CLOET	212

Echevin	
Daniel CARPENTIER	
0472/330.840 083/670.204	
SECRETARIAT :	
S.ARNOULD	306

Echevin	
André VERLAINE	
0476/878.853 083/670.331	
SECRETARIAT :	
V.BAYET	335

Echevine	
Lydia GRASSERE	
0470/433.449 083/670.204	
SECRETARIAT :	
M.LACZKA	081/579.201

Président du CPAS	
Michel DEGODENNE	
0476/500.213 083/670.325	
SECRETARIAT :	
S.JEROUVILLE	325

Administration Communale

SECRETAIRE COMMUNAL	
Daniel BRUAUX	333
0473/960.264	
A-C de CALLATAY	338
Secrétariat	

COLLEGE & CONSEIL	
A-C de CALLATAY	338
S.ERNEST	338

ASSURANCES	
M-J ETIENNE	302

LEADER+ & GAL	
P.KIMTSARIS	341
M-C WARZEE	
V.GRANDJEAN	
V.DUBOIS	347

FINANCES & TAXES :	
M.BAUDELET	309
Comptabilité	
Budget ordinaire	
A.JACQMIN	206
Budget extraordinaire	
Ch.VANART	336
Taxes communales	

PERSONNEL	
K.DEWAELE	303
Chef de service	
C.BONMARIAGE	306
Appui service du personnel	

PREVENTION-HYGIENE-SECURITE	
Ph. THIRY	205
0474/920.444	
M-J ETIENNE	302

TUTELLE F.E.	
A.JACQMIN	206
Fabrique d'Eglise	

POLICE	
Ch.SEMOIS	313
Chef de proximité	
Ch.MASSART	311
A.YMERET	314
Accueil Andenne 085/823.600	
R.DANTINNE	
085/823.500	

ARRETÉS DE POLICE	
A.GIAUX	209

PLAN GENERAL D'URGENCE	
S.ARNOULD	306

PATRIMOINE	
A.JACQMIN	206
Patrimoine	
MARCHES PUBLICS	
J.-M.COLLIGNON	201
Travaux subsidiés	
C.KINDT	208

LOGEMENT- PCDR	
A.CLOET	212

LOCATION DE SALLE MANIFESTATIONS	
A.GIAUX	209
Location de salles & matériels	
Agenda manifestations	

SERVICE TECHNIQUE BÂTIMENTS	
Ph. THIRY	205

SERVICE TECHNIQUE MANIFESTATION	
P. ANDRE	342
0496/503.866	

TECHNICIENNES DE SURFACE	
E.HOORLBEEKE	
0496/904.819	

POPULATION-ETAT CIVIL	
S.ARNOULD	306
C.BONMARIAGE	306
S.BRAHY	304
D.LESSIRE	339
J.HAYEN	306

ETRANGERS	
D.LESSIRE	339

CIMETIERES NOCES D'OR	
M-J ETIENNE	302
Y.FIASSE	301

TRAVAUX PUBLICS VOIRIES	
J.-M.COLLIGNON	201
Travaux subsidiés	
C.KINDT	208
Autres Marchés Publics	

SERVICE TECHNIQUE VOIRIES	
J.-M PAULET	207

SERVICE TECHNIQUE GARAGE	
Ph. THIRY	205
0496/503.866	
D.DELCOURT	083/677673

WALLONET	
P. ANDRE	342
0496/503.866	

URBANISME	
M.EVRARD	305
Chef de service	
Conseiller en aménagement	
V.BAYET	335
Secrétaire urbanisme	
C.GHILAIN	308
C.U	

ENVIRONNEMENT AGRICULTURE	
C.GHILAIN	308
Responsable + PCDN	
C.LISSOIR	209
Infractions et permis env.	
P. ANDRE	342
0496/503.866	
Service technique	
J.HONTOIR	211
Recensement agricole	

ENERGIE	
M.HAULOT	307
Conseiller en énergie	

CULTURE	
N.SEINE	202

INFORMATIQUE-EPN	
M.BINAME	212

ENSEIGNEMENT PETITE ENFANCE JEUNESSE	
V.VANDERSMISSEN	
M.LACZKA	081/579.201

SERVICES EXTRASCOLAIRES	
E.DEBOIS	203
0485/603.292	
Coordinatrice ATL	
V.MARCHAL	203
0491/360.578	
Coordinatrice Gesves Extra	

BIBLIOTHEQUE	
G.BOQUET	346

BUS COMMUNAUX	
M.LACZKA	081/579.201

PLAINE DE VACANCES	
O.GEERKENS	
0485/840.874	

ADL	
Ch.SNEPPE	345
R.P - PME	
R.ETIENNE	344
A-C.POTTIER	344

TOURISME-GROTTE-SI	
D.HOSTEN	081.588545
R.ETIENNE	344

3 ième AGE-AFFAIRES SOCIALES	
N. SEINE	
202	

CPAS	
ACCUEIL ☎083/670.320	
📠 .326	
S.JEROUVILLE	323
Secrétaire	

FOYER St ANTOINE	
J-P LEFEVRE 081/588.330	
Directeur	

Horaire d'ouverture : lundi-vendredi de 8h30 à 12h30
 Permanence administrative le mercredi de 14h à 19h30 (sauf en juillet et en août)
 Permanence spéciale du Collège le mercredi de 18h00 à 19h00

COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL

Le Collège Communal



Monsieur José PAULET – Bourgmestre

083/670.330 – 0746/782.986

Attributions : Police, relations publiques, affaires générales, incendie, mariages, personnel communal, finances, mobilité, civisme, économie et PME.



Monsieur Francis COLLOT – 1er Echevin

083/670.331 – 0476/289.493

Attributions : Patrimoine et bâtiments communaux (achat, vente et travaux), sports, eau, fêtes, logement, cultes et fabriques d'église.



Monsieur Daniel CARPENTIER – 2^{ème} Echevin

083/670.204 – 0472/330.840

Attributions : Population, état civil, travaux voiries, égouttage, garage), et cimetières (travaux et gestion administrative).



Monsieur André VERLAINE – 3^{ème} Echevin

083/670.331 – 0476/878.853

Attributions Aménagement du territoire, urbanisme, environnement, énergie, agriculture et coopération au développement.



Mademoiselle Lydia GRASSERE – 4^{ème} Echevine

083/670.201 – 0470/433.449

Attributions : Petite enfance, jeunesse, maison des jeunes, culture, enseignement et tourisme



Monsieur Michel DEGODENNE – Président du CPAS – 3^{ème} âge

083/670.325 – 0476/500.213



Monsieur Daniel BRUAUX – Secrétaire communal

083/670.333 – 0473/960.264



Madame Anne RONVEAUX – Receveur Régional

083/670.328

Le Collège communal s'est réuni 48 fois et a étudié 2009 points.

Le Conseil Communal

Fonction	Adresse	Groupe
BOURGMESTRE		
José PAULET	rue de Bellaire, 19 à 5340 Gesves	GEM
Membres du Collège communal		
Francis COLLOT	rue de la forme, 6 à 5340 Mozet	RPG
Daniel CARPENTIER	route de Jausse, 31 à 5340 Faulx-Les Tombes	GEM
André VERLAINE	rue de Houte, 4 à 5340 Gesves	RPG
Céline HONTOIR ← 07/09/2011	Pré d'Amite, 11 à 5340 Gesves	GEM
Lydia GRASSERE → 07/09/2011	Chaussée de Gramptinne, 207/4 à 5340 Gesves	GEM
PRESIDENT DU CPAS : Michel DEGODENNE	(voix consultative au Conseil communal) rue des Carrières, 4 à 5340 Gesves	RPG
CONSEILLERS		
Roger MATAGNE	rue Fau Ste Anne, 14 à 5340 Gesves	RPG
André BERNARD	rue de Han, 26 à 5340 Haltinne	Indépendant
Dominique REYSER	Ry les Fonds, 4 à 5340 Gesves	RPG
Philippe MAHOUX	Moulin Wagnée, 2 à 5340 Gesves	RPG
Béatrice PILETTE-MAES	rue de Bouyenon, 11 à 5340 Haltinne	ICG
Paul FONTINOY	rue Basse Ramsée, 4 à 5340 Faulx-Les Tombes	GEM
Lydia GRASSERE ← 07/09/2011	Chaussée de Gramptinne, 207/4 à 5340 Gesves	GEM
Bernard JADOT → 07/09/2011	rue du Couvent, 10 à 5340 Sorée	GEM
Marcellin DEBATY	Pré d'Amite, 7 à 5340 Gesves	GEM
Philippe HERMAND	Bosimont, 5 à 5340 Gesves	ICG
Cécile BARBEAUX	rue du Chauris, 32 à 5340 Gesves	ECOLO
Benoit DEBATY ← 07/09/2011	rue des Bonniers, 18 à 5340 Gesves	ICG
Pierre FURNEMONT → 07/09/2011	Chaussée de Gramptinne, 162 à 5340 Sorée	RPG
Germain GOFFIN	rue de Brionsart, 38 à 5340 Gesves	GEM

Le Conseil communal s'est réuni 10 fois et a étudié 273 points à l'ordre du jour des séances publiques et 56 points en séances à huis clos et a atteint le quota annuel des 10 réunions (*conformément à l'article L1122-11 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation*)

COMMISSIONS - COMITES - CONSEILS

"Démocratie, transparence et participation"

Accueil Temps Libre – Commission communale d'accueil

La Commission communale d'accueil – temps libre (ATL) est composée de 41 membres (20 membres effectifs, 16 suppléants et 4 voix consultatives) représentant, entre autres, le Conseil communal, les écoles de l'entité, les associations de Parents, les opérateurs extrascolaires tels que le patro, la RES gesvoises, la Spirale de Natoye, le Domaine de Mozet (cfr rapport de l'ATL). En 2011, la ligue des familles, IMAJE et le comité de parents de l'EFACF ont démissionné de la commission, faute de représentant. La commission a également acté des modifications suite à la démission de l'échevine Céline Hontoir et du conseiller communal Benoît Debatty, en septembre 2011. La CCA s'est rassemblée 2 fois en 2011. Les points à l'ordre du jour étaient la création d'un espace pour un accueil centralisé les mercredis après-midi, la formation des accueillant(e)s, la brochure « Temps libre » 2^e édition et la journée inter-réseaux organisée le 28 juin 2011 au Domaine de Mozet.

Commission du Trophée Communal du Mérite

Le Trophée Communal du Mérite a été initié le 15 mai 1995 par le Conseil communal qui en a arrêté le règlement d'ordre intérieur. Cette commission est constituée de membres désignés au fil du temps par les Conseils communaux successifs depuis 2001.

Commission sécurité routière

La Commission sécurité routière (CSR) est composée de 14 membres effectifs et s'est réunie 2 fois cette année (janvier et mai 2011).

Comité de Concertation Commune-CPAS

Le Comité de Concertation Commune – CPAS est composé du Bourgmestre, du Président du C.P.A.S., du Secrétaire communal, de la Secrétaire du C.P.A.S., de l'Échevin des finances (lorsqu'il est discuté de matières qui pourraient avoir un impact sur les finances communales), de 2 représentants du Conseil communal et de 2 représentants du Conseil de l'Action sociale. Le comité de Concertation s'est réuni 2 fois en 2011, pour analyser les modifications budgétaires 2011 du C.P.A.S., faire le point de la situation du service initiatives locales d'accueil suite à l'achat d'un bâtiment, et pour analyser le projet de budget 2012 du Centre.

Le Comité de Concertation prépare aussi le rapport annuel des synergies et économies d'échelle entre la Commune et son C.P.A.S.

Commission Agricole communale

La Commission Agricole communale est composée de 21 membres dont la liste a été arrêtée par le Conseil communal et s'est réunie 3 fois cette année pour faire constater les dégâts aux cultures imputables aux dégâts de gibier en 2010 (réunion le 31 mars 2011) ainsi qu'à la sécheresse du printemps 2011 (réunions du 30 juin et du 29 septembre 2011).

Un groupe de travail spécifique a également été mis en place à propos de la remise à disposition des essarts communaux.



Commission Consultative communale de l'Aménagement du Territoire mobilité

La Commission Consultative communale de l'Aménagement du Territoire et de la mobilité (CCATm), composée de 45 membres s'est réunie 10 fois cette année afin d'étudier les demandes d'avis sollicitées par le Collège communal et des demandes nécessitant les dérogations d'usage. (cfr rapport Urbanisme)

Procès verbal de la réunion du 08/11/2011

Président Jean-Claude FONTINOY P		suivant l'Arrêté Ministériel du 21/04/2011					
Membres ¹ Effectifs		1 ^{er} Suppléant		2 ^{ème} Suppléant		3 ^{ème} Suppléant	
André RULKIN	A	José CATILINA	A	Alain PIERLOT	P		
Benoît DEBATTY	A	Francis COLLOT	E				
Lionel LEJEUNE	P	Michel VAN ERTVELDE	P	Marc TILLIEUX	E		
Francis TOURNEUR	P	Nicolas LIOTTA	A	Michel DELFORGE	E	Jean-Charles DEMASY	P
Michel MAIRESSE	E	Robert TILLIEUX	P	Claude BERTRAND	A	Michel FINOULST	A
Paul DENBLYDEN	P						
Philippe GHESQUIERE	P	Luc DELLOY	A	Henri RASQUIN	A		
André BRUNIN	E	Dominique ROSILLON	E	Guido VAN VELTHOVEN	E	Alain HUYBERECHTS	E
Christophe-Olivier CARLIER	E	Stéphane HACOURT	A	André FONCK	D		
Cathy ERNEST	E	Paul VAN DAMME ²	P	Vincent CLOOTS	E	Christine MARCHAL	A
Luc HINCOURT	E	Marie des Neiges KERVYN	D	Marie-Claire DEBONHOME	P	Françoise MARCHAL	A
Chantal LINDEN	E	Roger MESTACH	P	Dominique LESSIRE	A		

Conseil consultatif des Aînés

Le Conseil Consultatif des Aînés est composé de 14 membres et s'est réuni 1 fois cette année. Parmi les ordres du jour figuraient notamment le calendrier et les perspectives de l'année 2011, la Maison d'Accueil Communautaire, les préparatifs du goûter des aînés et l'organisation de conférences axées sur des thématiques touchant les aînés.

Commission Locale de Développement Rural

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est composée de 45 membres, dont le Bourgmestre et 4 représentants du Conseil Communal. La CLDR s'est réunie 1 fois cette année pour discuter de thèmes tels que :

- visite des logements récemment inaugurés au 1^{er} étage de la pichelotte ;
- Présentation du projet final des travaux d'aménagement des logements du 2^e étage de la pichelotte ;
- Le point sur l'ODR de Gesves : fonctionnement de la CLDR suite aux résultats de l'enquête téléphonique et suivi des projets en cours ;
- La place de Faulx-les Tombes : présentation de la fiche projet actualisée et de son estimation financière pour l'introduction d'une demande de convention.

PERSONNEL

Agent traitant : Katharine DE WAELE

Effectif de base au 30/11/2011 : 74 personnes - ETP : 60,81

				ETP	
SECRETARE COMMUNAL		BRUAUX DANIEL		1	
ADMINISTRATION		24 p. - 20,5 ETP			
		ARNOULD STEPHANIE	APE	employée d'administration	0,8
		BAUDELET MICHELLE	APE	employée d'administration	1
		BAYET VALERIE	APE	employée d'administration	1
		BONMARIAGE CAROLINE	APE	employée d'administration	0,75
		BRAHY STEPHANIE	APE	employée d'administration	1
		CLOET ANNE	APE	employée d'administration	1
		COLLIGNON JEANMICHEL	APE	agent technique en chef	1
		DE CALLATAY ANNECATHERINE	APE	employée d'administration	1
		DE WAELE KATHARINE	APE	chef de bureau administratif	1
		ETIENNE MARIJEANNE	Statutaire	employée d'administration	1
		EVARD MARC	APE	chef de bureau administratif	1
		FIASSE YVETTE	Statutaire	employée d'administration	0,8
		GHILAIN CORALIE	APE	chef de bureau administratif	0,9
		GIAUX ANNIE	APE	employée d'administration	0,5
		HAULOT MARCEL	APE	gradué spécifique	1
		HONTOIR JEAN	Statutaire	ouvrier qualifié (détaché)	0,5
		JACQMIN ALAIN	APE	employé d'administration	1
		KINDT CHANTAL	APE	employée d'administration	1
		LACZKA MARTA	APE	employée d'administration	0,75
		LESSIRE DOMINIQUE	Contractuel	employée d'administration	1
		LISSOIR CARINE	APE	employée d'administration	0,5
		SEINE NATHALIE	APE	employée d'administration	0,9
		VANART CHANTAL	APE	employée d'administration	0,6
		VANDERSMISSEN VINCENT	Contractuel	gradué spécifique	0,5
BIBLIOTHÈQUE		1p. - 0,64 ETP			
		BOQUET GENEVIEVE	APE	gradué spécifique	0,64
ENCADREMENT SCOLAIRE		5 p. - 0,95 ETP			
	Ecole de l'Envol	LANGENS OLIVIER	ACTIVA	auxiliaire d'administration	0,5
		MARION CATHERINE	contractuel	maître de psychomotricité	0,08
		MEURISSE DOMINIQUE	Contractuel	puéricultrice	0,25
	Ecole La Croisette	DELHAISE CLAUDE	contractuel	maîtresse de 2ème langue	0,08
		MARION CATHERINE	contractuel	maître de psychomotricité	0,04
ENTRETIEN		10 p. - 7,12 ETP			
	AC Gesves	HAUMONT JOËLLE	APE	auxiliaire professionnelle	1
		HOORELBEKE EMMANUELLA	APE	auxiliaire professionnelle	0,8
	Ecole de l'Envol	BABYLAS VINCIANE	Contractuel	auxiliaire professionnelle	0,42
		KIZIBA ILUNGA	Contractuel	auxiliaire professionnelle	1
		LOMBA JACQUELINE	Contractuel	auxiliaire professionnelle	0,54
		LOUIS CHRISTELLE	APE	auxiliaire professionnelle	0,5
		MEURISSE DOMINIQUE	Contractuel	auxiliaire professionnelle	0,5
	Ecole La Croisette	SAMAIN ISABELLE	APE	auxiliaire professionnelle	0,69
	Hall de sports + police Pichdotte	RENIER MARYLINE	APE	auxiliaire professionnelle	0,67
		CRUCILLA ANITA	APE	auxiliaire professionnelle	1
EPN		1 p. - 0,75 ETP			
		BINAME MARTINE	APE	employée d'administration	0,75
S.I.GESVES		1 p. - 1 ETP			
		HOSTEN DANIELLA	APE	Employée d'administration	1
SALLES		5 p. - 0,65 ETP			
	Complexe communal- Gesves	VALENTIN ROGER	Contractuel	ouvrier qualifié	0,21
	Haut-Bois	GILLES FRANÇOISE	Contractuel	auxiliaire d'administration	0,11
	Mozet	GATHOT CHRISTINE	Contractuel	auxiliaire d'administration	0,11
	Sorée	LECLERCQ JOSE	Contractuel	auxiliaire d'administration	0,11
	Strud	CHARLIER JOSIANE	Contractuel	auxiliaire d'administration	0,11
SERVICE TECHNIQUE		29 p. - 28,2 ETP			
	Bâtiments	DESSAINTES JEANMARC	ACTIVA	manoeuvre	1
		FURNEMONT DANIEL	PTP	manoeuvre	0,8
		HOORELBEKE PIERRE	APE	ouvrier qualifié	1
		LECLERCQ JOSE	APE	ouvrier qualifié	1
		MICHAUX SEBASTIEN	ACTIVA	ouvrier qualifié maçon	1
		MOURY SERGE	ACTIVA	manoeuvre	1
		RAISON ALAIN	PTP	manoeuvre	1
		ROWET LAURENT	APE	ouvrier qualifié	1
		THIRY PHILIPPE	Statutaire	brigadier-Chef	1
	Mécanique	DELCOURT DIDIER	APE	ouvrier qualifié	1
	tourisme-environnement	ANDRE PIERRE	APE	employé d'administration	0,8
		BABYLAS JUSTIN	PTP	manoeuvre	1
		CRASSET MIKE	PTP	manoeuvre	1
		RAEMAEKERS MARC	PTP	manoeuvre	0,8
		VERDOOT PATRICIA	PTP	manoeuvre	0,8
	Voirie	BATTALOUS	APE	ouvrier qualifié	1
		CARPENTIER BAUDOUIN	APE	ouvrier qualifié	1
		DEBATY NORBERT	APE	ouvrier qualifié	1
		LISIN BAPTISTE	ACTIVA	manoeuvre	1
		MAGERAT DENIS	APE	ouvrier qualifié	1
		MOMMART JEANLUC	ACTIVA	manoeuvre	1
		MORSAINTE BERNARD	APE	ouvrier qualifié	1
		MOTTE FABRICE	APE	ouvrier qualifié	1
		NOLLO ERIC	APE	ouvrier qualifié	1
		PAULET JEAN MARIE	Statutaire	ouvrier qualifié	1
		PREUD'HOMME OLIVIER	APE	ouvrier qualifié polyvalent	1
		SPRIMONT MICHEL	APE	ouvrier qualifié	1
		THEATE PIERRE	APE	ouvrier qualifié	1
		VANDEBOSSCHE DOMINIQUE	APE	ouvrier qualifié	1

L'âge moyen du personnel est de 44 ans (20 ans pour le plus jeune, 72 pour le plus âgé) - La parité est parfaite, avec 37 membres du personnel de chaque sexe.

Le personnel statutaire représente 6,85 % de l'ensemble de l'effectif, en baisse suite à l'admission à la pension de M. GENICOT.

Mouvements en cours d'année

MOUVEMENTS DU PERSONNEL EN 2011		DEBUT	FIN
EMBAUCHE			
ACTIVA			
	GUILLAUME ARNAUD	21/06/2011	(remplacement)
	LANGENS OLIVIER	01/09/2011	
	MICHAUX SÉBASTIEN	01/04/2011	30/09/2011
APE			
	COLLIGNON JEAN-MICHEL	04/07/2011	
	ERNEST SÉBASTIEN	29/08/2011	(remplacement)
	GHLAIN CORALIE	05/05/2011	
	HAYEN JUSTINE	08/07/2011	(remplacement)
	PREUDHOMME OLIVIER	02/05/2011	
CONTRACTUEL			
	CHARLIER JOSIANE	01/03/2011	
	GATHOT CHRISTINE	01/08/2011	
	HAMENDE MAUD	06/09/2011	30/09/2011
	MARION CATHERINE	01/09/2011	
PROLONGATION DE CONTRAT			
APE			
	BINAMÉ MARTINE	01/04/2011	
	HAULOT MARCEL	01/01/2011	
	MICHAUX SÉBASTIEN	01/10/2011	
MODIFICATION - TEMPS DE TRAVAIL & ATTRIBUTIONS			
APE			
	LACZKA MARTA	01/09/2011	
	BONMARIAGE CAROLINE	12/04/2011	
	BOQUET GENEVIÈVE	01/12/2011	
CONTRACTUEL			
	LESSIRE DOMINIQUE	01/04/2011	
PENSION			
APE			
	PETERS ALBERT	01/04/2011	
STATUTAIRE			
	GENICOT EMILE	01/07/2011	
FIN DE CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE			
ACTIVA			
	LANGENS OLIVIER	07/02/2011	30/06/2011
CONTRACTUEL			
	GATHOT CHRISTINE	01/07/2011	31/07/2011
	MARION CATHERINE	14/01/2011	30/06/2011
PTP			
	JACQUES ANDY	26/05/2009	30/04/2011
FIN DE MISE À DISPOSITION DE L'ASBL GAL			
APE			
	KIMTSARIS PAVLOS	01/01/2011	30/06/2011
DEMISSION			
APE			
	RUNG JOËL	15/04/2011	
LICENCIEMENT			
CONTRACTUEL			
	DELHALLE JEANNINE	28/02/2011	
	LOZE SANDRINE	28/02/2011	
ÉVOLUTION DE CARRIÈRE			
APE			
	DE CALLATAY ANNE-CATHERINE	01/07/2011	
	RENIER MARYLINE	01/10/2011	
	ROWET LAURENT	01/01/2011	

Evolution de carrière

- ▶ 3 personnes ont bénéficié d'une évolution de carrière, suivant les procédures RGB, avec l'attribution d'une échelle barémique supérieure.

Recrutements

Dans l'ensemble des services, on a procédé à 12 embauches, dont

- ▶ pour reprendre les fonctions d'agents démissionnaires ou pensionnés : 2 employés administratifs, M. COLLIGNON et Mme GHILAIN et 2 ouvriers qualifiés : MM. PREUD'HOMME et MICHAUX,
- ▶ 2 enseignants à charge de la commune,
- ▶ 2 gestionnaires de salle communale,
- ▶ divers remplacements de moyen ou long terme, ou recrutements pour des renforts momentanés, tant dans l'administration qu'au service technique.

Mises a disposition - Emplois partagés

- ▶ M. Pavlos KIMTSARIS, mis à disposition de l'ASBL GAL «Pays des Tiges et Chavées » depuis le 06/07/2010, a été embauché par l'asbl à partir du 01/07/2011.
- ▶ M. Marcel HAULOT, Conseiller en énergie à 2/5^{ème} temps pour la commune d'Ohey et 3/5^{ème} temps pour la commune de Gesves.
- ▶ Mme Patricia LEGROS, employée d'administration, mise à la disposition de l'administration communale de Gesves par le CPAS, dans le cadre d'un contrat art. 60 §2, du 01/03/2010 au 17/11/2011.

Départs

- ▶ Nous déplorons le décès (06/05/2011) de M. Emmanuel BRAUN, gestionnaire de la Salle communale de Mozet.
- ▶ M. Emile GENICOT a pris sa pension le 01/07/2011.
- ▶ M. Joël RUNG a démissionné le 15/04/2011.
- ▶ 1 contrat PTP à durée déterminée n'a pas été renouvelé.
- ▶ 2 agents ont été licenciés.

Pause-carrière - Congé parental - Réduction des prestations

	Taux de réduction	Motif	durée
▶ Mme Stéphanie BRAHY	▶ 1/2 temps	▶ congé parental	▶ 1,5 mois
▶ Mme Anne CLOET :	▶ 1/2 temps	▶ mi-temps médical	▶ 10 mois
▶ Mme Anne CLOET :	▶ 1/2 temps	▶ congé parental	▶ 1 mois
▶ Mme Yvette FIASSE :	▶ 1/5 ^{ème} temps	▶ pause-carrière	▶ 12 mois
▶ Mme Coralie GHILAIN :	▶ 1/10 ^{ème} temps	▶ réduction des prestations	▶ 5 mois
▶ Mme Emmanuella HOORELBEKE	▶ 1/5 ^{ème} temps	▶ réduction des prestations	▶ 2 mois
▶ M. Jean HONTOIR :	▶ 1/2 temps	▶ pause-carrière	▶ 12 mois
▶ Mme Marta LACZKA	▶ 1/2 temps	▶ congé parental	▶ 3 mois
▶ Mme Nathalie SEINE :	▶ 1/5 ^{ème} temps	▶ congé parental	▶ 1 mois
▶ Mme Nathalie SEINE :	▶ 1/10 ^{ème} temps	▶ réduction des prestations	▶ 11 mois
▶ Mme Chantal VANART :	▶ 2/5 ^{ème} temps	▶ absence pour convenance personnelle	▶ 12 mois

Emploi des travailleurs handicapés

- ▶ L'Administration communale satisfait à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, conformément à l'Arrêté du Gouvernement wallon du 27 mai 2009, avec 0,75 ETP pour 14 emplois statutaires au cadre (norme = 0,5 ETP par tranche de 20 ETP prévus au cadre).

Formations et séances d'information

- ▶ Les formations dans le cadre de la RGB, pour accéder aux évolutions de carrière, se poursuivent en 2011-2012, pour 3 agents administratifs, 2 ouvriers et 4 techniciennes de surface.
- ▶ Une formation spécifique, ouvrant l'accès à l'agrément en qualité de Technicien - Contrôle de la combustion et entretien des installations alimentées au combustible liquide, a été réussie par un ouvrier qui sera prochainement habilité à effectuer les contrôles obligatoires sur les installations de chauffage communales.
- ▶ Le personnel ouvrier du service environnement a suivi plusieurs modules de formation en espaces verts organisés par l'Institut de formation de la Province de Namur (près de 50 journées au total) ;
- ▶ Chaque ouvrier PTP, dans le cadre des conventions tripartites de formations obligatoires, participe aux journées de formation organisées par le FOREM.
- ▶ Un relevé non exhaustif est présenté ci-après (Les formations obligatoires et/ou spécifiques à l'urbanisme sont reprises dans le chapitre traitant de ce service).
- ▶ Globalement, l'équivalent de plus de 250 journées a été consacré à la mise à jour ou l'amélioration des connaissances et compétences des agents.



		DUREE	ORGANISATEUR
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME			
Révision du Schéma de développement de l'espace régional (SDER)			
BRUAUX Daniel	le 15/12/2011	1/2 jour à Namur	Gouvernement wallon
EVARD Marc	le 15/12/2011	1/2 jour à Namur	Gouvernement wallon
ANIMATION JEUNESSE			
Formation continuée des animateurs des conseils communaux d'enfants et de jeunes 2011			
LACZKA Marta	le 30/11/2011	1 jour à Namur	CRECCIDE
VANDERSMISSEN Vincent	le 30/11/2011	1 jour à Namur	CRECCIDE
ASSURANCES			
Assurances			
BAUDELET Michelle	le 23/02/2011	1 jour à Namur	Ethias
DE WAELE Katharine	le 23/02/2011	1/2 jour à Namur	Ethias
ETIENNE Marie-Jeanne	le 4/04/2011	1 jour à Namur	Ethias
BIBLIOTHÈQUE			
Le développement des politiques et des pratiques de lecture!			
BOQUET Geneviève	le 19/09/2011	1 jour à Wépion	Le Réseau Public de la Lecture
Signalétique et accueil en bibliothèque			
BOQUET Geneviève	du 28/02/2011 au 7/03/2011	2 jours à Namur	Bibliothèque centrale de Namur
BUREAUTIQUE			
logiciels Windows 7 et Office 2010			
BAUDELET Michelle	le 24/03/2011	1/2 jour	EPN Gesves
BONMARIAGE Caroline	le 22/03/2011	1/2 jour	EPN Gesves
BRAHY Stéphanie	le 22/03/2011	1/2 jour	EPN Gesves
ETIENNE Marie-Jeanne	le 24/03/2011	1/2 jour	EPN Gesves
FIASSE Yvette	le 24/03/2011	1/2 jour	EPN Gesves
JACQMIN Alain	le 24/03/2011	1/2 jour	EPN Gesves
KINDT Chantal	le 24/03/2011	1/2 jour	EPN Gesves
LESSIRE Dominique	le 22/03/2011	1/2 jour	EPN Gesves
VANART Chantal	le 24/03/2011	1/2 jour	EPN Gesves
VANDERSMISSEN Vincent	le 24/03/2011	1/2 jour	EPN Gesves
WORD perfectionnement			
DE CALLATAY Anne-Catherine	du 19/05/2011 au 26/05/2011	12 heures	Ecole provinciale d'administration
SEINE Nathalie	du 19/05/2011 au 26/05/2011	30 heures	Ecole provinciale d'administration
ENERGIE			
Formation continuée et rencontre des conseillers en énergie			
HAULOT Marcel	du 1/01/2011 au 31/12/2011	plusieurs journées	UVCW
Journée d'information sur les réseaux de chaleur en			
EVARD Marc	le 18/10/2011	1 jour à Tenneville	Inasep
Maîtrise durable de l'énergie			
HAULOT Marcel	le 7/04/2011	1 jour à Namur	UVCW
ENSEIGNEMENT			
Réunion portant sur le contrôle de l'inscription scolaire			
VANDERSMISSEN Vincent	le 30/06/2011	1/2 jour à Wépion	Ministère de la Communauté française
ENVIRONNEMENT			
Au fil de l'eau - Des questions, des réponses, des actions ... pour une gestion intégrée.			
GHILAIN Coralie	le 21/10/2011	1 jour à Braibant	Collège provincial de Namur
Conduire un plan coordonné et ambitieux de prévention des déchets à l'échelle communale			
GHILAIN Coralie	du 24/11/2011 au 8/12/2011	3 jours à Namur (24/11,	Espace Environnement
LISSOIR Carine	du 24/11/2011 au 8/12/2011	3 jours à Namur (24/11,	Espace Environnement
Information Natura			
GHILAIN Coralie	le 7/06/2011	2 heures à Namur	Naturawal asbl
Journée technique sur la gestion différenciée et la réduction des herbicides			
GHILAIN Coralie	le 15/09/2011	1 jour à Petit-Thier	Pôle wallon de gestion différenciée
La gestion différenciée - Journée technique			
GHILAIN Coralie	le 21/09/2011	1 jour à Gembloux	Centre horticole de Gembloux
Plan de gestion coordonné des populations de berce du Caucase en Wallonie			
ANDRÉ Pierre	le 1/04/2011	1 jour à Dinant	Contrat de rivière Haute-Meuse
ETRANGERS			
Changements fondamentaux en matière de regroupement familial			
LESSIRE Dominique	le 6/10/2011	1/2 jour à Bruxelles	Office des Etrangers
FABRIQUES D'EGLISE			
Relations communes - fabriques d'église			
JACQMIN Alain	le 22/02/2011	1/2 jour à Tilff	UVCW
FINANCES			
Elaborer un plan de financement de vos investissements			
JACQMIN Alain	le 6/06/2011	1 jour à Bouge	UVCW
Optimiser la gestion financière de ma commune			
RONVEAUX Anne	du 14/03/2011 au 21/03/2011	1 jour à Bouge	UVCW
Projets européens - recherche de financements			
BRUAUX Daniel	du 17/03/2011 au 24/03/2011	2 jours à Namur	Province de Namur
Techniques financières			
JACQMIN Alain	du 8/09/2011 au 15/09/2011	2 jours à Bruxelles	Dexia
FORMATION			
Utilisation du logiciel 180°			
BRUAUX Daniel	le 17/06/2011	1 jour à Namur	CRF
DE WAELE Katharine	le 17/06/2011	1 jour à Namur	CRF

Stages

▶ 5 stagiaires ont été présents durant cette année.

PERIODE		STAGE	ETUDES
du 21/11/2011 au 21/11/2011	HAYON Sophie	Journée d'observation en entreprise	formation en "Accueil et Techniques administratives " organisée par l'OISP" Solidarité Emploi Logement" et le Forem à Ciney
du 7/11/2011 au 25/11/2011	DUBOIS Nicolas	stage d'insertion professionnelle	Travaux de bureau à l'Institut Mariette Delahaut à Jambes
du 14/03/2011 au 1/04/2011	PEIFFER Barbara	Stage pratique Accueil - Secrétariat	5ème PAB - professionnelle auxiliaire administratif et d'accueil - Institut technique Félicien Rops à Namur
du 22/11/2010 au 18/03/2011	FERARD Sarah	Inventaire des pratiques utilisant des phytocides sur le territoire communal - Essai de sensibilisation sur les bonnes pratiques à usage privé	Bachelier en Agronomie - Haute Ecole de la Province de Namur
du 13/09/2010 au 8/03/2011	CHARLIER LUC	Stage pratique d'insertion professionnelle - Eco-conseiller	Formation d'éco-conseiller à l'Institut Eco-Conseil de Namur

Etudiants

Des étudiants ont assuré le service lors de certaines festivités, secondant le personnel communal durant une vingtaine d'heures de prestations.

9/09/2011 ACCUEIL DES NOUVEAUX GESVOIS

EVRARD Julien
HOORELBEKE Kelly

21/07/2011 FÊTE NATIONALE

HOORELBEKE Kelly
MASURE Stéphanie
RUTH Sébastien

8/05/2011 COMMÉMORATION DU 8 MAI

HOORELBEKE Kelly
MASURE Stéphanie

16/04/2011 VERNISSAGE "LES MUSÉES PLANCHENT SUR LES BULLES"

HOORELBEKE KELLY

SEPPT

Depuis le 01/01/2011, le service externe compétent pour les activités de prévention et protection du travail est la société PROVIKMO - Boulevard Frère Orban 5 à 5000 NAMUR.

RECETTES – TAXES

Agent traitant : Chantal VANART

A. Additionnels enrôlés et perçus par le Ministère des Finances

- **Centimes additionnels** au précompte immobilier : 2500 centimes – *Inchangé depuis 1997 -*
- **Impôt personne physique** : 7,5 % – *Inchangé depuis 1997 -*
- **Taxe sur la circulation** : d'office 10 %

B. Service – Taxes communales

➤ Débits de boissons :

× 2001	1.227,06 €	9 articles
× 2002	1.090,72 €	8 articles
× 2003	954,38 €	7 articles
× 2004	818,04 €	6 articles
× 2005	818,04 €	6 articles
× 2006	818,04 €	6 articles
× 2007	840,00 €	6 articles
× 2008	840,00 €	6 articles
× 2009	840,00 €	6 articles
× 2010	840,00 €	6 articles
× 2011	840,00 €	6 articles

➤ Ecrits publicitaires non adressés :

× 2001	66.701,21 €	
× 2002	47.317,97 €	
× 2003	43.284,98 €	
× 2004	38.829,35 €	
× 2005	34.625,23 €	
× 2006	50.180,56 €	161 articles
× 2007	47.287,09 €	543 articles (<i>Modification du règlement</i>)
× 2008	49.850,86 €	672 articles
× 2009	50.546,44 €	649 articles
× 2010	59.615,05 €	763 articles
× 2011	27.691,62 €	438 articles - 1 ^{er} semestre
	20.227,79 €	303 articles - 2 ^e semestre - (<i>chiffres arrêtés au 30 novembre 2011</i>)

➤ Immeubles inoccupés :

Pour rappel – procédure et recherches administratives :

- ~ *sortie des listings des redevables (programme taxes) – tri par rues et numéros;*
- ~ *vérification des immeubles sans domiciliation (programme population);*
- ~ *vérification des propriétaires (programme matrice cadastrale);*
- ~ *deux constats annuels séparés par six mois sont requis par le règlement.*

- × 2005 6 articles
- × 2006 3 articles
- × 2007 1 article
- × 2008 12 articles
- × 2009 7 articles
- × 2010 5 articles

× 2011 : *en cours*

- ⇒ 02/05/2011 : 1^{er} constats 36 envois
Suite aux différentes réponses :
- ⇒ 17/11/2010 : 2^e constats 14 envois

➤ Immondices :

× Evolution des rôles :

	Nombre articles	Totaux	Déchets ménagers	Forfaits « ménages »	Forfaits « camping »	Montants des réductions (pour info)
2001	2418	188.076,07	93.050,29	91.573,62	3.452,16	6.830,57
2002	2362	215.218,40	121.841,47	89.924,77	3.452,16	7.115,35
2003	2407	217.746,41	122.874,55	91.419,70	3.452,16	7.549,77
2004	2427	226.717,25	131.215,65	92.049,44	3.452,16	7.692,79
2005	2513	230.322,57	131.685,12	95.185,29	3.452,16	8.230,80
2006	2549	236.744,79	136.397,24	96.895,39	3.452,16	8.539,41
2007	2598	239.514,79	137.580,54	98.482,09	3.452,16	7.797,21
2008	2644	294.460,75	181.550,75	112.910,00	5.220,00	9.320,00
2009	2684	347.672,60	167.870,00	174.147,60	5655,00	10.145,00
2010	2726	311.858,04	141.393,04	170.465,00	5655,00	10.720,00
2011(*)	2737	330.920,00	161.210,00	169.710,00	5655,00	10.375,00

(*) Simulation des rôles effectuée au 30 octobre 2011 – Les données du mois de novembre n'étant pas encore disponibles.

× Evolution de l'enlèvement des déchets ménagers (conteneurs à puce) :

Pour plus de détails, se référer au rapport administratif sur la gestion des déchets

2003 : 6126 habitants	584,320 T	⇒ 95,38 kg/hab
2004 : 6225 habitants	614,040 T	⇒ 98,64 kg/hab
2005 : 6314 habitants	626,640 T	⇒ 99,24 kg/hab
2006 : 6431 habitants	648,980 T	⇒ 100,91 kg/hab
2007 : 6441 habitants	695,640 T	⇒ 108,00 kg/hab
2008 : 6565 habitants	678,480 T	⇒ 103,35 kg/hab
2009 : 6630 habitants	664,840 T	⇒ 100,28 kg/hab
2010 : 6803 habitants	577,360 T	⇒ 84,87 kg/hab
2011 : 6753 habitants	602,532 T	⇒ 89,22 kg/hab

Population – registre au 1^{er} janvier de l'année concernée + les seconds résidents
Chiffres BEP - Extrapolation sur base des chiffres reçus pour les 3 premiers trimestres 2011

➤ **Parcelles non bâties dans lotissement non périmé :**

※ 2002	19.549,11 €	
※ 2003	17.070,21 €	
※ 2004	17.033,13 €	
※ 2005	15.593,17 €	
※ 2006	8.950,12 €	35 articles
※ 2007	10.628,03 €	38 articles
※ 2008	12.040,85 €	38 articles
※ 2009	16.510,00 €	34 articles
※ 2010	14.300,00 €	35 articles
※ 2011	12.480,00 €	31 articles

➤ **Secondes résidences :**

※ 2001	44.311,41 €	143 articles
※ 2002	64.800,00 €	144 articles
※ 2003	58.050,00 €	129 articles
※ 2004	56.700,00 €	126 articles
※ 2005	57.150,00 €	127 articles
※ 2006	59.850,00 €	133 articles
※ 2007	55.800,00 €	124 articles
※ 2008	60.300,00 €	134 articles
※ 2009	59.400,00 €	132 articles
※ 2010	81.300,00 €	131 articles (<i>modification règlement</i>)
※ 2011	75.600,00 €	126 articles

➤ **Terrains de camping :** 1 article pour 365 emplacements

※ 2002	29.711,00 €
※ 2003	29.711,00 €
※ 2004	29.711,00 €
※ 2005	29.711,00 €
※ 2006	29.711,00 €
※ 2007	31.025,00 €
※ 2008	31.025,00 €
※ 2009	31.025,00 €
※ 2010	31.025,00 €
※ 2011	31.025,00 €

A titre informatif, l'état de perception des rôles relatifs à l'exercice 2011 - Situation au 30/11/2011

Exer.	Art. Budget.	Taxe / Redev.	Approb.	N° Droit	Nbr.Art.	Montant	Recettes	Dégrèvement	Irrécouvrable	Annulation	Note Crédit	Rembours.	Solde
2011	040/364-12	05 01 - 0 DEB. BOISSONS	26/04/2011	541	6	840,00	700,00						140,00
Totaux - Période 1						840,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140,00
Totaux - Taxes 05						840,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140,00
2011	040/364-24	06 01 - 0 ECRITS.PUB.	22/08/2011	1010	438	27.691,62	19.010,96	69,23					8.611,43
Totaux - Période 1						27.691,62	19.010,96	69,23	0,00	0,00	0,00	0,00	8.611,43
Totaux - Taxes 06						27.691,62	19.010,96	69,23	0,00	0,00	0,00	0,00	8.611,43
2011	040/364-27	11 01 - 0 TERR.CAMPING	26/04/2011	780	1	31.025,00	31.025,00						0,00
Totaux - Période 1						31.025,00	31.025,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux - Taxes 11						31.025,00	31.025,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2011	040/367-09	08 01 - 0 TERR.NON BATIS	30/05/2011	641	31	12.480,00	12.130,00						350,00
Totaux - Période 1						12.480,00	12.130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
Totaux - Taxes 08						12.480,00	12.130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
2011	040/367-42	23 01 - 0 SEC.RESIDENCE	16/05/2011	627	123	76.200,00	69.150,00	900,00				600,00	6.750,00
Totaux - Période 1						76.200,00	69.150,00	900,00	0,00	0,00	0,00	600,00	6.750,00
Totaux - Taxes 23						76.200,00	69.150,00	900,00	0,00	0,00	0,00	600,00	6.750,00
2011	04002/367-10	09 01 - 0 PYLONES	16/05/2011	781	3	12.000,00	8.000,00						4.000,00
Totaux - Période 1						12.000,00	8.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4.000,00
Totaux - Taxes 09						12.000,00	8.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4.000,00
Totaux - Exercice 2011						160.236,62	140.015,96	969,23	0,00	0,00	0,00	600,00	19.851,43
Totaux						160.236,62	140.015,96	969,23	0,00	0,00	0,00	600,00	19.851,43

➤ **En 2011, le service taxes communales c'est aussi :**

- ✳ Gestion du système « conteneurs à puce »
 - Explications du système aux nouveaux habitants.
 - Vente des conteneurs et gestion du stock.
 - Encodage des données :
 - ~ puces : 86 nouvelles et 266 modifications
 - ~ habitants : + de 1.000 modifications (transferts, décès, ...)
 - ~ réductions enfants et personnes incontinentes
 - Contacts avec le BEP :
 - ~ envoi et transfert des nouvelles données (pesées, puces, ...)
 - ~ arrangement des différents problèmes quotidiens : puces – ramassages, ...
 - ~ commandes conteneurs, sacs PMC, sacs biodégradables
 - Contacts avec ADEHIS : règlement des problèmes inhérents au programme.
 - Mises à jour mensuelles du programme taxes via les mutations du programme population.
 - Règlement des problèmes liés à ces mutations : courriers, corrections encodages, ...
- ✳ Office wallon des déchets – préparation et élaboration des rapports pour :
 - FEDEM : questionnaire annuel adressé aux communes portant sur les statistiques et la taxe favorisant la collecte sélective des déchets ménagers (échéance : avril 2011 – données 2010).
 - Coût-vérité réel : Formulaire annuel adressé aux communes pour établir sur base des comptes clôturés le taux de couverture du coût-vérité réel en matière de déchets ménagers (échéance : septembre 2011 – données 2010).
 - Coût-vérité budget : formulaire annuel adressé aux communes leur permettant d'établir le taux de couverture du coût-vérité en matière de déchets des ménages pour l'exercice d'imposition à venir (échéance : novembre 2011 – données 2012).
- ✳ Gestion des données, encodage et élaboration des rôles pour les sept règlements-taxi.
- ✳ Notaires : 348 courriers (demandes relatives aux arriérés de taxes éventuels avant tout acte notarié).
- ✳ Rappels (toutes taxes) : 546
- ✳ Sommers (toutes taxes) : 241
- ✳ Contraintes pour l'huissier (toutes taxes) : 45
- ✳ Plans de paiement : 34
- ✳ Facturation lors de l'achat des nouveaux conteneurs et pour la mise à disposition de conteneurs communaux lors des manifestations : 80

COMPTE COMMUNAL 2010

Agent traitant : Michelle BAUDELET

Résultat budgétaire

À l'ordinaire :	Recettes :	7.145.744,88 €	DC-irrec.
	Dépenses :	6.712.709,34 €	Engagements
	BONI :	+ 433.035,54 €	
À l'extraordinaire :	Recettes :	4.136.069,44 €	DC-irrec.
	Dépenses :	5.952.377,68 €	Engagements
	MALI :	-1.816.275,24 €	

Ces résultats ont été intégrés dans le budget 2011, par les MB n° 2.

BUDGET COMMUNAL 2011

Agent traitant : Michelle BAUDELET

SE CLOTURE A L'ORDINAIRE par un boni ordinaire ex. propre de 7.455,56 € et un boni général de 189.741,17 €.

	Ex. propre	Ex. antérieurs	Total (prélèv. compris)
Recettes ordinaires après M.B. 3	6.679.248,71 €	438.239,26 €	7.117.487,97 €
Dépenses ordinaires après M.B. 3	6.671.793,15 €	255.953,65 €	6.927.746,80 €
Prélèvements			
→ recettes ordinaires	0 €		
→ dépenses ordinaires	0 €		
BONI GENERAL au 01.01.2012, repris à l'article 000/951/01			189.741,17 €

SE CLOTURE A L'EXTRAORDINAIRE : au montant de 13.325.495,53 €

Financé par :

des subventions (e.a. Région Wallonne)	4.895.739,00 €
un prélèvement sur fonds de réserve extraordinaire	539.588,40 €
des emprunts communaux à contracter	5.630.890,00 €
des recettes extraordinaires exercices antérieurs	2.119.278,13 €
des recettes extraordinaires exercice propre	140.000,00 €
TOTAL	13.325.495,53 € <i>dont 10.847.667,00 € à l'ex propre</i>

INTERVENTION COMMUNALE : CPAS

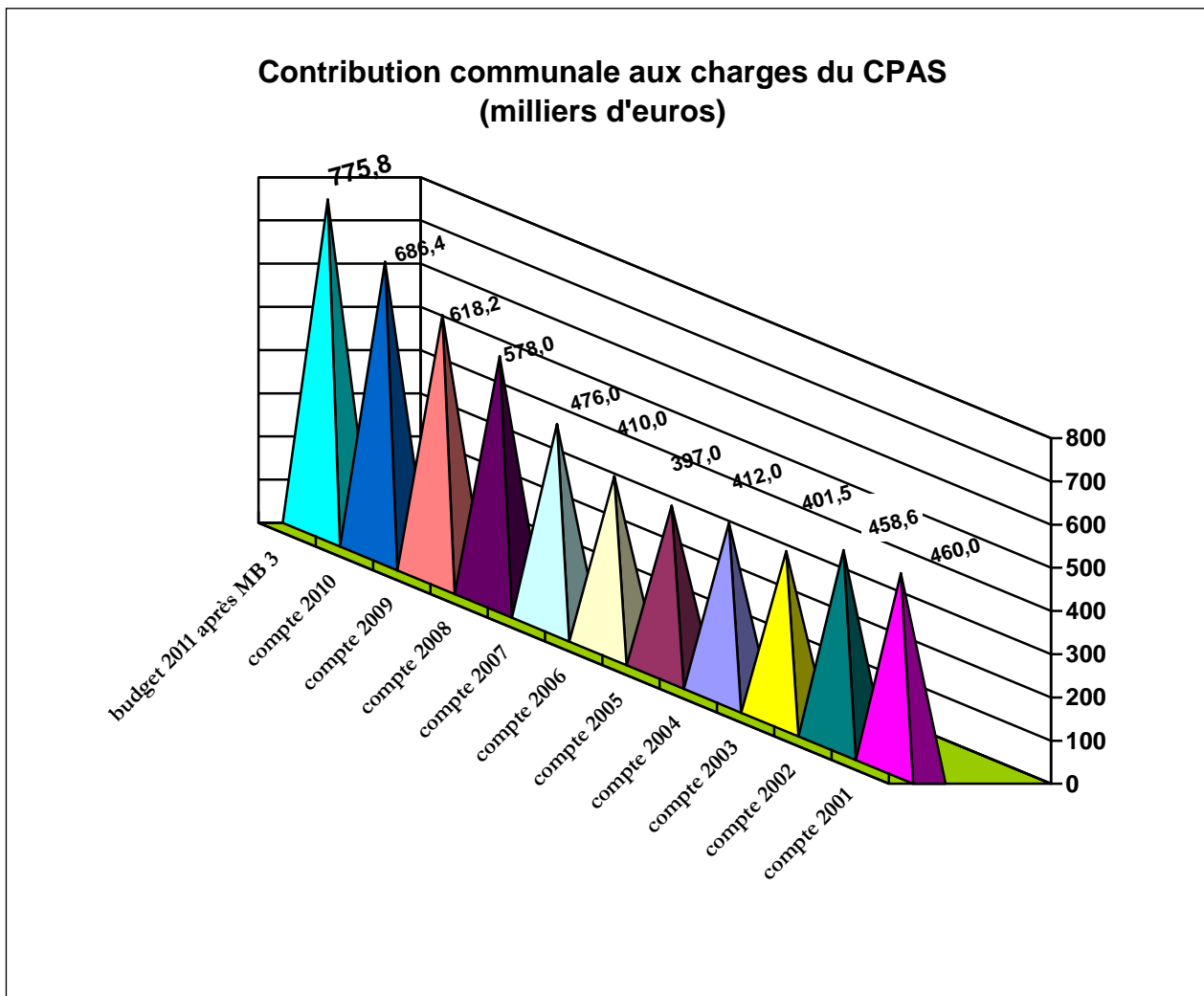
Agent traitant : Michelle BAUDELET

En 2010, le C.P.A.S. a eu besoin d'une intervention nette pour équilibrer son budget ordinaire initial de :

686.458,00 €

L'intervention prévue pour le budget 2011 après MB 3 est de :

775.869,00 €



PLAN GENERAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL OU PGUI

Agent traitant : Stéphanie ARNOULD

Le Plan Général d'Urgence et d'Intervention est en phase de finalisation et sera approuvé par la Cellule de sécurité lors d'une toute prochaine réunion avant d'être présenté à l'agrération du Conseil communal pour ensuite être transmis à l'approbation du Gouverneur.

Voici un bref rappel sur la structure du PGUI.

L'ensemble des fiches info, ressources et moyens ont été rédigées.

L'inventaire des risques est en cours d'étude.

Répartition des tâches en disciplines

En cas de situation de crise, les missions sont réparties en 5 disciplines :

- **D1 : Opérations de secours**
- **D2 : Secours médicaux, sanitaires et psychosociaux**
- **D3 : Police du lieu**
- **D4 : Appui logistique**
- **D5 : Information**

■ Contenu du PGUI sous forme de fiches :

- ❖ **FICHES INFO**
- ❖ **FICHES RISQUES PARTICULIERS**
- ❖ **FICHES RESSOURCES**
- ❖ **FICHES ACTIONS**

Les fiches comprennent notamment :

- ✓ Annuaire des fonctions concernées
- Inventaire des risques
 - ✓ Liste des services et moyens
 - ✓ Liste des centres d'information et services spécialisés
 - ✓ Procédure d'alerte
 - ✓ Moyens et schéma de communication
 - ✓ Modalités de déclenchement des phases
 - ✓ Coordination opérationnelle et stratégique
 - ✓ Information de la population et victimes
 - ✓ Organisation des exercices et fréquences
 - ✓ Méthodologie de mise à jour
 - ✓ Transport, accueil et hébergement des victimes
 - ✓ Rapports et formulaires types



■ Approbation du plan

- Finalisation par la Cellule de Sécurité
- Agrération par le Conseil communal
- Approbation par le Gouverneur de la Province de Namur

Cadre de référence

- Planification d'urgence
Outil de programmation et de gestion d'une situation d'urgence visant à permettre un engagement rapide de moyens de secours disponibles ainsi qu'à réaliser une coordination optimale des moyens.
- Situation d'urgence
Tout événement qui entraîne ou qui est susceptible d'entraîner des conséquences dommageables pour la vie sociale et qui nécessite la coordination des disciplines afin de faire disparaître la menace ou de limiter les conséquences néfastes. :
 - Etat d'une situation où les besoins (humains, techniques, alimentaires, sanitaires, ...) dépassent les moyens d'action.
 - Etat d'une situation impliquant l'intervention de plusieurs disciplines de manière simultanée.

Contexte réglementaire

- Loi du 8 juillet 1964 relative à l'aide médicale urgente (notamment l'article 10bis)
 - Arrêté royal relatif aux plans d'urgence et d'intervention du 16 février 2006
 - Arrêté royal du 10 août 1998 instituant les Commissions d'Aide médicale urgente (notamment les articles 1,3, 4 et 5)
 - Circulaire ministérielle NPU-1 relative aux plans d'urgence et d'intervention du 26 octobre 2006
 - Circulaire ministérielle NPU-2 relative au plan général d'urgence et d'intervention du Gouverneur de la Province
 - Circulaire ministérielle NPU-4 relative aux disciplines
 - Article 135 de la nouvelle loi communale
 - Article 128 de la loi provinciale
 - Circulaire ministérielle relative au Plan d'Intervention Médicale du 14/12/2009
- **Objectif**
Contient les directives générales et les informations nécessaires pour assurer la gestion de la situation d'urgence.

■ **Cellule de sécurité**

- Rôles
 - ✓ D'établir un inventaire et de procéder à une analyse des risques;
 - ✓ De rédiger et actualiser les PUI, tant en ce qui concerne les dispositions générales (PGUI) que les mesures particulières en fonction d'un risque spécifique;
 - ✓ D'organiser les exercices visant à tester et à évaluer la planification d'urgence;
 - ✓ De participer à l'organisation de l'information préalable à la population sur la planification d'urgence.



Composition de la Cellule de Sécurité – Plan d'urgence

DISCIPLINE	SERVICE	TITRE	NOM	PRENOM	FONCTION
Présidence	ADMINISTRATION COMMUNALE	Monsieur	PAULET	José	Bourgmestre
D1	SERVICE PUBLIC D'INCENDIE	Monsieur	MINNAERT	Pierre	Chef de corps
D2	INSPECTION PROVINCIALE D'HYGIENE	Docteur	RENARD	Juliette	Inspectrice d'Hygiène
D2	INSPECTION PROVINCIALE D'HYGIENE	Monsieur	GILLARD	Jean-François	Psychosocial Manager
D2 (Autorité locale)	CPAS	Monsieur	DEGODENNE	Michel	Président du CPAS
D2 (Agent local)	CPAS	Madame	JEROUVILLE	Sophie	Secrétaire du CPAS
D3	ZONE DE POLICE DES ARCHES	Monsieur	DANTINE	Roland	Chef de corps
D3 (Agent local)	ZONE DE POLICE DES ARCHES	Madame	DELFORGE	Françoise	Chef de proximité
D4	PROTECTION CIVILE	Monsieur	TILMAN	Jean	Représentant de M. TUTS
D4	PROTECTION CIVILE	Monsieur	TUTS	Nicolas	Commandant de l'unité opérationnelle
D4 (Autorité locale)	ADMINISTRATION COMMUNALE	Monsieur	CARPENTIER	Daniel	Echevin des travaux (voiries)
D4 (Autorité locale)	ADMINISTRATION COMMUNALE	Monsieur	COLLOT	Francis	Echevin des travaux (bâtiments)
D4 (Agent local)	APPUI LOGISTIQUE	Monsieur	PAULET	Jean-Marie	Brigadier Chef voiries
D4 (Agent local)	APPUI LOGISTIQUE	Monsieur	THIRY	Philippe	Brigadier Chef bâtiments et Agent Sécurité-Hygiène
D5	COMMUNICATION	Madame	ARNOULD	Stéphanie	Agent de communication
D5	COMMUNICATION	Madame	BRAHY	Stéphanie	Appui logistique
PLANU		Monsieur	BRUAUX	Daniel	Secrétaire communal, agent de planification PGUI

PATRIMOINE

Agent traitant : Alain JACQMIN

Dossiers traités ou en cours de traitement

	Collège du	Conseil du
Résiliation à l'amiable de la convention d'occupation régissant l'exploitation des Grottes		22/12/2010
Proposition de mise en réserve intégrale de 8,48 ha de bois communaux		22/12/2010
Division de la parcelle communale sise à Mozet cadastrée 3 ^{ème} division Section A n°7 v – Désignation d'un Géomètre en vue de la vente.	17/01/2011 28/02/2011	
Mise en location de l'espace horeca sis aux Grottes de Goyet	17/01/2011 11/04/2011 27/04/2011 04/07/2011	26/05/2011
Vente de bois de chauffage - Approbation	31/01/2011	
Location de pêche- demande de réduction du loyer suite à la pollution du Samson	21/02/2011	
Occupation BSP par la Ligue équestre – Mise en irrécouvrable d'une partie du loyer 2007	07/03/2011	
Travaux Grottes de Goyet	16/05/2011	26/05/2011
Echange de terrain rue des Fontaines	27/06/2011	
Vente d'une parcelle communale à Haut-bois – Rue de Hamel	04/07/2011	19/10/2010
Demande d'achat du chemin n°34 à Sorée	08/08/2011 24/10/2011	
Vente annuelle de bois de chauffage Exercice 2012	12/09/2011	
Achat du garage Havelange – Constitution dossier	17/10/2011	

Opérations envisagées en 2012

- Acquisition immeuble Bournonville à FLT pour création logements sociaux
- Acquisition garage Havelange pour transfert service technique « voirie et bâtiments »
- Opération immobilière à Sierpont – Eco quartier
- Acquisition parcelle Dejace (ou échange) – rue les Fontaines
- Acquisition terrain Legrand à FLT pour agrandissement parking école
- Vente de parcelles :
 - Rue des Comognes
 - Rue des Fontaine
 - Rue les Fonds
 - Rue Bableuse

Essarts communaux

Lieu	Parcelle			
Haut-Bois/campagne		ANTOINE	Stéphane	3ha 10a
Haut-Bois/cimetière	4B 401c	BOIGELOT	Jules	68a
	partie de 1B			
Sierpont	375m	COLLET	Christian	63a
Champia	1 239t	COLLINGE		4a
Gesves/cimetière	1E 676k	DELLOY		40a
Haut-Bois/campagne		DELLOY		103a
Pourrain	1F 262k	DENEIL	Christian	52a 50ca 2ha 98a
Pourrain	1F 262h	DENEIL	Christian	10ca
Pourrain	1F 263	DENEIL	Christian	9a 20ca
Pourrain/Bableuse	1E 599 f	ERNEST	Cathy	43a 90ca
Haut-Bois/campagne		FURNEMONT	Jean-Louis	3*25a
Haut-Bois/campagne		FURNEMONT	Jean-Louis	35a
Haut-Bois/campagne		FURNEMONT	Jules	2*25a
Haut-Bois/campagne		HANOUL	Etienne	67a
	partie de 1B			2ha 43a
Sierpont	375m	HANOUL	Etienne	14ca
Sierpont	1B371	HANOUL	Etienne	51a 40ca
Haut-Bois/campagne		KLAYE	Michel	1*25a
Haut-Bois/campagne		KLAYE	Jean-Michel	2*25a
Petit Pourrain	1E 663f	LAURENT	Philippe	10a 11ca
Petit Pourrain	1F 231g	LAURENT	Philippe	1ha 4a 11ca
Petit Pourrain	1F 209b	LAURENT	Philippe	12a 10ca
Petit Pourrain	1F 209c	LAURENT	Philippe	27a 50ca
Haut-Bois/campagne		LEMAITRE		1*25a
Try des Pauvres	1C 90c	MESTACH	Roger	56a 10ca
Bizonzon	1F 467k	MICHAUX	Maurice	1ha 79ca
Haut-Bois/campagne		PAULET	Jean-Claude	2*25a
Try des Pauvres	1C 91b	TOUSSAINT	Lucien	14a 50ca
Pré d'Amite	1A 30b	VIGNERON	Raymond	1a 30ca
Pré d'Amite	1A 29b	VIGNERON	Raymond	1a 50ca

SERVICE TECHNIQUE « BÂTIMENTS » ET « GARAGE COMMUNAL »

Agent traitant : Philippe THIRY

Membres du personnel

THIRY Philippe	Brigadier	Type de Contrat	Bâtiments / Garage
DEL COURT Didier	Mécanicien	Temps plein	Garage communal
DESSAIN TES Jean-Marc	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
GUILLAUME Arnaud	Ouvrier polyvalent	Contrat(s) à durée déterminée +/- 9 mois	Bâtiments
HOORELBEKE Pierre	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
LECLERCQ José	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
MOTTE Fabrice	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
MOURY Serge	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
RAISON Alain	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
ROWET Laurent	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments

Bureau

- Travail administratif / surveillance chantiers communaux « Bâtiments »
- Répartition des tâches suivant urgences et autres planifications
- Récapitulation des travaux réalisés par les ouvriers « du Bâtiment »
- Enregistrement des congés et autres récupérations / absences. Récapitulatif présences
- Enregistrement des demandes de travaux
- Divers récapitulatifs des relevés eau, électricité, niveaux mazout de chauffage/ commandes
- Rédaction des bons de commande
- Côté technique Cahiers des charges - demandes de prix et analyse des offres
- Surveillance des travaux réalisés par les entreprises extérieures (gros chantiers)
- Réception des travaux réalisés par tiers
- Visite des bâtiments
- Achat matériel et outillage divers

Le Brigadier se doit de participer aux réunions de chantier pour tous les dossiers de travaux extraordinaires dont notamment :

- Maison de l'Entité et Crèche ;
- Aménagement de 6 logements – Site de Strud ;
- Aménagement de 6 appartements – 1^{er} étage de la Pichelotte ; isolation thermique des façades extérieures du bâtiment

Le Service Sécurité-Hygiène est également assuré par celui-ci.

Bâtiments

Liste des travaux (investissements et entretien) effectués sur des bâtiments communaux ou sites immobiliers construits.

	Liste	Investissements	Entretien
F A U L X - L E S T O M B E S	Presbytère de F-L T		Entretien et peinture des châssis Travaux de ragréage ou de rénovation de la partie du presbytère attribuée au Curé. Peintures murales et plafonds Travaux sanitaires Travaux de réfection du local de Catéchisme / humidité Appartement 1 ^{er} étage : peinture châssis et plafonds Garage et chaufferie ; évacuation déblais divers
	Ecole de l'Envol	Isolation acoustique plafonds divers locaux Remplacement WC complets Aménagements ancienne bibliothèque « primaires » en classe de cours Assemblage de meubles et armoires en kit. Fabrication mobilier Travaux électricité divers ; cyber classe, téléphonie et Câbles informatique Pose nouveaux rideaux et stores – matériel audio-visuel Création d'une mezzanine au 1 ^{er} étage côté primaires	Réparations béton rampe cour de récréation Entretien des sanitaires (évier + WC) Peinture murales de plusieurs classes , peinture des portes et plafonds Réparation quincaillerie des portes et armoires Démontage / remontage cloisons Evacuation objets encombrants et mobilier divers Réparation grillages cours de récréation Travaux de mise en conformité des chaufferies
	Football CS Faulx	Pose de nouveaux filets pare ballons (protection voisinage)	Réparation et entretien des sanitaires Réparation porte d'entrée Réparation filets pare-ballons existants
	Local de Basket FAULX-LES TOMBES		Peinture murale intérieure Remplacement vitres brisées Réparations sanitaires Réparation entretien et peinture jeux espace Agora
	Crèche FLT	Démontage tapis Vinyle avant remplacement par Meyers	Travaux sanitaires et électricité Réparation châssis

G E S V E S	Maison communale	Installation d'un nouveau tableau électrique dans chaufferie Démontage et repose radiateurs dans Salle des Fêtes Installation de 2 nouveaux radiateurs dans Salle des Mariages Plafonnage murs + installation tablettes de fenêtres Installation de stores Travaux de gros œuvre / réfection des Salles Ragréage extérieur des châssis	Peintures murales + plafonds bureaux + couloir Echevins Travaux d'entretien des sanitaires + circuit hydraulique chauffage. Remplacement vannes thermostatiques
	Hall des Sports	Nouvelle ligne électrique Réserve du Basket	Entretien des sanitaires – pommeaux de douches Entretien de l'éclairage des locaux (néons) Rangement locaux et évacuation des encombrants
	Maison de la Musique		Déménagement mobilier divers Diverses interventions au niveau de la chaufferie
	RTG1 Maison Communautaire	Construction d'une annexe au local des Todi d'Jones, création de nouveaux sanitaires Aménagements intérieur local principal, scène Petits aménagement local animateurs Plaine de Vacances Création de réduits de rangement Ajout arrivée d'eau	RTG4 ; diverses intervention au niveau du chauffage
	RTG2 /4		
Pichelotte	Démontage des boiseries et pourtours de châssis et portes extérieures en vue isolation thermique du bâtiment Pose câble de téléphonie pour appartements 1 ^{er} étage Plafonnage cage escaliers de secours Dévier les descentes d'eau pluviale Travaux électricité et sanitaires dans appartements 1 ^{er} étage aile droite, augmentation de puissance électrique	Travaux entretien sanitaire Diverses interventions au niveau de l'installation électrique Entretien et gestion du silo à bois de chauffage – entretien de la chaudière bois – dépannage chaudière Rafraîchissement de deux appartement en vue arrivée nouveaux locataires Débouchage canalisations d'évacuations sanitaires – aide vidange fosses septiques Travaux entretien Ligue Equestre Démontage nourrice mazout et transfert vers école Envol	

H A L T I N N E	Salle Haut Bois La Vie	Stabilisation au béton de la citerne à mazout Remplacement des rideaux de la scène	Remplacement de vitres brisées Diverses interventions au niveau du chauffage
	Salle Ste Cécile	Placement et raccordement de 2 nouvelles cuisinières électriques dans la cuisine.	Réparation éléments préfabriqués du plafond
	Foot d'Haltinne		Travaux de réparation des sanitaires suite dégâts du gel Réparation et réglage boiler eau chaude vestiaires
	Logements rue de Strud	Bétonner les couvre-mur du mur de soutènement côté ruisseau + dalle support escaliers passerelle extérieure Confection d'une CV extérieure pour y installer le compteur SWDE. Modification arrivées d'eau dans logements Peinture de tous les logements ; murs, plafonds et boiseries Installation de boîtes aux lettres + lettrage logements + arrêts de portes Installation d'une douche dans un des logements Ragréage plafonnage après installation d'un Velux supplémentaire Tranchée pour installation gaine Belgacom Création cloison accès grenier	Evacuer déchets divers des combles + ancienne isolation thermique des greniers
	Presbytère d'Haltinne		Dépannage du chauffage Réparation des châssis
M O Z E T	CR Mozet	Remplacement bloc WC complet	Entretien luminaires Travaux divers dans sanitaires Peinture et rafraîchissement des locaux
	Grottes de Goyet	Fabrication d'une nouvelle d'étanchéité pour terrasse du restaurant Confection de la terrasse en bois , des rambardes et aménagement des escaliers d'accès. Aménagements divers et transformation de la salle d'expo en salle d'accueil SI Divers travaux d'aménagements dans futurs locaux SI, salle d'animation. Isolation thermique, installation électrique et chauffage	Changement de vitres brisées suite à effraction(s) dans sanitaires restaurant et local SI

S O R E E	CR Sorée		Nettoyage des locaux Entretien points lumineux
	Ecole de la Croisette	Suite ménageement local de la bibliothèque + Cyber classe ; tirer câbles de téléphonie et audio	Réparation clôture mitoyenne Réparation toiture de certains locaux Peinture réfectoire Repeindre les engins de la plaine de jeux Remplacement descentes d'eau préau Réparation sommaire porte d'entrée cour de récréation Entretien des sanitaires et des points lumineux Interventions diverses suivant demandes récurrentes
	Appartements transit Croisette	Rénovation totale de l'appartement du niveau 0 Gainage de la cheminée Création aération sanitaires du 1 ^{er} étage	Repeindre toutes les pièces + cage d'escaliers + autres boiseries Réparation des sanitaires du 1 ^{er} étage Plafonnage mur cuisine suite aux travaux d'entretien de la cheminée

Festivités

Ce service qui est principalement assuré par les ouvriers du bâtiment répond **aux quelques 200 demandes annuelles traitées dans le cadre des festivités**

Il est assuré par l'équivalent de plus de 2 hommes « temps plein » à concurrence de deux jours/semaine.

Il consiste surtout en :

- . Prêt, mise à disposition et montage des trois tentes, des deux chapiteaux et des échoppes dont dispose notre Commune
- . Transferts de chaises, bancs, tables et mobilier ou matériel divers; bars, podium, vaisselle, éclairages festifs, canons à chaleur, matériel didactique...
- . Agencement des salles communales lors des manifestations ou des séances du Collège et du Conseil communal ou à l'occasion de l'organisation d'examens diocésains ou d'admission

Garage 2011

MATERIEL ET CHARROI

Type de véhicule et marque	Carburant	1ère M.Circ.	Neuf ou Occ	Année achat	Prix achat	Commentaires sur l'état
Administration communale						
VW Sharan	Diesel	05/03/2007	Occasion	2011	12500	Parfait état
VW Touran	Diesel	06/06/2006	Occasion	2011	11490	Parfait état
VW Touran	Diesel	26/03/2009	Occasion	2011	13000	Parfait état
Citroën C2	ESSENCE	2005	OCC.	2009	?	Frais carrosserie face avant
VW Passat	DIESEL	1999	OCC.	2002	12.890	480000 km – prévoir remplacement
Transports scolaires						
BUS FORD TRANSIT	DIESEL	1997	NEUF	1997	22.700	En fin de course, beaucoup de rouille
Eco-cantonnier - environnement						
Kia K2700 à benne	DIESEL	2000	Neuf	2000	12500	A Remplacer (joint de culasse)
Ford transit à benne	DIESEL	2001	OCC.	2004	12.500	Bon état
Cityfort véhicule électrique	220 volts	2011	neuf	2011	Neuf	
CPPT- Garage-Service postal-ADL-Divers déplacements administratifs						
Peugeot Partner	DIESEL	2001	OCC.	2003	6.700	Bon état
Service entretien bâtiment						
Renault master bâtiment	DIESEL	2001	OCC	2003	10.285	Boite à vitesse cassée (remplacement 2012)
Renault master benne	DIESEL	2008	NEUF	2008	23000	Parfait état
Renault master tolé	DIESEL	2011	Neuf	2011	23000	Etat neuf
Renault Master Tolé voirie	DIESEL	2001	OCC	2003	10000	Bon état
Fiat Doblo	DIESEL	2007	OCC	Fin 2008	8500	Parfait état (dégâts carrosserie)
Voiries						
Renault SCENIC	DIESEL	2002		2003	12.700	268000 km boîte cassée, prévoir remplacement
Mitsubishi canter	DIESEL	1999	OCC.	2003	22.500	Moteur chauffe
Renault Master 7pl Benne	DIESEL	2002	OCC	2006	13000	Bon état
Camion MAN	DIESEL	1996	NEUF	1996	89.000	Véhicule très coûteux -Boite de transfert cassée
Camion UNIMOG	DIESEL	1988	OCC.	2003	38.500	Prévoir gros entretien + benne complète à remplacer

Camion MERCEDES	DIESEL	1996	OCC	2003	46.850	Ridelles à remplacer
Excavatrice JCB 4x4	DIESEL	2004	NEUF		92.000	Bon état- moteur réparé
Grue HITACHI FIAT	DIESEL	1997	OCC.	2002	27.250	Divers problèmes, hydraulique et électronique
Remorque pour rouleau BOMAG	Attache	1984	OCC.	1992	1239	A remplacer
Remorque pour mini-pelle	Attache		OCC.	2002	compris grue	A remplacer
Service plantation						
Tracteur tondeuse John Deere	DIESEL	1999	NEUF	1999	14.800	Pièces carrosserie à prévoir
Tracteur faucheuse FIAT	DIESEL	1994	NEUF	1994	41.600	Tient le coup
NISSAN TERRANO II Jeep	DIESEL	1998	OCC.	2002	13.000	Embrayage à remplacer-Dégâts carrosserie
Remorque bâchée basc. RW	Attache	1999	NEUF	1999	3.966	Bon état
MATERIEL DIVERS						
Libellé	Carburant	1ère utilisation	Neuf ou Occ	Année achat	Prix achat	Commentaires sur l'état
Bâtiment						
1 Bétonneuse	Electrique	2009	Neuf			Parfait état
Voiries						
1 désherbeuse Vandaele	Prise force	2004	Neuf	2004	16000	Bon état
Rouleau vibrant BOMAG 75 cm	DIESEL	1995	NEUF	1995		A remplacer (tout est souder au châssis)
3 lames de déneigement	Hydr.		NEUF/OCC			Etat ok
2 trémies pour sablage	Hydr.		Neuf/OCC			A remplacer, sont en commande
1 Trémie inox /Mercedes	ESSENCE	2005	NEUF	2005	23.500	Parfait état
1 brosse mécanique	Prise force				2.975	N'a jamais répondu à nos demandes
1 Compresseur de chantier	DIESEL	1982	Neuf	1982		Remplacé
1 pompe à eau mécanique	Essence		OCC.	2001		Bon état
Scie mécanique à tarmac	ESSENCE	1994	NEUF	1994		Bon état
Damme mécanique Wacker	ESSENCE	1990	NEUF	1990		Peu pratique, mais dépanne bien.
2 groupes électrogènes	ESSENCE	?	OCC	2001		En état
1 transpalette pour grue		2000	Neuf	2000		Bon état
Plaque vibrante	ESSENCE	2005	NEUF	2005	2.210	Bon état
Scie à tarmac portative	ESSENCE	2005	NEUF	2005	1.130	Bon état
1 débroussailluse démontable avec accessoires	ESSENCE	2009	NEUF	2006	880	Bon état
Aspirateur de feuilles	ESSENCE	2005	NEUF	2005	4.000	Parfait état
Compresseur de chantier	DIESEL	2009	NEUF	2009	12.000	Neuf

Service plantation						
1 broyeur de branches	Prise force	2000	NEUF	2000		Bon état
1 tronçonneuse MS200T	Essence	2002	NEUF	2002		Bon état
1 tronçonneuse 046	ESSENCE	2002	NEUF	2002		Bon état
1 tronçonneuse 020	ESSENCE	1994	NEUF	1994		A remplacer
1 tronçonneuses MS200T	ESSENCE	2006	NEUF	2006	525	Bon état
1 tronçonneuses MS361	ESSENCE	2006	NEUF	2006	724	Bon état
2 Débroussailleuses FS450	ESSENCE	2003	NEUF			Bon état
2 Débroussailleuses FS450	ESSENCE	2006	NEUF	2006	1480	Bon état
1 Tondeuse IZEKI	ESSENCE	2010	NEUF	2010	970	Parfait état
2 Tondeuses Viking	ESSENCE	2003/2004	NEUF	2003/2004		Bon état
Pulvérisateur 800L	Prise force	?	OCC.			Pompe à remplacer
2 Pulvérisateurs à dos	Manuel	2004	NEUF	2004		Bon état
1 Souffleur de feuilles	ESSENCE	2003	NEUF	2003		Bon état
1 Taille haies	ESSENCE	2003	NEUF	2003		Bon état
Traceuse de ligne	ESSENCE	2005	NEUF	2005	14.493	Parfait état
1 Remorque porte traceuse	Attache	2006	NEUF	2006	1250	Parfait état
ACHAT 2011						
Souffleur de Feuilles porté 3 points	Prise de force	2011	Neuf	2011	4200	Déjà du être remis en état
Renault Master tôle	Diesel	2011	NEUF	2011	22500	Neuf
VW Sharan	Diesel	05/03/2007	Occasion	2011	12500	Parfait état
VW Touran	Diesel	06/06/2006	Occasion	2011	11490	Parfait état
VW Touran	Diesel	26/03/2009	Occasion	2011	13000	Parfait état
Camion Mercedes Actros	Diesel	10/09/2010	Occasion	2011	147548	Etat neuf
Cityfort véhicule électrique	220 volts		Neuf	2011		
Remorque porte engin	Attache	2011	Neuf	2011	3700	Neuf

MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « BATIMENTS » (1/2)

Agent traitant : Jean-Michel COLLIGNON

Id	Objet du marché	Type de marché (Serv., Trav.)	Mode de passat. de marché	Attribut. Marché	BUDGET			SUBSIDES			Conseil Accord principe	Conseil Accord procédure + CSC	Coll. Adjudication/ Attribution du marché	RECEPT.
					Art. budget.	Estimation montant travaux TVAC (€)	Estimation montant honoraires / études TVAC (€)	Subsides sources	Subsides (%)	Subsides montant estimé tvac (€)				RP/RD
1	Plan logement 2007-2008 (fiche 4 : construction 8 logements sociaux Surhuy) + aménagement des abords (PHASE 2)	Trav.	AP	AP : AXIHOME	124/723-56-05	1.100.000	85.184	SPW-Div. Logement	65	715.000,00	21/07/07	08/07/09	12/10/09	
2	Mise en conformité des systèmes d'éclairage des terrains de football de Gesves et de Sorée	Trav.	AP	INASEP				Infrasport			25/11/09			
3	Programme Prioritaire de Travaux 2010 (PPT 2010) - école de l'Envol à Faulx-le-Tombes	Trav.	AP	AP: BEP 722/724-60/2011-0026 EG: PICARD SA		214.623,75	-	Communauté française	88	188.868,90		30/03/11	19/10/11	
4	Etude et réalisation des travaux d'aménagement de 5 logements moyens au 2ème étage de l'aile gauche de la Pichelotte (2ème convention DR)	Trav.	AP	AUSE 124/723-56/2009-0021		731.858,34 tva et honoraires compris	61.749,59 htva (74.717,00 tvac)	DR	80	600.000 (80% de 750.000)	11/06/08	25/03/09	12/10/09	
5	Plan logement 2009-2010 (fiche 2 : rénovation 2 logements moyens REZ + 1er étage Presbytère Halinne) : Etude et réalisation des travaux d'aménagement de 2 logements moyens dans l'ancien presbytère de Halinne	Trav.	AP	MELANGE 124/723-56/2009-0022		270.000 tva et honoraires compris	22.207,00 htva	SPW-Div. Logement	40	108.000,00 (40% de 270.000)	11/06/08	25/03/09	06/08/09	
6	Plan logement 2009-2010 (fiche 3 : rénovation 3 logements sociaux centre récréatif Mozet) : Etude et réalisation des travaux d'aménagement de 3 logements sociaux à l'étage du centre récréatif de Mozet	Trav.	AP	CARLIER-ALLUIN 124/723-56/2009-0023		220.000 tva et honoraires compris	18.095,00 htva	SPW-Div. Logement	75	165.000,00 (75% de 220.000)	11/06/08	25/03/09	26/10/09	
7	Plan logement 2009-2010 (fiche 4 : rénovation 6 logements sociaux Foyer St-Antoine Goyet) : Etude et réalisation des travaux d'aménagement de 6 logements sociaux dans l'aile droite du foyer Saint-Antoine à Goyet et aménagement des abords	Trav. + Serv.	AP	INASEP 124/723-56/2009-0024		785.000 tva et honoraires + aménagement abords compris	67.000,00 htva	SPW-Div. Logement + 75 (+ abords Fond BRUNFAU à 100%)		495.000,00 (75% de 660.000)	11/06/08	25/03/09	27/07/09	
8	Remplacement d'une des deux chaudières du bâtiment "Maison communale" et leur régulation	Trav.	PNSP	Entreprise HENRY-THERM	104/724-51/2009-004	12.740	-	UREBA	30	3.822,00	25/04/2007	23/11/09	23/11/09	
9	Travaux d'installation d'une nouvelle chaufferie bois couplée hydrauliquement avec une cogénération à l'huile de colza avec appoint mazout et solaire au bâtiment « La Pichelotte » à Gesves	Trav.	AOG	AP : INASEP Entreprise DETEM	124/723-53-01	339.252,62 €	17.997	UREBA (demande réalisée par INASEP)	30	99.000,00	06/09/07	10/09/08	02/05/09	29/04/2011
10	Marché de travaux relatif à l'isolation des combles de la Maison communale avec remplacement du faux plafond de la grande salle	Trav.	PNSP	Entreprise MOS-TENNE	104/723-51-04	66.550	-	UREBA + IDEFIN (selon CDL)	90 + 10	49.913 (90)	21/02/08	12/11/08	21/12/09	
11	Plan logement 2007-2008 (fiche 1 : rénovation 6 logements sociaux Strud) + abords	Trav.	AP	AP : GENOT Entreprise : Luc TASIA SA	124/723-56-01	745.000	55.968	SPW-Div. Logement	75	484.250,00	21/07/07	14/10/09	26/10/09	
12	Plan logement 2007-2008 (fiche 2 : rénovation 6 logements moyens 1er étage Pichelotte)	Trav.	AP	AP: AUSE EG: PICARD SA	124/723-56-02	826.700	59.360	SPW-Div. Logement	40	331.000,00	21/07/07	14/10/09	26/10/09	

MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « BATIMENTS » (2/2)

Agent traitant : Jean-Michel COLLIGNON

Id	Objet du marché	Type de marché (Serv., Trav.)	Mode de passat. de marché	Attribut. Marché	BUDGET			SUBSIDIES			-			RECEPT.
					Art. budget.	Estimation montant travaux TVAC (€)	Estimation montant honoraires/études TVAC (€)	Subsides sources	Subsides (%)	Subsides montant estimé tvac (€)	Conseil Ac-cord prin-cipe	Conseil Ac-cord procé-dure + CSC	Coll. Adjudi-cation/ Attribution du marché	RP/RD
13	Construction d'une crèche à Faulx-Les-Tombes	Trav.	AP	AP: CARLIER-ALLUIN EG: Lot1: DHERTE-ISTASSE SA Lot2: DELTAHTERMI-QUE SA Lot3: LAMELEC SA	762/722-54-02	530.007	cf. Maison de l'Entité	SPW Financement alter-natif - Travaux subsidiés	60 (ou 75 ou 60+15 (sur les aspects éner-géti-ques))	318.004,00 (ou 397.505,00)	09/04/08	28/05/09	26/10/09	
14	Construction d'une Maison de l'Entité à Faulx-Les-Tombes	Trav.	AP	AP: CARLIER-ALLUIN EG: Lot1: DHERTE-ISTASSE SA Lot2: DELTAHTERMI-QUE SA Lot3: LAMELEC SA	762/722-54-01	1.144.000	133.100,00 (110.000 htva)	DR	80	915.200,00	09/04/08	28/05/09	26/10/09	
15	Aménagement des abords et du parcours Vita de la Maison de l'Entité et de la Crèche à Faulx-Les-Tombes	Trav.	PNSP	AP: CARLIER-ALLUIN EG: Lot4: JEAN NO-NET SA	762/722-54-01	124.795,78 (compris dans les 1.144.000 de la Maison de l'Enti-té)	cf. Maison de l'Entité	DR	80	cf. Maison de l'Entité	09/04/08	25/11/09 (ratifiant déc. Coll. 19/10/09)	21/12/2009	
16	Isolation extérieure de l'aile gauche de la Pichelotte (Avenant 1 au PL2007 Fiche 2 AUSE-PICARD)	Trav.		AP: AUSE EG: PICARD SA	124/723-56/2009-0019	57.758,48					24/03/2010	13/10/2010		
17	Isolation extérieure de l'aile gauche de la Pichelotte (Avenant 2 au PL2007 Fiche 2 AUSE-PICARD)	Trav.		AP: AUSE EG: PICARD SA	124/723-56/2009-0019	23.762,65					24/03/2010	25/11/2010		
18	Isolation et finition extérieure de la partie centrale et de l'aile droite de La Pichelotte	Trav.	AP	AP: AUSE	124/723-56/2010-0066	121.416,80		UREBA	50		24/03/2010	7/09/2011		
19	Remplacement des menuiseries extérieures au bâtiment communal des grottes de Goyet	Trav.	PNSP	AP: Adm Com Gesves EG: FERMALUX SA	569/724-53/2011-0012	18.329,32		UREBA	30		7/09/2011	7/09/2011	7/11/2011	
20	Chapelle Saint-Hubert, travaux de restauration	Trav.	PNSP	AP: Adm Com Gesves	790/724-54/2011-0032	19.497,46		SPW		7.500,00	19/10/2011	19/10/2011		
21	Mise en conformité du réseau électrique du bâtiment de la Pichelotte	Serv.		AP: INASEP										
22	Extension Ecole de Sorée	Serv.												
23	Aménagement intérieurs et extérieurs du bâtiment La Pichelotte	Serv.												

MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »

Agent traitant : Jean-Michel COLLIGNON

Id	Objet du marché	Type	Mode de marché passat. de (Serv./ marché Trav.)	Attribut. Marché	BUDGET			SUBSIDES			DELIBERATIONS			RECEPT. RP/RD
					Art. budget.	Estimation montant travaux TVAC (€)	Estimation montant honoraires/ études TVAC (€)	Subsides sources	Subsides (%)	Subsides montant estimé trvac (€)	Conseil principe	Conseil Accord procédure + CSC	Coll. Adjudication/ Attribution du marché	
1	Travaux d'aménagement d'un centre de tri pour les déchets communaux	Trav.	AP	AP: BEP EG: Halloy sprl	876/721-60-01	100.000,00	-	-	-	-	28/11/07	25/02/09	30/05/11	
2	Droit de Tirage pour entretien voiries 2010-2012	Trav.	AP	AP : INASEP	421/731-60/2011-0069	686.070,00	-	Arrêté ministériel	90 % max.	330.862,00	30/03/2011	7/09/2011	29/11/2010	
3	Programme Triennal des Travaux voiries 2007-2009 (Egouttage Ry del Vau et Maucaux)	Trav.	AP	AP : INASEP EG: HALLOY sprl	421/731-60/2010-0028	301.290,00	-	Arrêté ministériel du 06/06/2008	80%	237.982,00	9/04/2008	8/07/2009	22/02/2010	RP
4	Programme Triennal des Travaux voiries 2010-2012 : Egouttage rue de la sapinière + réfection et égouttage du Fond du Hainaut à Faulx-les Tombes	Trav.	AP	AP : INASEP	421/731-60/2010-0070	677.600,00 + 246.961,00	-	Arrêté ministériel du 29/12/2010	60%	66.150,00 + 121.960,00	16/02/2011	7/09/2011		
5	Entretien voiries 2008 (rue de l'Abbaye à Faulx-les Tombes)	Trav.	AP	AP: INASEP EG: Ets FRERE	421/731-60/2010-0027	48.791,28	-	-	-	-		17/12/2008	2/06/2009	RP
6	Entretien voiries 2009 : réfection de la rue Tienne saint-Lambert à Mozet + la Rue du Chaunois à Faulx-les Tombes + Rue Sainte-Cécile à Gesves	Trav.	AP	AP: INASEP EG: Ets LEGROS	421/731-60/2010-0030	121.000,00	-	-	-	-		25/11/2009	8/03/2010	RP
7	Entretien voiries 2010	Trav.	AP	AP: INASEP EG: Entrobés du Gerny SA	421/731-60/2010-0014	197.230,00	-	-	-	-	28/04/2010	13/10/2010	28/03/2011	26/10/2011
8	Travaux des dégâts d'hiver 2008-2009 : Réfection de la Rue Léon Piroulet à Haltinne	Trav.	AP	AP: INASEP EG: ASWBBO NV	421/731-60/2010-0017	159.720,00	-	Arrêté ministériel du 29/11/2009	80%	126.074,25		9/09/2009	29/03/2010	RP
9	Remise en état des chemins n°15 et n° 19 au Ri Noir à Haltinne	Trav.	PNSP	AP: Adm Com Gesves	640-731-51/2011-0037	43.441,42	-	-	-	-		10/11/2011		
10	Plan "Trottoirs 2011" relatif au projet du SPW-DGO1 "N 942 - Traversée de Gesves"	Trav.	AP	AP: Project 21c	budget extraordinaire 2012	214.160,00	-	Arrêté ministériel du 29/11/2009	80%	150.000,00	21/02/2008			
11	Aménagement de la place de Faulx-les tombes	Trav.												

LOGEMENT

Agent traitant : Anne CLOET

Introduction

La Commune est devenue un acteur incontournable dans la mise en place d'une politique du logement, en collaboration avec les Logis Andennais, l'AIS et le SPW.

Conformément aux législations qui régissent cette matière, la volonté du Collège communal est de diversifier au maximum les types de logements disponibles ou accessibles sur le territoire gesvois.

Le Collège communal veut user de toutes ces prérogatives pour élargir son champ d'activités en matière de logement et ainsi devenir un partenaire, plus encore, un acteur du logement à part entière.

Le Collège communal entend poursuivre son action en matière de logement social à finalité sociale, conscient que dans ce secteur, la demande est de loin supérieure à l'offre.

Une attention permanente sera apportée aux personnes à mobilité réduite qui, moyennant un logement adapté, pourront poursuivre une vie en toute autonomie et respectueuse de leur dignité.

Mission

La Cellule logement a pour mission d'aider, d'orienter et de conseiller les habitants pour tout ce qui a trait au logement, à savoir :

- assurer le suivi des demandes de logements à caractère social,
- aider et orienter les personnes à la recherche d'une habitation ;
- fournir les informations quant aux primes offertes par la Région wallonne, par l'Administration communale et par la Province ;
- orienter les propriétaires ou locataires en litige vers les services compétents ;
- informer les citoyens sur les aides accordées par la Région Wallonne en matière de logement et d'octroi de prêts pour construire ou transformer une habitation.

Elle veille à donner une réponse adéquate aux citoyens et ainsi les orienter vers l'organisme compétent.

Parc locatif communal

A ce jour, le parc locatif communal Gesvois est composé comme suit :

COMMUNE PROPRIETAIRE DES LOGEMENTS AVEC BAIL EMPHYTHEOTIQUE AU CPAS

- SOREE : Rue du Centre : 3 logements
- HALTINNE : Rue Léon Pirsoul : 4 logements

LOGEMENTS I.L.A. – Convention entre le CPAS et la commune

- SOREE : Rue des Bourreliers : 2 appartements
- GESVES : Rue de la Pichelotte : 3 studios + 1 appartement



LOGEMENTS COMMUNAUX EXISTANTS

(Logements gérés par le service « logement » de l'Administration communale)

- GESVES : Rue de la « La Pichelotte », 5 : 7 logements temporaires (1^{er} étage aile centrale) et 7 logements définitifs (aile droite du rez-de-chaussée)
- FAULX-LES-TOMBES : rue de l'Eglise, 4 (ancien presbytère) : 2 appartements + 2 studios
- SOREE : Rue de la croisette n°19 : 2 logements de transit

Notre service gère les conventions, les contrats de bail, la liste des demandes de logement, les états des lieux, le relevé des consommations énergétiques et tout problème lié à l'occupation des appartements.

LOGEMENTS COMMUNAUX GERES PAR LA S.L.S.P. LES LOGIS ANDENNAIS

1/ Des travaux d'aménagement ont été réalisés dans les bâtiments communaux situés Rue de Strud, 16 – 18 à Haltinne suite à la subvention reçue du SPW – Département du logement.

6 logements sociaux ont été réalisés. Ils sont occupés depuis septembre et octobre 2011.



2/ Des travaux d'aménagement ont été réalisés dans le bâtiment communal situé Rue de la Pichelotte, 5 à Gesves suite à la subvention reçue du SPW – Département du logement.

6 logements moyens ont été réalisés. 5 logements sont occupés depuis septembre et octobre 2011.

Etat d'avancement des plans bisannuels du logement

(Les logements repris dans les fiches seront gérés par la SLSP « Les Logis Andennais ».)

Les priorités :

1. Terminer le plan du logement 2007 - 2008 qui est réparti comme suit :

- **FICHE 3** : Le projet d'aménagement d'un logement moyen à l'ancien presbytère de Haltinne a été regroupé, suite à l'accord du SPW, avec le projet de la **fiche 2** du Plan du Logement 2009-2010 qui consiste en l'aménagement de 2 logements moyens soit un total de 3 logements moyens. La seconde demande de permis d'urbanisme a été envoyée à la DGATLP en novembre 2011.

- **FICHE 4** : rue des Moulins à Gesves : Construction de 8 logements sociaux. Suite à une plainte des riverains, le dossier a été revu. Le projet consiste à construire 2 bâtiments distincts comportant chacun 4 appartements. Nous sommes en attente du dossier base adjudication.

2. Suivi de l'ancrage communal 2009 – 2010

Tel qu'approuvé par le Gouvernement Wallon en date du 8 décembre 2009.

- FICHE 1 :

Au départ, le projet de la fiche 1 consistait en l'aménagement de 6 logements au 2^e étage de l'aile gauche du bâtiment de la Pichelotte. Ce projet était également repris dans la fiche du PCDR n° 1.3, 1.12 et 1.13 et a fait l'objet de la 2^e convention DR. Il a été choisi de conserver ce projet en Développement Rural. Une demande de relocalisation avait été demandée au Ministre du Logement, des Transports et développement du Territoire afin de pouvoir éventuellement transférer le projet de cette fiche en un autre projet; Le Ministre nous a notifié le refus en date du 19/08/2010.

- **FICHE 2** : Presbytère de Haltinne : Aménagement de 2 logements moyens ; Voir ci-dessus.
+ fiche 3 du plan d'ancrage 2007 – 2008.

- **FICHE 3** : Centre récréatif, rue des deux chênes, 10 à Mozet : Aménagement de 3 logements sociaux. En attente du dossier base adjudication.

- **FICHE 4** : Foyer St Antoine - rue de Mozet, 1 à Goyet : Aménagement de 6 logements sociaux. (Dépendances du Foyer St Antoine)

Envoie du dossier base adjudication au SPW – Département du Logement

3. **maintenir notre taxe sur les immeubles inoccupés et abandonnés ;**
4. **atteindre un K45 comme recommandé par la circulaire administrative ; atteindre progressivement les 10% de logements publics demandés par la Région Wallonne sans mettre en danger l'équilibre budgétaire ;**
5. **compléter ce qui a déjà été entrepris en matière de logement ;**
6. **tenir compte dans la création de logements des personnes à mobilité réduite ;**
7. **travailler en partenariat avec l' AIS, le Logis Andennais, les sociétés de crédit au logement ;**

Notre volonté :

1. diversifier les logements mis à disposition des citoyens, lutter contre l'insalubrité et les immeubles abandonnés, créer de nouveaux logements ;
2. créer du logement durable.
3. veiller au développement des énergies renouvelables
4. continuer à développer le logement intergénérationnel
5. respecter nos options prises en matière de logement dans le PCDR

Subvention en vue de couvrir le coût de fonctionnement de conseiller en logement

L'administration communale a bénéficié d'une subvention de 2.500,00 € pour l'année afin de couvrir le coût de fonctionnement du conseiller en logement

Un rapport d'activité relatif au travail réalisé par le conseiller en logement ainsi que de l'utilisation de la première subvention qui nous a déjà été versée a été notifié au SPW – Département du logement en date du 22/09/2010.

Formations « logements » suivies en 2011

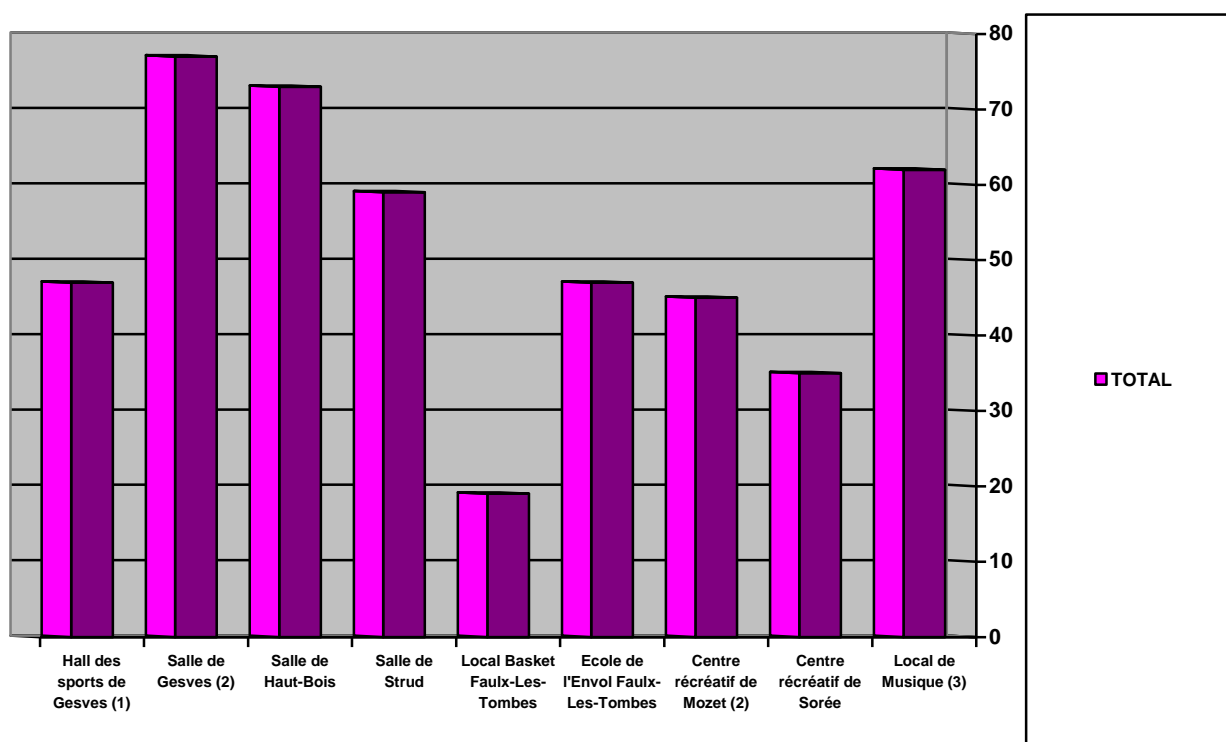
29/09/2011 : Journée sur l'ancrage communal (organisé par l'UVCW)

LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL

Agent traitant : Annie GIAUX

Demandes de location des salles communales

Localisation	Commune	Assoc. gesvoises	Assoc. non gesvoises	Particuliers gesvois	Particuliers non gesvois	Total	Annulations / sans suite
Hall des sports de Gesves (1)	18	10	15	4	0	47	0
Salle de Gesves (2)	25	23	20	8	1	77	3
Salle de Haut-Bois	3	43	3	26	0	73	6
Salle de Strud	5	37	2	15	0	59	2
Local Basket Faulx-Les Tombes	2	14	0	3	0	19	3
Ecole de l'Envol Faulx-Les Tombes	12	23	1	11	0	47	2
Centre récréatif de Mozet (2)	1	25	2	27	2	45	7
Centre récréatif de Sorée	2	11	1	21	0	35	2
Local de Musique (3)	5	41	1	1	14	62	0
TOTAL	73	217	45	116	17	464	25



(1) *Le hall des sports* est essentiellement occupé par les *écoles* en journée et par les *associations sportives* (10 au total) pour leurs entraînements hebdomadaires en soirée et les rencontres et /ou compétitions le week-end. Durant le mois de juillet, le hall est occupé par la *Plaine de vacances*.

(2) Durant toute la période scolaire, les *salles communales de Gesves, Faulx-Les Tombes et Mozet* accueillent des cours, activités culturelles et sportives organisées par *les écoles et certaines associations locales*.

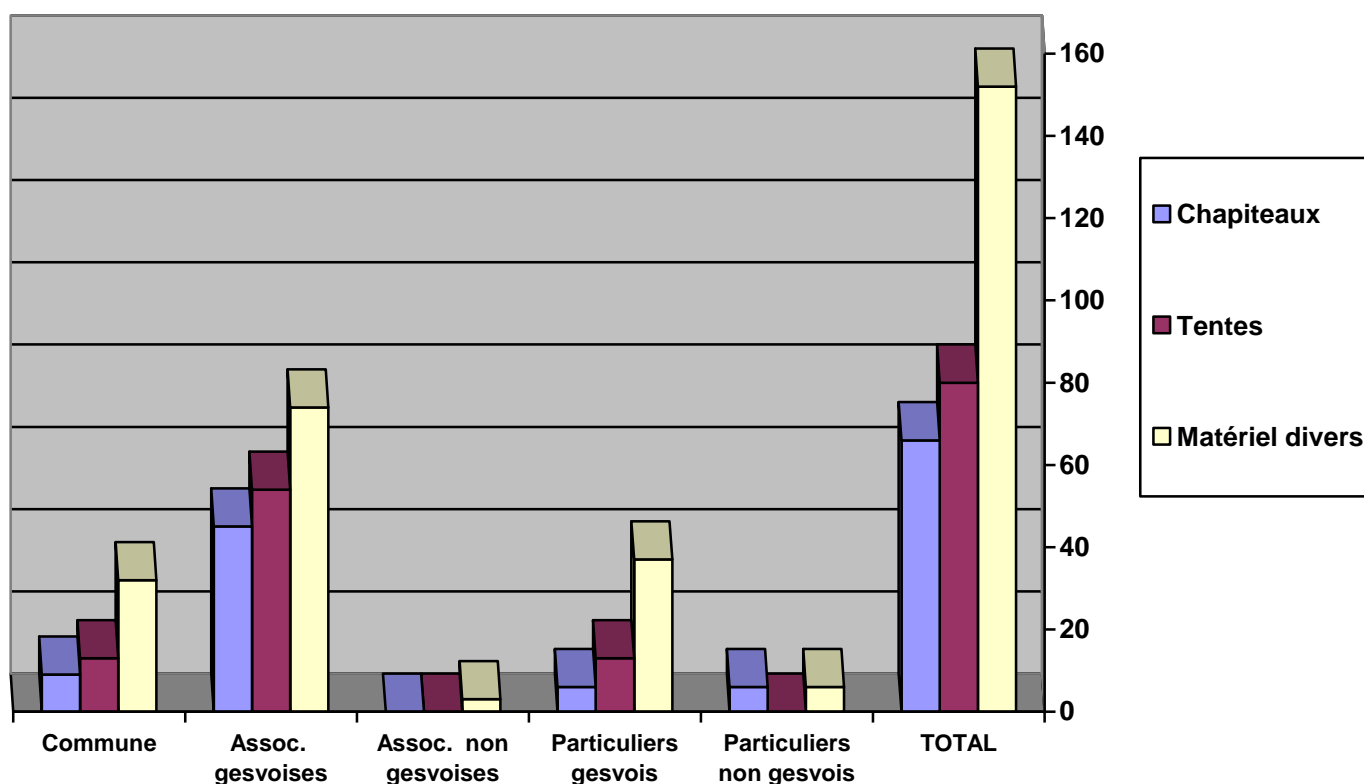
(3) Le **local de Musique** est occupé principalement par le *Conservatoire (2 fois/semaine)* et les *consultations O.N.E (1 fois/mois)*, ainsi que pendant les *Plaines de vacances*.

Dans le tableau ci-dessus figurent uniquement les locations ponctuelles qui s'ajoutent à ces occupations normales et régulières.

Les activités et animations des *Asbl Gesves-Extra* et *Planet Sports* sont incluses dans le tableau.

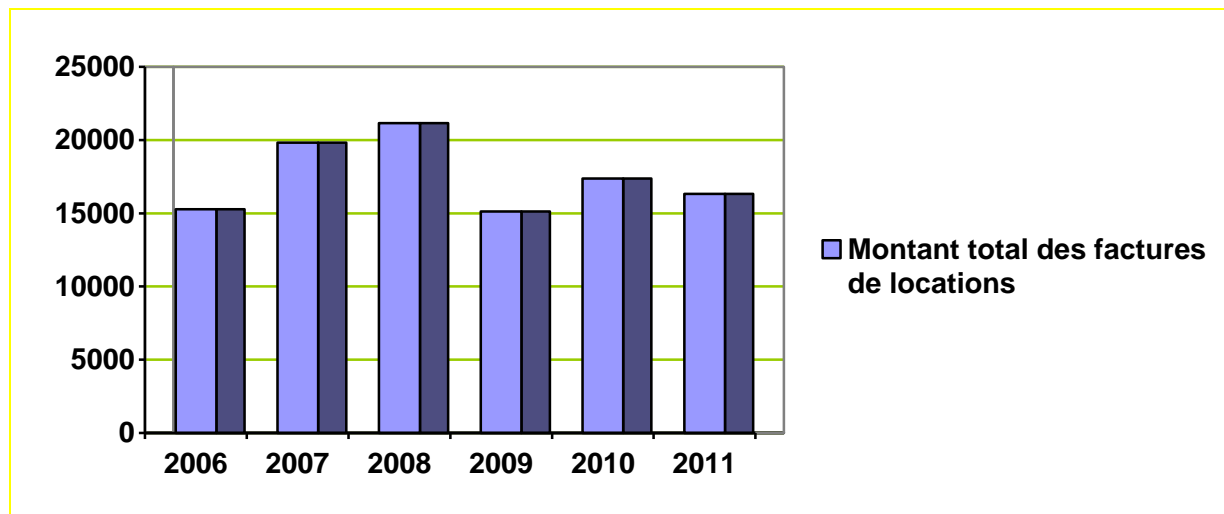
Livraison – Mise à disposition de Tentes, Chapiteaux et Matériel divers

Matériel communal	Commune	Assoc. gesvoises	Assoc. non gesvoises / Communes voisines	Particuliers gesvois	Particuliers non gesvois	TOTAL	Annulations
Chapiteaux	13	29	3	3	0	48	7
Tentes	17	35	5	10	0	67	8
Matériel divers	28	89	7	25	4	153	12
Total						268	



Ces 268 livraisons ont occupé l'équivalent de 2 agents à temps plein toute l'année.

Les locations de salles communales et les mises à disposition de matériel communal représentent 278 factures, pour un montant global de **16.329,00 €** (sont incluses, les factures dégrévées par le Collège communal suite à reconsidération du tarif de location appliqué aux associations locales, voir décision du Conseil communal en sa séance du 28 mai 2009).



Les formulaires de réservations « *salles, tentes, chapiteaux et matériel* » sont téléchargeables sur le site internet communal : www.gesves.be (rubrique « *Sports et Loisirs* »).

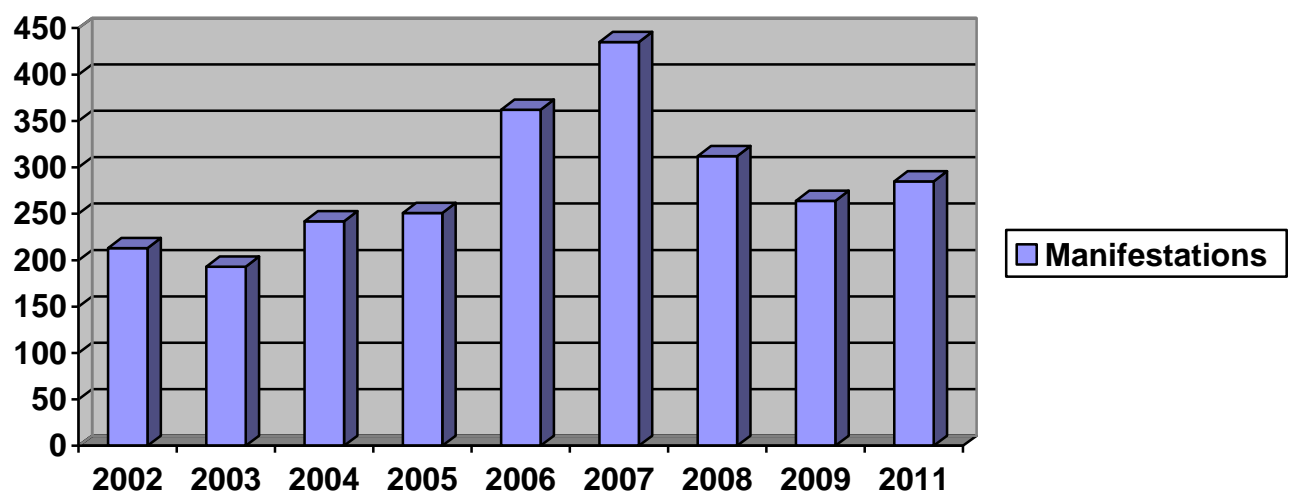
MANIFESTATIONS – AUTORISATIONS – INFORMATIONS

Agent traitant : Annie GIAUX

Manifestations

Mise à jour et publication du calendrier des différentes manifestations qui ont lieu dans l'entité gesvoise :

Manifestations	2011	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
touristiques, culturelles, musicales, sportives, kermesses, grands feux, marchés, etc. (suivant les formulaires rentrés par les différentes associations locales	285	264	312	435	362	251	242	193	213

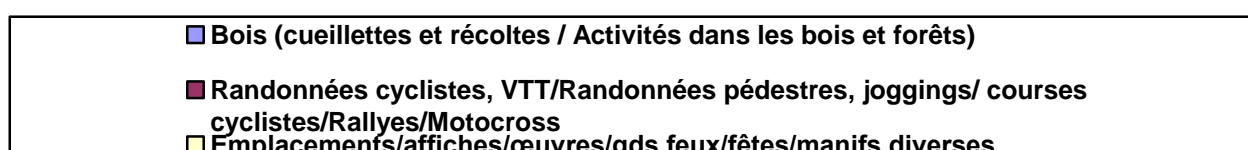
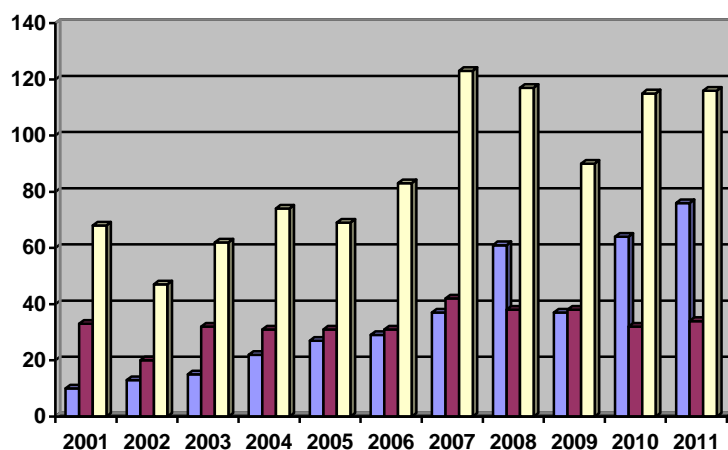


Un « formulaire d'annonce de manifestation » est disponible sur www.gesves.be et à transmettre à Annie Giaux : autorisations-manifestations.gesves@publilink.be ou au secrétariat communal.

Ces informations sont relayées :

- au journal hebdomadaire local : « *Andenne Potins* », dans la 1/2 page d'informations communales réservée à Gesves (informations transmises par le secrétariat communal)
- via le site Internet communal www.gesves.be (à la demande)
- dans le bulletin communal « *Gesves Info* »
- dans le mensuel du *Syndicat d'Initiative de Gesves*

Autorisations



Détails de ce graphique : tableau ci-après,

	2011	Total 2011	2010	Total 2010	2009	Total 2009	2008	Total 2008	2007	Total 2007	Total 2006	Total 2005
Bois : Cueillettes myrtilles, récolte de champignons, ...	26	76	23	64	0	37	26	61	23	37	29	27
Activités dans les bois et forêts	50		41		37		35		14			
Randonnées pédestres / Joggings	10	34	12	32	16	38	16	38	19	42	31	31
Randonnées cyclistes et VTT	10		9		9		7		9			
Courses cyclistes	6		5		5		5		7			
Rallyes ancêtres automobiles - 4X4 - Quads etc.	6		4		5		6		5			
Motocross / Motos	2	116	2	115	3	90	4	117	2	123	83	69
Emplacements	9		14		14		22		13			
Affichages /œuvres	15		9		9		18		41			
Grands feux	4		4		6		6		4			
Kermesses/ fêtes et manifestations diverses / chevaux et attelages	12		19		14		18		23			
Divers / travaux	45 / 31		69		47		53		42			

Associations locales

Une liste partielle des **associations locales de l'entité** peut-être consultée sur le site Internet communal www.gesves.be ; le service gère et met à jour cette liste (modifications au sein du comité, des coordonnées téléphoniques, adresses, E-mail, liens Internet, etc.) :

<i>ASSOCIATIONS</i>	<u>2009 à 2011</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>	2006	2005	2004	2003
3 X 20	6	6	6	5	5	5	5
ACRF (Action Chrétienne Rurale Féminine)	3	5	5	5	5	5	5
FNAPG (Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre)	6	6	6	6	4	5	5
Fabriques d'Eglise	6	6	6	6	6	6	6
Comités Ecoles	5	5	5	4	4	4	4
Comités Animations / Kermesses	20	21	17	14	12	11	10
Jeunesse	4	5	5	8	8	8	8
Musique	15	15	15	13	11	12	12
Nature	3	6	6	7	5	5	5
Social	25	24	23	21	17	15	15
Sports	30	32	30	28	23	25	25
Art	11	13	11	11	12	12	12
Culture	10	13	12	11	4	4	4
	144	157	147	139	112	113	112

Un formulaire de « mise à jour 2012 » sera disponible auprès de nos services : autorisations-manifestations.gesves@publilink.be et sur le site internet : www.gesves.be (rubrique « Sports et Loisirs »)

ETAT CIVIL

Agent traitant : Stéphanie BRAHY

Actes d'Etat Civil du 01.01.2011 au 30.11.2011

	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Naissances	69	65	82	81	63	80
Mariages	28	23	20	33	29	23
Décès	55	77	58	67	64	63
Divorces	16	13	19	17	10	12
Reconnaissances avant naissance	19	26	35	27	23	22
Adoptions plénières	-	-	-	1	-	1
Reconnaissances paternelles	-	-	-	3	-	3
Acquisition de nationalité	2	1	-	1	1	1
Concessions de sépulture octroyées	7	20	16	16	17	17
Columbariums octroyés	1	4	4	2	2	2
Incinérations	10	24	15	11	13	11
Dossiers de demande de pension de retraite	25	17	13	17	13	25
Dossiers de demande d'allocations pour handicapés	45	43	73	63	62	63
TOTAL	277	313	335	339	297	323

EtRANGERS

Agent traitant : Dominique LESSIRE

Demandeurs d'asile

Sur la commune de Gesves, il y a 26 demandeurs d'asile, soit 2 familles et 10 isolés.

Ces personnes sont accueillies dans une initiative locale d'accueil (ILA)

Dans les 8 jours de sa demande d'asile, l'étranger doit se présenter à l'Administration communale avec son attestation délivrée par l'Office des étrangers.

Après enquête de résidence, délivrance d'une attestation d'immatriculation valable 3 mois prorogeable 3 fois 3 mois puis de mois en mois en attendant la décision du Commissariat général aux réfugiés et apatrides (CGRA).

S'il y a refus de reconnaître le statut de réfugié, l'Office des étrangers (OE) donne instruction à la commune pour retirer le titre de séjour et délivrer l'ordre de quitter le territoire.

Si l'étranger est reconnu réfugié, sur production de son certificat de réfugié (délivré par le CGRA) et après enquête de résidence, l'AC l'inscrit au registre des étrangers et lui délivre un certificat d'inscription au registre des étrangers (CIRE) illimité ;

2011 : 24 Attestations renouvelables de mois en mois

En outre, nous avons des personnes arrivées illégalement sur le territoire de la commune de Gesves et qui demandent une autorisation de séjour.

- 3 dossiers sont en cours (délai d'attente, suivant l'OE, 3-4 ans).

Regroupement familiaux

Traitement de 10 dossiers

Ces dossiers sont très longs.

Mariages

Cela concerne des mariages entre gesvois et personnes étrangères.

Traitement de 7 dossiers (Toujours en cours)

Outre la procédure administrative longue et pénible aussi bien pour les mariages conclus en Belgique, qu'à l'étranger, l'OE demande que l'on fasse parvenir une fiche « signalement d'un mariage » afin de centraliser les différentes déclarations de mariage des illégaux au travers des communes afin d'éviter le « shopping mariage » et parallèlement à cette procédure demander un avis au parquet compétent.

Etudiants

Traitement de 2 dossiers

Délivrance d'annexes puis de cartes de séjour ;

En 2011 le service étrangers a traité 72 dossiers (beaucoup sont encore en cours), cela représente parfois une simple délivrance de carte de séjour, dans d'autre cas il s'agit de dossiers très complexes.

En 2011, 26 cartes de séjour ont été délivrées.

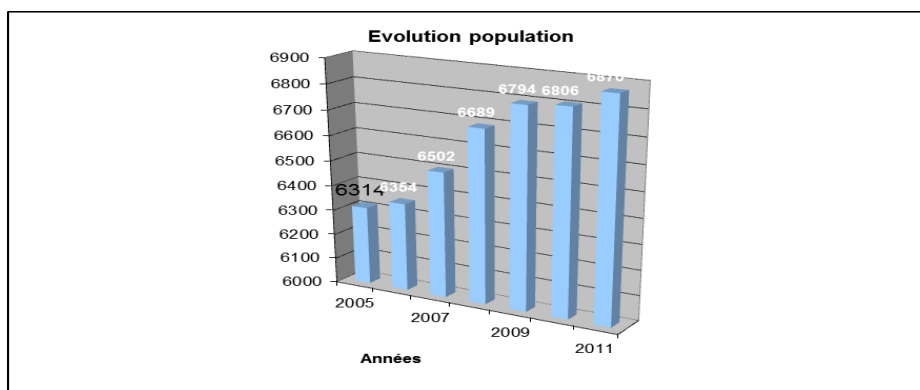
- Cartes A : 6
- Cartes B : 1
- Cartes C : 0
- Cartes D : 0
- Cartes E : 0
- Cartes E+ : 18
- Cartes F : 1
- Cartes F+ : 0

POPULATION

Agents traitants : Stéphanie ARNOULD, Caroline BONMARIAGE et Justine HAYEN

Au 30.11.2011, nous enregistrons 6870 habitants, répartis en 2623 ménages, soit 5 ménages de plus qu'en 2010.

Années	Population	Taux d'accroissement annuel (moyenne)	Augmentation annuelle de la population
1977	4051	<i>Situation au 1^{er} janvier (fusion des Communes)</i>	
1995	5332	+ 2,00 %	+ 104 habitants
1996	5420	+ 3,60 %	+ 192 habitants
1997	5525	+ 1,94 %	+ 105 habitants
1998	5648	+ 2,22 %	+ 123 habitants
1999	5781	+ 2,35 %	+ 133 habitants
2000	5862	+ 1,40 %	+ 81 habitants
2001	5916	+ 0,92 %	+ 54 habitants
2002	5990	+ 1,25 %	+ 74 habitants
2003	6132	+ 2,37 %	+ 142 habitants
2004	6225	+1,52 %	+93 habitants
2005	6314	+1,43 %	+89 habitants
2006	6354	+0,63 %	+40 habitants
2007	6502	+ 2,30 %	+ 148 habitants
2008	6689	+2,80 %	+187 habitants
2009	6794	+ 1,57 %	+ 105 habitants
2010	6806	+ 0,17 %	+12 habitants
2011	6870	+ 0,94 %	+ 64 habitants



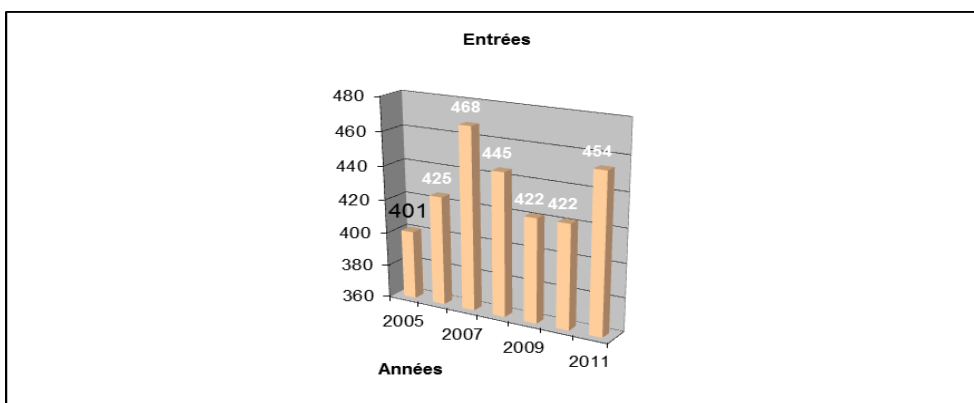
MENAGES	isolés	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers.	6 pers.	7 pers.	8 pers.	9 pers.	Tot.
Gesves	279	311	191	186	86	12	6	3	1	1075
Faulx-Les Tombes	161	201	106	127	49	22	3	0	0	670
Haltinne	118	116	59	70	37	5	3	0	1	409
Mozet	81	69	49	41	14	4	2	0	0	260
Sorée	68	68	23	30	18	2	0	0	0	209
TOTAL 2011	707	765	428	454	204	45	14	3	1	2623
TOTAL 2007	630	711	440	456	177	53	10	3	1	2481
TOTAL 1999	458	574	366	391	187	54	19	2	1	2052

EVOLUTION POPULATION

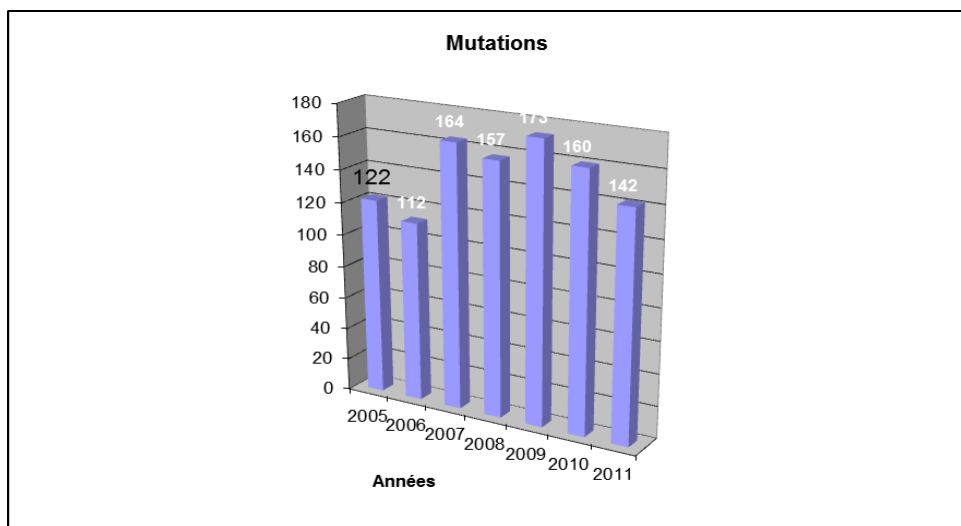
Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nbre.Hab.	6314	6354	6502	6689	6794	6806	6870

Chiffres au 30/11 (avec R.A.)

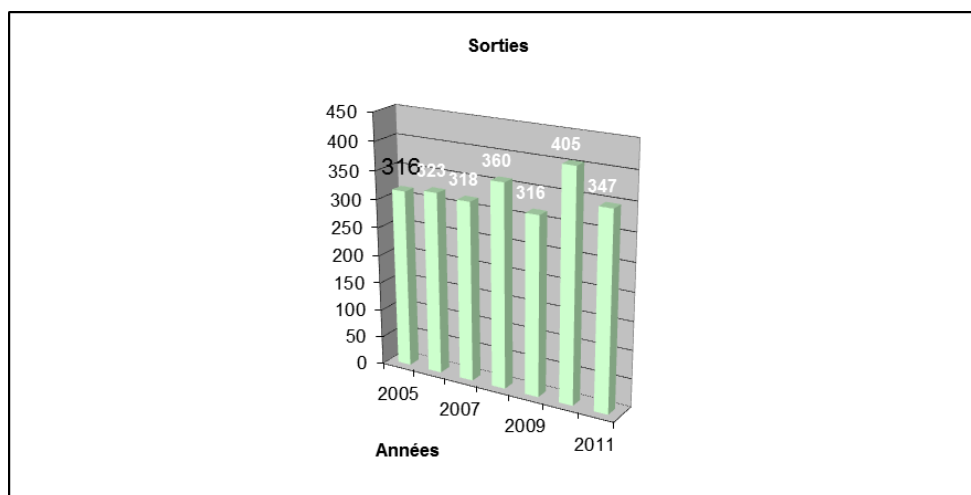
Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nbre. Entrées	401	425	468	445	422	422	454



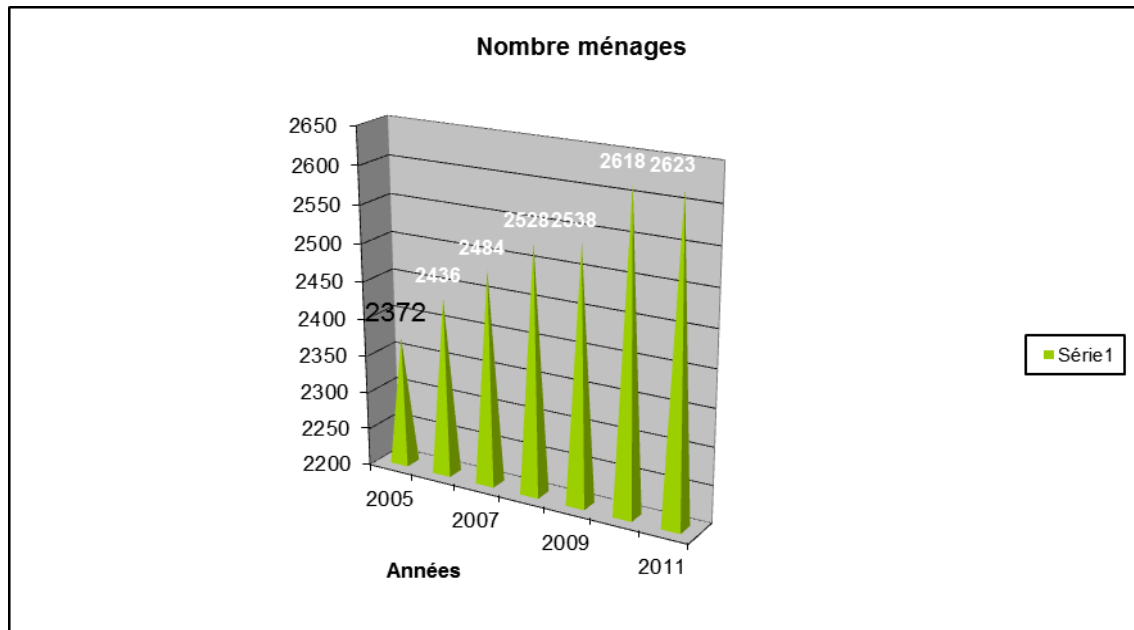
Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nbre.Mutations (internes)	122	112	164	157	173	160	142



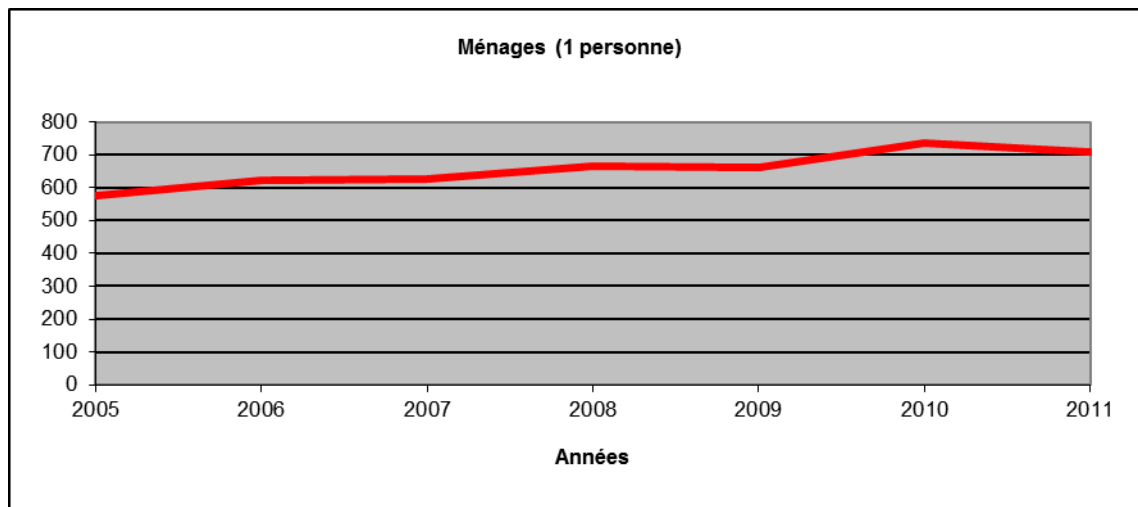
Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nbre.Sorties	316	323	318	360	316	405	347



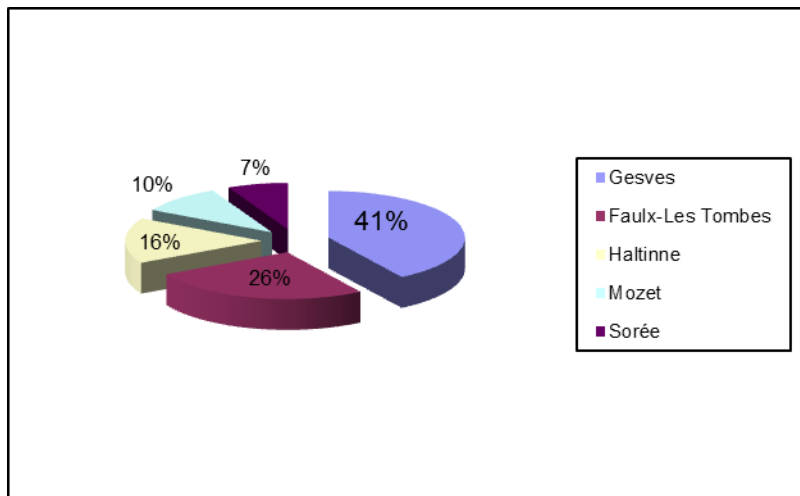
Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nbre. Ménages	2372	2436	2484	2528	2538	2618	2623



Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nbre. Ménages (1personne)	577	624	627	665	662	734	707



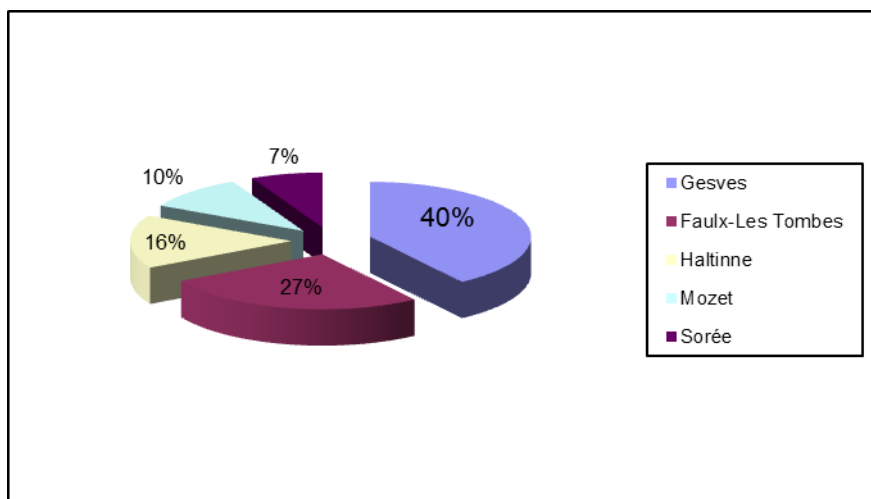
Habitants/village



HABITANTS/VILLAGE

Gesves	2815
Faulx-Les Tombes	1801
Haltinne	1082
Mozet	676
Sorée	495
TOTAL	6870

Electeurs potentiels



ELECTEURS POTENTIELS

Gesves	2102
Faulx-Les Tombes	1387
Haltinne	819
Mozet	528
Sorée	376
TOTAL	5212

Travaux complémentaires réalisés par le service population

TYPE DE DOCUMENTS	Nbre.moyen.
Rapports d'enquêtes	596
Changement de domicile – sorties	347
Cohabitations légales	42
Déclarations perte/vol carte d'identité	52
Cartes d'identité moins de 12 ans KIDS ID activée	207
Cartes d'identité électroniques activées	1731
Cartes d'identité étrangers	30
Cartes d'identité provisoires	7
Cartes d'identité envois convocations	1270
Demandes de Code PIN –PUK égarés	110
Envois rappels CIE	615
Déclarations de dernières volontés (sépultures)	13
Autorisations parentales légalisées	285
Certificats Composition de ménage	1404
Certificats de vie	30
Certificats de nationalité	4
Certificats de résidence	373
Passeports	249
Permis de conduire	467
Extraits de casier judiciaire	753
Casiers judiciaires - Avis motivés	213
Casiers judiciaires encodés	114
Bulletins de renseignement	293
Demandes diverses – Info@gesves.be	104
Demandes diverses - Courrier	297
TOTAL	9606

SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »

Agent traitant : Jean-Marie PAULET

Travaux d'empierrement : accotements

- Chemin des Coriats
- Rue de Space à Gesves
- Rue du Viviers Traine
- Rue de Haltinne
- Rue du Couvent
- Rue du Sabotier
- Sur les Nooz
- Rue de la Fabrique

Pose de tuyaux : extension du réseau de collecte des eaux usées ou de ruissellement

Travaux pour tiers, raccord au réseau d'écoulement

- Rue du Calvaire, 9 à Mozet (ANDRIEN-BOURNONVILLE), payé sur devis accepté
- Chaussée de Gramptinne à Faulx, nouvelle construction (BECHET-RASQUIN), payé sur devis accepté
- Rue de Brionsart, 35 à Gesves (VANHOEVEN Annie), payé sur devis accepté
- Rue des Moulins, 42 à Gesves, raccordement à l'égout (DE STAERCKE Sophie), payé sur devis accepté
- Fau Sainte-Anne, 32 à Gesves, pose de tuyaux en béton (BILLER-RAMBOUX), payé sur devis accepté
- Magasin SPAR de Gesves, payé sur devis accepté

Pose de filets d'eau

- rue Les Forges, 28 à Gesves (DECKERE-GAUDEMONT), payé sur devis accepté
- rue de Brionsart, 28 à Gesves (MICHEL Eddy), payé sur devis accepté
- Drève des Arches, 3A à Faulx (TOPOJANI-NAISSE), payé sur devis accepté
- Rue Belle-Vue, 6 à Gesves (BACONNAIS-VIVRALET), payé sur devis accepté
- Ruelle Burton, 15A à Gesves (FONTINOIS-MADDOE), payé sur devis accepté
- Petit Pourrain

Pose de bordures

- Petit Pourrain

Pose de tarmac à chaud et à froid : +/- 380 tonnes

- rue Bourgmestre René Bochat
- Rue de Houte
- Rue du Centre
- Rue de la Drève

- Rue de la Bergerie
- Rue Monjoie
- Chemin de Messe
- Rue du Chaumont
- Rue de Labas
- Rue du Manoir
- Rue du Bottier
- Rue Basse Ramsée
- Rue de Bellaire
- Rue de Han
- Rue des Bourreliers
- Rue Rond Bois
- Rue du Couvent
- Rue de la Drève
- Rue de Sierpont
- Rue de Space
- Chemin des Coriats
- Rue Les Fonds
- Rue du Sabotier
- Impasse du Blancbou
- Rue de la Pologne
- Rue Pieltain
- Try d'Hostet
- Rue des Comognes
- Rue Grande Commune
- Rue du Haras

Vidanges avaloirs

- Faulx-les-Tombes : 231
- Gesves : 270
- Haltinne : 105
- Mozet : 104
- Sorée : 62

Curage de fossés

- Vieille Drève
- Try d'Hostet
- Rue de Labas
- Rue du Grand Stet
- Chemin de Messe
- Rue des Basses Arches

Fauchage d'accotements

260 km du mois avril au mois d'octobre

Signalisation routière

- Entretien et pose panneaux directionnels et de signalisation
- Pose de miroirs
- Pose de bandes sonores
- Marquage au sol

Placement du radar préventif

- rue Grande Commune
- Route d'Andenne à Faulx- Les Tombes
- Rampe Place communale vers écoles
- Rue des Comognes
- Rue du Centre à Sorée vers Evelette
- Rue des Basses Arches vers Haut-Bois
- Rue de Loyers
- Rue de la Chapelle
- Inzeculot
- Rue de la Pichelotte
- Rue des Moulins

Bus scolaire

TRAJETS SCOLAIRES 2011

Classes vertes	13 AR
Escalade	35 AR (septembre à décembre)
Hall des Sports	7 AR (septembre à déc.)+62 AR (jan. à juin)=69 AR
Piscine « bébé nageurs »	80 AR
Autres	63 AR

Tonde des pelouses

Terrains de Football

4 terrains du mois d'avril au mois d'octobre (112 tontes)

Cimetières

- Gesves
- Haltinne
- Haut-Bois
- Sorée

Plaines de jeux

- Ry del Vau à Gesves
- Rue de l'Eglise à Faulx-les-Tombes
- Rue du Centre à Sorée

Centre récréatif de Mozet

Pichelotte

Centre récréatif de Sorée

Déneigement

Début du sablage à partir du 20/12/2010 au 30/03/2011

Quantité de sel et laitier utilisé = 410 tonnes.

Divers

- empierrement d'une cour située rue du Commerce à Faulx (BRUAUX), payé sur devis accepté
- Réparation mur du Château à Haltinne + pose de balustrade
- Réparation mur de Strud (Rulkin)
- Réparation du mur de la maison communale
- Réparation pavés du parking de la maison communale
- Réparation du mur à Goyet
- Réparation du mur Léon Pirsoul à Haltinne (berges du ruisseau de Làbas)

Cimetières

	Inhumation	Columbarium	Dispersion des cendres	Exhumation
Gesves	15	1	0	1
Faulx-Les Tombes	5	0	0	
Haltinne	5	0	0	
Haut-Bois	8	0	1	
Sorée	3	0	0	
Mozet	2	1	2	

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES

Agent traitant : Chantal KINDT

Tableaux récapitulatifs

MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX	OBJET DU MARCHÉ	MONTANT ATTRIBUÉ
Maison communale	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, travaux de rénovation de salles communales Intercommunale BEP Rénovation de la salle des mariages et de la salle des fêtes WOODHOME sprl, Rue Rahet, 20 à 6990 MONTEUVILLE Insonorisation du Service population/Etat civil et du hall d'entrée de la Maison communale GDAI, rue du Siège, 33G à 4530 WARNANT	3.630,00 € 54.171,52 €, 21% TVA comprise 104/723-51 2011 0001 du budget extraordinaire 2011 1.406,02 € TVA comprise Article 104/125-06 du budget ordinaire 2011
Eglise de Strud	Remplacement de l'installation de chauffage Ets HENRYTHERM SA, rue Clair Champs, 128 à 5351 Haillot	16.776,65 € TVAC Article 790/724-60 du budget extraordinaire 2011
Ecoles	Mise en conformité de l'installation incendie de l'Ecole communale de l'Envol à Faulx-Les Tombes DUMAY-MIOR rue Turenne, 70 à 6000 Charleroi	3.275,59 € TVA 21% comprise Article 72201/125-06 du budget ordinaire 2011 Modification du contrat de maintenance de l'installation existante en y incluant un supplément de 35,72 € TVA 21% comprise
Bâtiments et terrains communaux	Installation d'un système d'alarme et de détection d'intrusion dans le bâtiment communal Rue de Strouvia, 3 DUMAY-MIOR Rue de Turenne, 70 à 6000 Charleroi	5.073,89 € TVAC l'article 569/724-53 2011 00 12 du budget extraordinaire 2011 contrat de maintenance de l'installation suivant la formule A4 255.62 €TVAC par an

MARCHÉS PUBLICS DE FOURNITURES	OBJET DU MARCHÉ	MONTANT ATTRIBUÉ
Maison communale	<p>Matériel de sonorisation pour la salle des Fêtes</p> <p>COMMUNITY SA, Rue Rempart de la Tour, 29 à 5590 Ciney pour un montant de</p> <p>Achat de 11 nouveaux PC dans le cadre du renouvellement du parc informatique Phase 1 Adehis sa, rue De Néverlée 12 à 5020 Namur</p> <p>Phase 2 du renouvellement du parc informatique de l'administration communale</p> <p>Lot 1 14 PC FUSION-K, Rue de Houyoux, 4 à 5340 GESVES</p> <p>Lot 2 1 PC portable FUSION-K, Rue de Houyoux, 4 à 5340 GESVES</p> <p>Lot 3 1 PC Urbanisme FUSION-K, Rue de Houyoux, 4 à 5340 GESVES</p> <p>Lot 4 1 Serveur Installation/configuration sur site ADEHIS sa, Rue de Néverlée 12 à 5020 Namur</p> <p>Acquisition de décorations lumineuses pour la façade de la Maison communale, en vue des festivités de fin d'année</p> <p>LEBLANC, Avenue Legrand, 41 à 1050 BRUXELLES</p>	<p>4.322,02 € TVA 21% comprise ; Articles 104/744-51 20110001 et 104/723-51 2011 0001 du budget extraordinaire 2011</p> <p>15.510,75 € TVAC budget extraordinaire de l'exercice 2010 à l'article 104/742-53/2010-0004</p> <p>13.882,33 € TVA 21% comprise</p> <p>1.089,00 € TVA 21% comprise</p> <p>1.815,00 € TVA 21% comprise</p> <p>22.815,46 € TVA 21%</p> <p>Article 104/742-53/20110004 du budget extraordinaire de l'exercice 2011 Dossier à la Tutelle</p> <p>3.775,20 € TVA 21% et livraison comprises</p> <p>Aide annuelle octroyée à la Commune de GESVES par l'Intercommunale AIEG (Solde d'un montant de 13.375 €)</p>
Bâtiments et terrains communaux	<p>Achat d'huile de colza pour la cogénération de la Pichelotte AK GISTEL - Nieuwpoortse Steenweg, 195B à 8470 GISTEL</p>	<p>5.930 € TVA 6%, livraison et accises comprises mandat de paiement ordonnancé le 14/03/2011</p>

Services techniques	Matériaux de voirie	60.000,00 €
	Achat d'un souffleur à placer sur le tracteur de fauchage communal VANDACO SA rue de Fisine, 11 5590 CINEY	4.174,50 € Article 421/744-51 20100025 du budget extraordinaire 2010
	Achat d'une camionnette neuve Pour le Service technique Garage HENNAUX Namur, chaussée de Louvain, 602 à 5020 Champion	23.549,02 € TVA 21% comprise article 421/743-52-201000-23 du budget extraordinaire de l'exercice 2010.
	Acquisition de moellons de grès Carrière de la HAZOTTE Grand Route, 7 à 4163 TAVIER	suivant l'offre reçue le 12 septembre 2011 Article 421/731-60 2011 0018 du budget extraordinaire 2011 Suivant le montant global estimé par le Conseil communal du 29/06/2011
	Acquisition de moellons de calcaire M.P.Y. DAPSENS SPRL Rue de la Gayolle, 1 à 5530 YVOIR	Suivant l'offre reçue le 6 septembre 2011 l'article 421/731-60 2011 0018 du budget extraordinaire 2011 montant global estimé par le Conseil communal du 29/06/2011
	Réparation de murs de soutènement - acquisition de couvre murs DAPSENS rue de la Gayolle, 1 à 5530 YVOIR	4.973,10 € TVA 21% comprise Article 421/731-60 2011 0018 du budget extraordinaire 2011
	Achat d'un camion pour le service voirie UNI - TRAC sa, Rue Gillet Ville, 38 à 5170 LESVE,	135.128,47 € 21% TVA comprise Article 421/743-53 du budget extraordinaire de l'exercice 2011
	Acquisition d'une trémie d'une capacité de 2m3 avec entraînement par hydraulique du porteur	21.780,00 € 21% TVA comprise
	SUD EQUIPEMENT SPRL, Rue du Moulin, 21 à 6724 HOUEMONT	Article 421/744-51 (n° de projet 20110023) du budget extraordinaire de l'exercice 2011
	Acquisition d'une trémie d'une capacité de 5m3 avec entraînement par roue suiveuse	31.593,10 € 21% TVA comprise
	VANDACO sa, Zoning industriel à	Article 421/744-51 (n° de projet 20110023) du budget

Services techniques	<p>5590 ACHENE Acquisition d'un groupe électro hydraulique pour lame valide et une lame de déneigement pour camion</p> <p>VANDACO sa, Zoning industriel à 5590 ACHENE</p> <p>Achat de vêtements de travail et de sécurité nécessaires aux ouvriers communaux dans l'exercice de leur fonction</p> <p>suivant la convention conclue entre le SPW et la Commune de GESVES permettant à celle-ci de bénéficier des conditions identiques à celles obtenues par le SPW dans le cadre des Marchés de Fournitures de ce dernier</p> <p>Une camionnette double cabine RENAULT Ciney SA, Parc de Biron à 5590 Ciney</p> <p>Une camionnette simple cabine RENAULT Ciney SA, Parc de Biron à 5590 Ciney</p> <p>3 véhicules d'occasion (type voiture mixte ALLART Motor sprl à 6900 Marche-en-Famenne</p>	<p>extraordinaire de l'exercice 2011 15.209,70 €, 21% TVA comprise Article 421/744-51 (n° de projet 20110023) du budget extraordinaire de l'exercice 2011</p> <p>6.050,34 € TVAC</p> <p>Article 421/124-05 du budget ordinaire 2011</p> <p>20.760,40 € TVAC 421/743-52 20110022 du budget extraordinaire de l'exercice 2011</p> <p>19.400,40 TVAC 421/743-52 20110022 du budget extraordinaire de l'exercice 2011</p> <p>35.480,00 €TVAC 421/743-52 20110022 du budget extraordinaire de l'exercice 2011</p>
Ecoles communales	<p>Acquisition de 3 ordinateurs portables destinés aux activités des classes d'Intégration de l'Ecole communale de l'Envol</p> <p>Un nouveau PC pour l'Ecole communale de l'Envol</p> <p>Fournitures scolaires BRICOLUX sa, rue Saint Isidore - Parc Industriel 2, 6900 Marche-en-Famenne</p>	<p>2.900,00 €</p> <p>1.241,22 € TVAC Article 104/742-53/2010-0004 budget extraordinaire de l'exercice 2010</p> <p>7.629,64 € Prorogation de la durée du Marché de Fournitures d'un an suivant offre reçue le 12/05/2010 Article 722/124-02 du budget ordinaire 2011</p>
Divers	Achat de 800 plants forestiers de chênes rouges d'Amérique pépinière Armand OP DE BEECK à 2580 PUTTE	968,00 € TVA 21% et transport compris Article 640/124-06 de l'exercice 2010

Divers	<p>Approvisionnement de 60 tonnes de sel de déneigement ECODREAM Rue Martinpa, 11 à 4557 Soheit Tinlot</p> <p>Participation au marché de fournitures relatif à l'approvisionnement en sel de déneigement conclu par le SPW – DG01 avec l'entreprise ESCO Benelux, Park Lane Culliganlaan, 2 Bus 1 à 1831 DIEGEM, suivant les principes de fonctionnement négociés par le SPW au profit des Communes wallonnes</p> <p>Acquisition de laitier de déneigement Entreprise Serge CLOET Rue du Bois d'Ohey, 265b 5350 OHEY</p> <p>Acquisition de laitier de déneigement PALIFLOR logistics Rue Chaumont 4C à 4480 HERMALLE-SOUS- HUY</p>	<p>4.791,60 €TVA Article 421/140-13 du budget ordinaire 2011</p> <p>10.225,85 € Article 421/140-13 du budget ordinaire 2010-2011</p> <p>83.49 €/tonne rendue TVA 21% comprise</p> <p>Article 421/140-13 du budget ordinaire 2011-2012</p> <p>11.369,33 € Article 421/140-13 du budget ordinaire 2010</p> <p>31.46 €/la tonne rendue TVA 21% comprise l'article421/140-13 du budget ordinaire 2011</p>
--------	--	---

MARCHÉS PUBLICS DE SERVICES	OBJET DU MARCHÉ	MONTANT ATTRIBUÉ
Maison communale	<p>Service Externe pour la Prévention et la Protection au Travail PROVITMO</p> <p>location de 2 imprimantes couleur sur pied SPC430DN RICOH</p> <p>Prestations de Madame LANGE, Architecte d'intérieur Rue Léon Pirsoul, 2 à 5340 HALTINNE</p> <p>Impression d'une carte touristique, en 5.000 exemplaires, à distribuer gratuitement lors du « Wallonie week-end Bienvenue » des 12 et 13 novembre 2011 Nuance 4 à Naninne</p>	<p>2.647,03€</p> <p>133,03 € par mois TVA 21 % comprise, échéance des contrats de location fin juillet 2014</p> <p>Articles 722/01 123-12 et 104/123-12 du budget ordinaire 2011</p> <p>1.161,60 € TVA 21% comprise Article 104/125-06 du budget ordinaire 2011</p> <p>1.459,80 € TVA 6 % comprise Article 762/124-48 du budget ordinaire de l'exercice 2011</p>
Bâtiments et terrains communaux	<p>Bornage de la propriété communale de la Pichelotte sur la partie limitrophe avec les propriétés de voisines de la rue de la Fontaine jusqu'au bâtiment du football Monsieur Jean-Pol LEROY, rue des Grands Terrains, 9 à 5100 Wépion,</p> <p>Entretien et dépannage des installations de chauffage des bâtiments communaux COFELY</p> <p>Résiliation du marché de services suivant le terme prescrit par le CSPCH relatif à ce marché</p>	<p>2.420,00 € l'article 124/122-01 du budget ordinaire de l'exercice 2010</p> <p>4.170,38 €</p>
Ecoles communales	<p>Cours de langues étrangères TRADANIM, rue Georges Attout 78 bte 6 à 5004 BOUGE</p> <p>Séances supplémentaires d'anglais aux élèves de l'école communale de l'Envol participant au projet Comenius durant les années scolaires 2011/2012 et 2012/2013 TRADANIM, rue Georges Attout 78 bte 6 à 5004 BOUGE</p>	<p>14.985,00 € Article 722/122-48 du budget ordinaire 2011 Prorogation de la durée du Marché de Services pour un an</p> <p>40.50 € ttc par période de cours Article 72201/122-48 du budget ordinaire 2011</p>

<p>Divers</p>	<p>Gestion des assurances de la Commune de GESVES ETHIAS S.A., rue des Croisiers, 24 à 4000 LIEGE, pour le montant d'offre contrôlé de</p> <p>Réalisation, l'impression et la distribution de la brochure d'information « Temps libre » MEDIAPRINT Gesves</p> <p>Impression du "GESVES-Info" 6 brochures de 24 pages REGIFO Edition - Fosses-La-Ville</p> <p>Réception du Nouvel An de l'année 2011 Signé BRASSEUR à GESVES</p> <p>Téléphonie mobile BELGACOM Mobile sa, Boulevard du Roi Albert II 27 à 1030 Bruxelles</p> <p>Aide à l'épandage et au déneigement En fonction des disponibilités : aux services de Messieurs BOIGELOT, BORSU et DELLOY et en leur attribuant respectivement une partie du territoire</p> <p>Aide à l'épandage et au déneigement Entreprise BOIGELOT (Haltinne et Mozet) Entreprise LAURENT (Faulx-Les Tombes et la partie située au sud de la Chaussée de Gramptinne) Entreprise SPRL BORSU (Sorée et la partie située au nord de la Chaussée de Gramptinne)</p> <p>Rassemblement annuel des Conseils Communaux d'Enfants le 30 avril 2011 Le Castel de Forvent 9, rue Froidebise – Sainte-Begge 5300 COUTISSE</p>	<p>69.508,76 € toutes cotisations légales comprises articles 050/124-08 125-08 127-08 117-01 des crédits inscrits au budget ordinaire de l'exercice 2011</p> <p>gratuit</p> <p>gratuit</p> <p>20 € TVAC/convive 3.680,00 € Articles 104/123-16 105/123-16 du budget ordinaire 2010.</p> <p>40.851,11€ Suivant son offre reçue le 13 janvier 2011 budget ordinaire de l'exercice 2011 à l'article 104/123-11</p> <p>121.00 €</p> <p>Conformément à leur offre l'article 421/140-13 des budgets ordinaires 2010 et 2011</p> <p>80.00€/heure l'article 421/140-13 des budgets ordinaires 2011 et 2012.</p> <p>5.160,00 €</p>
---------------	---	---

Divers	Service de gardiennage dans le cadre du rassemblement des Conseils communaux des enfants qui se tiendra à GESVES le samedi 30 avril 2011 MD SECURITE sprl, rue Polet 63 à 5020 VEDRIN	896,61 € TVA comprise l'article 762/124-48 du budget ordinaire 2011.
	Collecte des déchets encombrants La RESSOURCERIE Namuroise - Namur	265,00 €/tonne 8.633,70 €
	Lavage des vitres des bâtiments communaux ISS Facility Services - Vilvoorde	3.409,17 €

Tableau de synthèse

Type de Marchés	TRAVAUX	FOURNITURES	SERVICES	Total
Montant total adjudgé	84.589,29 €	493.994,07 €	159.104,16€	737.687,52€

MARCHÉS PUBLICS A ATTRIBUER	OBJET DU MARCHÉ	MONTANTS ESTIMÉS
Services	Réception du Nouvel an du mercredi 11 janvier 2012	Articles 104/123-16 et 105/123-16 du budget ordinaire
Services	Elaboration du contenu du guide de randonnées le « Topo GESVES »	4.000,00€ TVAC Article 569/733-60 20110025 du budget extraordinaire 2011
Fournitures	Matériel interactif pour les Ecoles communales de GESVES	4.000,00 € Article 722/741-98/20110026 du budget extraordinaire de l'exercice 2011

URBANISME

Agent traitant : Marc EVRARD

Audit interne 2011 (2010) arrêté au 30/11/11

Le volume de délibérations collégiales et du Conseil (5) à l'aide du module URBANISME représente 409 (320) dossiers de type « Urbanisme » répartis sur 239 (CU1)+ 277 (points urbanisme) (599) « points collègue » pour un total communal de 2016 (1930) délibérations en 2011, lors de 37 réunions du Collège.

PERMIS D'URBANISME	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nouvelles habitations	38	22	42	38	38	45	53	27	26+4*	11+5*	21+2*	29+[3x2]*
Extensions/transformations hab.	36	26	25	15	29	23	25	19	39+0*	20+15*	17+8*	35+[4+5]*
Autres : hangar, abri, garage,...	14	7	26	16	17	47	22	27	51	51	29	23
Refus	15	22	14	6	6	10	8	10	26	8	15	17
Retiré/Suspendu	-	-	-	-	-	-	1	1	1	2	2	3
Article 127-utilité publique	-	-	-	-	-	-	-	-	2	11	4 sur 7	13 sur 15
TOTAL	103	77	107	75	90	125	109	85	143+2	110+11	94+4	111+13

Année (2010)2011	Nouvelle hab.	Transformation hab.	Autres	Refus	Suspendu	Total
Gesves	(9+2*)13+[3x2]*	(6+3*)14+[3+5]*	(8)14	(7)9	(-1)-1	(36)47+14*
Faulx-les Tombes	(2+0*)9+0*	(5+1*)8+1*	(3)3	(2)2	(-1)0	(14)21+1*
Haltinne	(8+0*)4+0*	(2+2*)8+0*	(9)3	(3)3	(0)0	(24)15
Mozet	(2+0*)3+2*	(2+1*)3+2*	(7)2	(3)2	(0)-1	(15)8+4*
Sorée	(0+0*)0+0*	(2+1*)2+0*	(2)1	(0)1	(0)-1	(5)3
Total	(21+2*) 29+[3x2]*	(17+8*) 35+[4+5]*	(29)23	(15)17	(-2)-3	(94)111

demande avec logements supplémentaires (+nb log)

DECLARATIONS D'URBANISME	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Gesves	9	11	9	5	2	2
Faulx-les Tombes	3	6	2	0	2	2
Mozet	3	4	0	0	1	0
Haltinne	2	5	2	2	1	1
Sorée	0	3	2	2	0	0
Total	17	29	15	9	6	5

PERMIS de lotir	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Année (2010)2011	7	11	13	11	15	12	16	11	8	4	6	4	2	2
Gesves	(3)2	8 lots hab créés		densification ZHCR						= 8 lots				
Faulx-les Tombes	(1)0													
Mozet	(0)0													
Haltinne	(0)2	(11)8+(20)12 lots		en cours (Tour et Rue Muache)										
Sorée	(0)0													
Total	(4)2	8 lots hab créés		+ 1 lot en agricole						8 lots				

NOTAIRES Année (2010)2011	Division de bien : (27)33	Demandes de renseignements : (190)228
----------------------------------	---------------------------	---------------------------------------

CERTIFICATS D'URBANISME Année (2010)2011				
CU 1	(214)239	CU 2 refusé (4)1	CU 2 octroyé (1)1	CU 2 en cours 1 Certificat Patrimoine 0

ENVIRONNEMENT Année (2010)2011	Total	PRIMES	Courriers sortants
CLASSE 3 – DECLARATION	(50) 33 dont 1 non recevable	Solaire thermique (18)5	(réf ME/ME)
CLASSE 2 – PERMIS ENVIRONNEMENT	(1) 1 en cours	Isolation (0) 5	(1415) 1724
CLASSE 2 – Fonctionnaires technique+délégué	(0) 0	Réhabilitation (12)20	
CLASSE 2 – PERMIS UNIQUE	(2) 5 dont 2 en cours	PLANTATION de HAIES (2)2	Courriers entrants (>2300) >2500
CLASSE 1 – PERMIS UNIQUE	(1) 0	& 2 en cours	

Projets communaux en cours et engagés par le service urbanisme (dates clés)

Contexte législatif :

- Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Énergie modifié par le décret du 30 avril 2009 ;
- A.M. 22/08/2008 (M.B. 03/10/2008) régime de décentralisation en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme ;
- Schéma de structure adopté le 12/12/2003 ;
- Règlement communal d'urbanisme adopté le 22 mars 2006 et approuvé A.M. 20/07/2006 (M.B. 20/09/2006) ;

Classement de MOZET et Conservation

En attente chez le Ministre : décision du Collège communal de Gesves en sa séance du 04/10/2010 décidant le classement de la **Plaine Alluviale du Tronquoy à Mozet et du Samson à Jausse**.

De pleine application en 2011 : délibération du Conseil communal de Gesves en sa séance du 17/02/2010 décidant une **prime communale pour l'arrachage d'écran ou rideau de conifères en propriété bâtie et replantation d'essences feuillues**.

En préparation : **Schéma directeur de Sierpont**, mise en place des groupes de travail avec expertise communale.

Infrastructures communales – mise en œuvre 2011-2012 – Article 127

- Permis d'urbanisme pour la création de 5 logements, dans le bâtiment communal de la Pichelotte 05/01/2011 ;
- Permis d'urbanisme pour la modification du parc technique communal, centre de Tri, Chaurlis 02/02/2011 ;
- Permis d'urbanisme pour la construction/implantation d'un bâtiment à vocation sociale (8 appartements), Rue des Moulin, quartier de Surhuy 07/03/2011 ;
- Permis d'urbanisme pour la création de 6 logements, dans le bâtiment du CPAS Foyer St Antoine à Goyet 14/09/2011 ;
- Permis d'urbanisme pour la création de 3 logements sociaux, au centre récréatif de Mozet 03/08/2011 ;
- Permis d'urbanisme pour aménager 3 logements à l'ancien presbytère de Haltinne (en cours) ;
- Permis d'urbanisme pour aménager des étangs en zone forestière, Natura 2000 (en préparation) ;

Infrastructures d'utilité publique – Article 127

- Permis d'urbanisme pour la construction d'un préau à l'École Saint Joseph 21/02/2011 ;
- Permis d'urbanisme pour la construction de 4 classes avec salle sport EPEE par la Province de Namur 07/03/2011 ;
- Permis d'urbanisme pour la modification d'un relai de téléphonie mobile 30/03/2011 ;
- Permis d'urbanisme pour la construction d'une nouvelle cabine électrique (Strud R Piroy) 01/09/2011 ;
- Permis d'urbanisme pour la construction d'une nouvelle cabine électrique par IDEG (Blue Step Group) 08/01/2011 ;
- Permis d'urbanisme pour la construction de garages et car-port (Blue Step Group) 20/09/2011 ;
- Permis d'urbanisme pour la construction de nouveaux bâtiments (Classe et sanitaires) à l'École Saint Joseph – Ch. Gramptinne 10/10/2011 ;
- Permis d'urbanisme pour la construction d'un commissariat de proximité – Ch. Gramptinne 13/10/2011 ;
- Permis d'urbanisme pour la construction d'une nouvelle cabine électrique + démolition d'une cabine (Strud en cours) ;
- Classe 1, Permis unique pour 6 éoliennes dans les campagnes de Gesves/Ohey (en préparation) ;

Activités de la CCATm

En 2011, 10 séances de CCATm ont eu lieu, et une subvention annuelle régionale de 5.000€ acquise. Le travail de la commission s'est concentré sur les demandes d'avis sollicitées par le Collège communal et des demandes nécessitant les dérogations à caractère exceptionnel (articles 110 à 113), soit 78 avis, 20 de plus que l'année précédente. La majorité des dossiers d'urbanisme ont été proposés d'initiative par le Collège qui a la faculté de consulter la CCATm pour tous les permis d'urbanisme ou d'urbanisation.

Formation continue

Les séminaires techniques, colloques et réunions de travail mensuelles, trimestrielles ou saisonnières (PCDN, CRHM, campagnes de protection des Batraciens) participent à la formation du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme :

- ☞ Formations CPDT, obligatoires par décret ministériel, session 2011 pour les conseillers en aménagement du territoire et en urbanisme - CATU, Conférence Permanente au Développement Territorial, 7 journées/an ; Subvention annuelle régionale de 30.000€ ;
- ☞ Formation INASEP, Développement de la filière bois-énergie et réseaux de chaleur en Wallonie, Tenneville, 18/11/2011 ;
- ☞ Formation continuée « Conduite d'un entretien d'évaluation », Province de Namur, Institut de formation, Ecole d'administration, Namur les 22 et 20 mars 2011 ;
- ☞ Séminaire sur la méthodologie de détermination des noyaux d'habitat, Namur, 15 décembre 2011.

Expérience partagée

Accueil de deux stagiaires issus de formations axées sur l'environnement (Baccalauréat La Reid, Spa et l'Hepnam, Ciney) dans le cadre de l'utilisation raisonnée de produits phytosanitaires sur le territoire de la commune de Gesves et la sensibilisation des utilisateurs privés (TFE présentés en juin 2011).

Informatique et cartographie

La digitalisation des données, de même que l'acquisition de nouvelles couches d'informations, est continue. L'achat de nouveau matériel informatique et logiciel optimisés aux exigences du service urbanisme complète le dispositif en 2011 :

- Equipement du logiciel "Urb@Web" et outil cartographique "Urb@GIS" avec l'utilisation d'outils "Open Sources", la base de données PostgreSQL et les liaisons vers des logiciels de bureautique Open-Office et MS Office ;
- "Commune pilote" pour le module Urb@GIS actuellement en "Beta Test" avec prestations KeyObs ;
- Licences cartographiques ArcView 3.2 et licence ArcGIS 8.1 (ESRI) augmentées par une licence supplémentaire ArcView 10.0 + solutions mobile de type ArcPad installée sur un Pocket PC et pouvant être couplé à un GPS pour les relevés de terrain ;

ENERGIE

Agent traitant : Marcel HAULOT

Primes communales énergie et réhabilitation

En cohérence avec les primes de la Région wallonne portant sur les réductions de consommation d'énergie – primes qui sont régulièrement adaptées en fonction des coûts des produits et services proposés en cette matière – la Commune de Gesves adapte son règlement d'octroi de primes communales.

Mars 2003	Décision d'octroi d'une prime solaire de 380 € +120 € si plus de deux enfants à charge.	
Novembre 2007	Un seul formulaire de prime réhabilitation comprenant le solaire	
Novembre 2008	Primes solaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ suppression de la demande préalable ▪ conditionnement de l'octroi de la prime communale à l'octroi de la prime régionale (documents à l'appui) ▪ suppression de la condition suspensive de 5 ans entre deux demandes.
	Primes réhabilitation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ suppression de la demande préalable ▪ conditionnement de l'octroi de la prime communale à l'octroi de la prime régionale (documents à l'appui).
2009	Même réglementation qu'en 2008	
2010	La prime communale photovoltaïque est supprimée cependant les dossiers RW introduits avant le 31/12/2009 seront traités selon la procédure communale 2009. Création de quatre nouvelles <u>primes communales Energie cumulables</u> pour travaux d'isolation du toit, du sol, des murs et pose de double vitrage. Ajout de la prime solaire thermique au paquet des 4 primes communales Energie. Un seul document et une même procédure pour ces 5 demandes – effectivité au 15 octobre 2010 et montant arrêté à 10% de la primes RW.	
2011	Même réglementation qu'en 2010	



Dossiers de Primes Communales octroyées

Année	Total octroyé		primes solaires *			isolation et châssis			divers réhabilitation		
	nbr	€	nbr	% du budget	€	nbr	% du budget	€	nbr	% du budget	€
2006	16	6.680,00	3	19%	1.260,00	8	55%	3.660,00	5	26%	1.760,00
2007	18	7.080,00	5	29%	2.020,00	7	38%	2.660,00	6	34%	2.400,00
2008	29	11.740,00	13	46%	5.420,00	11	36%	4.180,00	5	18%	2.140,00
2009	32	12.640,00	21	67 %	8.460,00	7	18 %	2.280,00	5	15 %	1.900,00
2010	29	11.020,00									
2011	30	9.217,00	5	9%	815,00	5	6%	562,00	20	85%	7.840,00

Formations

2010	Formation continuée des conseillers en énergie 21/09/2010 UVCW – BEP Namur Formation contrôle dossiers PEB 14/10/2010 IFAM – Dinant Formation encodage dossiers PEB 14/10/2010 IFAM – Dinant Conférence éco-quartier 29/11/2010 Namur Expo
2011	Formation continuée des conseillers en énergie 02/02/2011 UVCW – Namur Carrefour de l'énergie du 07/04/2011 – Namur Visite de réseaux de chaleur organisée par l'INASEP 18/10/2011. Formation exigences PEB. Nœuds constructifs 24/11/2011 - Namur

Aide et assistance à la population

	Nombre demandes	Nombre réponses/conseils	Nombre interventions chez le demandeur	Nombre renvois au guichet de l'énergie
2010	25	20	1	4
2011	150	145	0	5

PEB

Au 1^{er} mai 2010 l'octroi de PU passe par un contrôle des méthodes de construction visant à réduire la consommation d'énergie fossile des bâtiments (PEB).

	Nombre de dossiers PEB nouvelles constructions	Nombre de dossiers PEB changements d'affectation	Nombre de dossiers PEB rénovations simples
2010	12	3	6
2011	34	5	13

Cadastre Energétique

C'est une méthode simple d'évaluation de la qualité de l'enveloppe d'un bâtiment et de la quantité potentielle d'économie réalisable. C'est aussi la première étape d'un plan de travaux d'amélioration de l'enveloppe.

	Nombre de bâtiments repris au cadastre	Nombre de bâtiments suivis	Cadastre complet	Reste à établir
2009	41	12	0	41
2010	41	18	2	39
2011	41	19	19	22*

*ces bâtiments sont gérés par le CPAS et les fabriques d'églises.

Comptabilité énergétique

Cette méthode complète le cadastre par le suivi des consommations pour les besoins de chauffage et anticipe les dérives de consommations liées aux défauts de fonctionnement et/ou d'utilisation.

	Nombre de bâtiments au cadastre complet	Nombre de bâtiments à la comptabilité	Dérives	Actions
2010	2	1	0	0
2011	19	19	0	0

Actions de sensibilisation

Communications écrites et/ou activités destinées à sensibiliser le personnel communal, les écoles et la population à l'utilisation rationnelle de l'énergie.

	Personnel communal	Ecole	Population	Total des actions
2010	0	1	0	1
2011	0	2	1	3



SERVICE ENVIRONNEMENT & AGRICULTURE

Agents traitants : Coralie GHILAIN et Carine LISSOIR

Ce nouveau service, créé en mai 2011, réuni, entre autres, des missions qui existaient précédemment mais qui ont ainsi bénéficié d'une mise en synergie pour une meilleure cohérence.

Environnement

Délinquances environnementales

MOTIFS D'INTERVENTIONS	LIEUX D'INTERVENTIONS						
	FAULX-LES TOMBES	GESVES	HALTINNE	HAUT-BOIS	MOZET	SOREE	TOTAL
Berges de cours d'eau affaissées		2					2
Dépôt sauvage de déchets	6	4	3		3	1	17
Dépôt sauvage de déchets + feu		1					1
Dépôts déchets verts	2						2
Infraction urbanistique (art. 84)					1		1
Rien à signaler	1	1	1				3
Stationnement de véhicules sur la voie publique + déchets				1			1
Dépôt déchets dans poubelle privée				1			1
Dépôt déchets + insalubrité				1			1
Manque d'entretien terrain (RGP)		1			1		2
Dépôt déchets verts		1					1
Véhicules non immatriculés dans propriété privée			1				1
Caravane sur propriété privée		1					1
Dépôt de terre de remblais		1					1
Soupçon pollution de cours d'eau		1					1
Dépôt sauvage de déchets : endroit à assainir	1						1
Dépôt de déchets de construction + véhicules sur voie publique				1			1
Obstruction de cours d'eau		2					2
Panneau publicitaire sur terrain privé	1						1
Projet d'accord d'assainissement entre commune et propriétaire	1						1
Construction non reprise sur matrice cadastrale		1					1
Dépôts de pierres de taille					1		1
Elevage de chien						1	1
Total	12	16	5	4	6	2	45

Comme le démontre le tableau ci-avant, cette année, 45 interventions (contre 26 en 2009 et 41 en 2010) ont eu lieu ou doivent encore intervenir. Les chiffres sont arrêtés au 22/11/2011.

Comme les autres années, ces dernières montrent que les infractions les plus récurrentes, parmi celles recensées, sont les dépôts sauvages de déchets sur le bord des routes.

Toutefois, de nouveaux sujets d'intervention apparaissent et nécessitent un suivi comme le révèle le récapitulatif ci-après.

ETAT DES DOSSIERS PAR TYPE D'INTERVENTIONS		LIEUX D'INTERVENTIONS						
		FAULX-LES TOMBES	GESVES	HALTINNE	HAUT-BOIS	MOZET	SOREE	TOTAL
Visite à faire	Manque d'entretien terrain (RGP)					1		1
	Dépôts de pierres de taille					1		1
	Elevage de chien						1	1
Total visites à faire						2	1	3
Dossier à suivre	Berges de cours d'eau affaissées		1					1
	Dépôt sauvage de déchets	2	1				1	4
	Dépôts déchets verts	1						1
	Infraction urbanistique (art. 84)					1		1
	Dépôt déchets + insalubrité				1			1
	Véhicules non immatriculés dans propriété privée			1				1
	Caravane sur propriété privée		1					1
	Soupçon pollution de cours d'eau		1					1
	Dépôt de déchets de construction + véhicules sur voie publique				1			1
	Obstruction de cours d'eau		2					2
	Panneau publicitaire sur terrain privé	1						1
	Projet d'accord d'assainissement entre commune et propriétaire	1						1
Construction non reprise sur matrice cadastrale		1					1	
Total dossiers à suivre		5	7	1	2	1	1	17

ETAT DES DOSSIERS PAR TYPE D'INTERVENTIONS		LIEUX D'INTERVENTIONS						
		FAULX-LES TOMBES	GESVES	HALTINNE	HAUT-BOIS	MOZET	SOREE	TOTAL
Dossier clôturé	Berges de cours d'eau affaissées		1					1
	Dépôt sauvage de déchets	4	3	3		3		13
	Dépôt sauvage de déchets + feu		1					1
	Dépôts déchets verts	1						1
	Rien à signaler	1	1	1				3
	Stationnement de véhicules sur la voie publique + déchets				1			1
	Dépôt déchets dans poubelle privée				1			1
	Manque d'entretien terrain (RGP)		1					1
	Dépôt déchets verts		1					1
	Dépôt de terre de remblais		1					1
	Dépôt sauvage de déchets : endroit à assainir	1						1
Total dossiers clôturés		7	9	4	2	3		25
Nombre total d'interventions		12	16	5	4	6	2	45

Il est à noter que ces données ne permettent pas d'évaluer la situation sur le territoire.

Sanctions administratives

La Province de Namur, par l'intermédiaire du bureau provincial des amendes administratives communales gère ces différents dossiers. Un fonctionnaire sanctionnateur, désigné par le Conseil communal, notifie l'infraction à l'auteur sur base d'un procès verbal. La sanction est proportionnée à la gravité des faits et en fonction d'éventuelles récidives. Elle peut varier de 1 à 250 euros.

Depuis 2006, les dossiers suivants ont fait l'objet de procès verbaux et ont été traités :

- Aboiements intempestifs et divagation de chiens : 6 + 1 (2011), soit 7
- Allumages de feux en plein air : 10
- Tapages diurnes ou nocturnes : 6
- Dépôt sauvage d'immondices : 2

Depuis l'entrée en vigueur du décret délinquance, le bureau provincial a invité les Communes à modifier et adapter leur règlement général de police.

A cet effet, le Collège de Police a estimé qu'il convenait d'adopter un seul et même règlement pour l'ensemble des communes du territoire de la Zone de Police des Arches dans un souci de cohérence, de coordination et de facilité pour les services de Police.

Sur proposition du Bureau provincial des amendes administratives communales, le Service Juridique communal de la Ville d'Andenne s'est attelé à l'actualisation dudit règlement. Ce dernier sera prochainement analysé par le Collège avant d'être soumis à l'approbation du Conseil communal.

L'entrée en vigueur du décret dont question entraîne également d'une part la nécessité de modifier la convention initiale relative à la mise à disposition d'une commune d'un Fonctionnaire Provincial en qualité de Fonctionnaire Sanctionnateur (en application de l'article 119bis de la Nouvelle Loi Communale) ; et d'autre part la nécessité de conclure une nouvelle convention (en application du décret du 5 juin 2008).

La modification de la convention initiale a été approuvée par le Conseil communal en date du 26 mai 2011. Quant à la nouvelle convention, celle-ci devra prochainement faire l'objet d'une décision du collège avant d'être soumise à l'approbation du Conseil communal.

Règlement général de police administrative

Outre de minimes modifications de texte et suppression de certains articles dans le titre I relevant de l'article 119bis de la NLC, le volet délinquance environnementale concernant les infractions de la 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} catégorie est intégré dans la partie II.

Les infractions relevant de la 2^{ème} catégorie concernant notamment les feux, l'abandon, le jet et les dépôts de déchets en tout genre sont passibles d'une amende allant de 50 à 100.000 €.

Les infractions relevant de la 3^{ème} catégorie sont passibles d'une amende allant de 50 à 10.000 € et concernent principalement les articles D 393 et D 395 du Code de l'Eau, la conservation de la nature ainsi que la lutte contre le bruit.

Quant aux infractions de 4^{ème} catégorie, l'amende prévue est de 1 à 1.000 € et touche notamment les matières de cours d'eau non navigables et d'entraves à enquête publique dans le cadre des permis d'environnement.

Permis d'environnement

Depuis l'entrée en vigueur de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à l'exécution du décret correspondant au permis d'environnement, tout établissement ou installation est soumis à déclaration, à permis d'environnement ou à permis unique.

Déclarations de classe 3

Depuis l'année 2003, on relève 306 déclarations tant pour de nouveaux établissements que pour des renouvellements d'autorisation de permis d'exploiter arrivés à échéance.

Les déclarations sont valables pour une durée de 10 ans à dater du 15^{ème} jour de l'enregistrement si aucune condition complémentaire n'est sollicitée et du 30^{ème} jour en cas d'imposition de conditions d'exploiter.

Nombres de déclarations par année	FAULX-LES TOMBES	GESVES	HALTINNE	MOZET	SOREE	TOTAL
2003		6	1			7
2004	5	7	3		1	16
2005	9	10	6	5	3	33
2006	12	28	12	6	4	62
2007	11	19	7		1	38
2008	11	23	3	8		45
2009	3	14	3	1	1	22
2010	5	34	6	4	1	50
2011	5	16	6	2	4	33
Total	61	157	47	26	15	306

La plupart des déclarations concernent des unités d'épurations individuelles et des installations de gaz.

Nombre de STEP par année	FAULX-LES TOMBES	GESVES	HALTINNE	MOZET	SOREE	TOTAL
2003		6	1			7
2004	4	5	3		1	13
2005	5	7	6	4		22
2006	8	12	4	3		27
2007	5	13	7			25
2008	4	6	1	7		18
2009		7		1	1	9
2010	1	16	1	3		21
2011	3	7	3	1		14
Total	30	79	26	19	2	156

Nombre d'installation de gaz par année	FAULX-LES TOMBES	GESVES	HALTINNE	MOZET	SOREE	TOTAL
2005	2	2		1	1	6
2006		3	2			5
2007	5	3			1	9
2008	2	10	2	1		15
2009	3	7	2			12
2010	4	8	4			16
2011	1	6	3	1	2	13
Total	17	39	13	3	4	76

Permis d'environnement et permis unique

Une seule demande de permis d'environnement (dépôt de gaz) est intervenue cette année. Cinq demandes de permis unique ont eu lieu dont trois pour des forages pour prise d'eau.

Prime communale à la réhabilitation : système d'épuration des eaux usées

La prime communale à la réhabilitation est accessible tous les cinq ans à tout demandeur plein propriétaire d'une unique habitation, construite depuis plus de 10 ans et située sur le territoire de la commune, dans laquelle des travaux importants en vue de remédier à l'insalubrité ou à l'inconfort sont réalisés.

Parmi ces critères, l'hygiène est reprise et notamment la catégorie 17 « installation d'un système d'épuration ou d'épuration des eaux usées ou remplacement total du système existant ».

Les exigences liées aux travaux sont entre autres l'éligibilité à la prime régionale à la réhabilitation.

Il est à noter que la prime régionale du Département Environnement et Eau est plus importante que la prime à la réhabilitation et que les demandeurs se dirigent donc vers cette prime. Ce fait occasionne un manque de clarté vis-à-vis de la réglementation communale.

D'autre part, la réglementation communale pour les primes dont questions (calquée sur la réglementation régionale initiale) ne tient pas compte des changements opérés dans la réglementation régionale.

Dans cette mesure, il conviendrait de l'adapter et d'établir une nouvelle réglementation simplifiée pour le placement des systèmes d'épuration des eaux usées.

Cette année, une seule prime communale d'un montant de 500 € a été sollicitée pour l'installation d'un système d'épuration des eaux usées.

Règlements communaux d'organisation des activités ambulantes et foraines

En juin 2011, le Service Public Fédéral a rappelé aux Communes qu'en vertu de la loi du 25 juin 1993 relative à l'exercice et l'organisation des activités ambulantes et foraines, les fêtes foraines publiques tout comme les activités ambulantes sur le domaine public doivent faire l'objet de règlements communaux.

L'Union des Villes et Communes a mis des modèles de règlements à disposition des Communes.

Après adaptation, ceux-ci sont à soumettre à l'avis du ministre qui a les classes moyennes dans ses attributions, préalablement à leur approbation par le Conseil communal.

Médiation de quartier

Historique :

Conscient de l'augmentation des conflits de voisinage portant atteinte à la qualité de vie des citoyens, le Service Public Fédéral Intérieur a lancé un appel à projet dans le cadre de la médiation de quartier en 2009 sur décision du Conseil des Ministres.

Comme 77 autres Communes, le collège communal de Gesves s'est montré favorable et intéressé par ce projet. Il a donc décidé de soumettre la convention de collaboration relative au Conseil communal. A ce jour, le Conseil ne s'est toutefois pas encore prononcé sur ce point.

L'impulsion financière prévue par l'arrêté royal du 21/02/2010 est une subvention de 1.500 € pour l'année 2010, pour l'engagement d'un volontaire au bénéfice d'une Commune. Cette subvention est destinée à couvrir les frais du volontaire, les coûts liés aux formations théoriques et pratiques non dispensées par la Province, l'assurance du volontaire et les coûts engendrés par la publicité de l'offre de médiation.

Les provinces, quant à elles, disposent également d'une subvention pour la formation des médiateurs volontaires (voir l'arrêté ministériel du 27/10/2010). La Province de Namur disposait de plus de 9.000 € pour former 7 volontaires et 5 coordinateurs locaux.

Evolution du projet en 2011 :

Deux coordinateurs fédéraux ont été officiellement désignés pour assister les villes et communes participantes.

Un manuel en matière de médiation de quartier procurant un fil conducteur méthodologique pour la mise en place de projets locaux et la mise en œuvre de processus de médiation a été mis à disposition de la Commune.

En juin 2011, une après-midi a été consacrée à la médiation de quartier au cours de laquelle un débat interactif sur le thème « mieux vaut un professionnel que 10 volontaires ? » a été mené.

Une évaluation continue du projet médiation de quartier est prévue.

Les gens du voyage

En janvier 2011, une journée d'étude sur l'accueil des gens du voyage a été organisée par l'Union des Villes et Communes.

Les thèmes ayant été abordés sont les suivants :

- 1) Etat des lieux et perspectives,
- 2) Des outils pour une politique efficace au niveau local,
- 3) Focus sur la police administrative générale,
- 4) Echange d'expérience.

Radon

Pour rappel, l'Office Mondial de la Santé a déterminé que le radon (gaz radioactif formé par l'uranium présent dans le sol et les roches, inodore et incolore) est la deuxième cause de cancer du poumon.

Cette année, l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire en collaboration avec l'Institut Supérieur Industriel de Bruxelles a lancé une nouvelle campagne de mesure radon ciblée sur les zones sous-échantillonnées.

Selon ces zones, la population est susceptible d'être invitée par téléphone à participer gratuitement à cette campagne qui a lieu entre octobre 2011 et avril 2012.

Plan communal de développement de la nature (PCDN)

Suite à la présentation du rapport de l'étude sur le réseau écologique gesvois, par le Laboratoire d'écologie des Facultés agronomiques de Gembloux, en date du 9 février 2010, et à la signature de la Charte officielle du PCDN, signée le dimanche 24 octobre 2010, le PCDN de Gesves est officiellement sur les rails.

En 2011, les demandes de subvention ont porté sur la réalisation des projets suivants (budget de 5000 euros) :

- Concours photo « Paysages gesvois »
- Concours Jardins « Nature »
- Opération batraciens
- Nuit des Chauves souris 2011
- Elevage pour la production d'œufs de coccinelles

Une subvention de 2.500 euros a également été sollicitée, et obtenue, pour la réalisation du Plan Maya en 2011.

Le groupe de travail « Sentiers » a également beaucoup travaillé sur une structuration des différentes balades existantes sur le territoire (issues de plusieurs associations, visant des utilisateurs différents, etc...).

Une stratégie « à long terme » pour les balades et l'entretien des chemins et sentiers gesvois est en cours d'élaboration afin d'être présentée aux différents partenaires.

Plan Maya

Suite à l'appel lancé par le Gouvernement wallon, la Commune de Gesves a posé sa candidature pour devenir Commune « Maya » en adhérant au plan éponyme. Cette demande d'adhésion a été actée par le Conseil communal en date du 30 mars 2011, et avalisée par le SPW par un courrier du 8 juillet 2011.

Par ce biais, la Commune s'engage à réaliser des aménagements en faveur des abeilles et lutter de manière active contre leur diminution.

En 2011, nos actions portent sur de la sensibilisation (lors de la Journée de l'arbre), sur la plantation d'une haie mellifère et l'installation d'un pré fleuri.

Un groupe de travail « Maya », regroupant des apiculteurs locaux, professionnels et amateurs, s'est formé pour soutenir le projet.

Gestion différenciée des Espaces Verts communaux

La Commune s'est lancée dans la démarche, notamment au regard des obligations prochaines en matière d'utilisation interdite des pesticides sur les espaces publics.

Le Pôle wallon de gestion différencié soutient la commune afin dans la réalisation d'un inventaire de nos espaces verts publics. Cet inventaire a été débuté en 2011 et devra être clôturé courant du premier semestre 2012. Y est associé un « Plan de désherbage », en cours de réalisation par l'Asbl Adalia. Celui-ci a le même but mais porte sur les filets d'eau, voiries et avaloirs.

Le terrain de tennis du site communal de la Pichelotte est d'ores et déjà géré selon les principes de la gestion différenciée.

Agenda 21 local

La Commune a souhaité s'inscrire dans l'outil de développement durable nommé « Agenda 21 local ». Celui-ci offre un cadre de travail aux collectivités locales et à leurs habitants pour la mise en œuvre des concepts du développement durable (économie, sociale et culture, environnement). Il permet d'intégrer tous les outils existants au niveau de la commune, pour en faire une démarche unique, visant le développement durable du territoire gesvois, dans toutes ses composantes.

Ce processus passe par des phases de diagnostic, de concertation avec les élus, la population, l'association etc..., ainsi que la rédaction d'un plan d'action.

L'adhésion à cette démarche a été entérinée par le Conseil communal du 19 octobre 2011 et notre candidature a été proposée auprès du Service Public de Wallonie.

Amélioration des chemins et sentiers, création des mares et protection des berges

Dans le cadre de son travail d'amélioration de la biodiversité du territoire, notamment en lien avec les actions du GAL Pays des tiges et chavées, plusieurs chemins et sentiers font, pour l'instant, l'objet de réaménagement. Ainsi, des marchés sont en cours de passation pour la réfection du chemin situé au bout de l'Impasse des Mésanges, du sentier du Ry noir. Des travaux d'aménagement ont été effectués sur le sentier longeant le Samson entre la Carrière Inzéfond et le gué de l'Abbaye de Grand'Pré.

Une mare a été restaurée dans le Bois de Gesves derrière l'Ecole d'Equitation. D'autres seront prochainement créés dans le Bois de Gesves et au Try des Pauvres.

Par ailleurs, en collaboration avec le Contrat Rivière Haute-Meuse, Bassin du Samson, des actions de protection des berges sont aussi menées, notamment vis-à-vis des agriculteurs.

Stagiaire éco-conseiller

Notre stagiaire éco-conseiller, Luc Charlier, avait commencé son stage en septembre 2010. Celui-ci s'est terminé en mars 2011 avec l'aboutissement de la création de deux balades pédagogiques (sur l'eau et sur la campagne) aux abords de la Pichelotte et à Mozet. Les supports papier de ces deux balades ont été imprimés et sont disponibles pour la population.

Service technique « Environnement & Propreté

Ce service technique est composé du Service PTP (2 personnes temps plein) et du service WALLO'NET (2 personnes 4/5 temps).

Cogestion du projet « Eté solidaire »

En partenariat avec les services du CPAS, cogestion des travaux réalisés sur nos sentiers et sur le site communal de la Pichelotte par une dizaine d'étudiants durant la première quinzaine de juillet.

Agriculture

Enquête et Recensement agricole/horticole

Comme chaque année, la Direction générale Statistique Information économique (SPF-Economie) fait appel aux agriculteurs dans le cadre d'une enquête agricole. Celle-ci permet d'une part, de collecter toute une série d'informations particulièrement utiles pour les pouvoirs publics et les organisations professionnelles et d'autre part, de répondre aux obligations fixées par l'Union européenne en ce qui concerne la **P**olitique **A**gricole **C**ommune (PAC).

Les résultats statistiques 2006-2010 pour la Commune de Gesves sont les suivants :

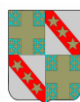
Nombre d'exploitations		2006	2007	2008	2009	2010
Avec une production agricole		62	59	58	57	57
	Exploitation à temps plein (1 UTA et +)	40	38			40
	Exploitation à temps partiel (moins de 1 UTA)	22	21			17
Selon l'âge du chef d'exploitation						
	Moins de 35 ans	6	5	3	1	0
	De 35 à moins de 45 ans	8	8	8	10	11
	De 45 à moins de 55 ans	19	19	22	21	18
	De 55 à moins de 65 ans	12	11	11	13	17
	De 65 ans et plus	17	16	14	12	11
Selon la Surface Agricole Utile (SAU) de l'exploitation						
	De 0,01 à moins de 5 ha	9	10			6
	De 5 ha à moins de 10 ha	10	7			8
	De 10 ha à moins de 15 ha	1				3
	De 15 ha à moins de 20 ha	2				2
	De 20 ha à moins de 30 ha	6	5			6
	De 30 ha à moins de 50 ha	7	7			6
	De 50 ha et plus	27	27			26
Superficie agricole utilisée (en ares)		317.518	311.636	312.931	309.940	313.491

Situation et statut de l'exploitation		2006	2007	2008	2009	2010
	Exploitation recensée l'année précédente toujours en activité	61	59	58	56	55
	Exploitation recensée pour la première fois	1	0	0	1	2
Statut juridique de l'exploitation						
	Exploitant en personne physique	56	52	50	49	49
	Exploitant en personne morale	6	7	8	8	8

Cultures et occupations du sol (en ares)		2006	2007	2008	2009	2010
Terres arables		196.987	192.692	196.865	187.424	185.907
	Céréales pour le grain	103.117	101.485	111.766	104.860	100.770
	Cultures industrielles	39.279	44.031	40.297	36.990	42.878
	Pommes de terre	6.575	1.700	425	1.810	898
	Légumineuses récoltées en grains secs	300		0	0	325
	Légumes en plein air	7.983	12.228	8.447	6.394	5.801
	Jachères	19.795	14.028	7.043	5.564	5.446
	Superficie toujours couverte d'herbe	120.416	117.900	115.017	121.468	126.539
	Cultures sous serres	5	9	14	13	10
Composition des cheptels						
	Nombre de bovins	4.031	4.092	4.260	4.141	4.464
	Nombre de porcins	3	*		*	2.000
	Nombre d'ovins	232	822	683	850	839
	Nombre de caprins			5		2
	Nombre d'équidés	121	116			126
	Nombre de volailles	174	391	189	134	40.147

* aucun animal n'a été recensé

Projet-pilote sur le territoire de la commune de Gesves : Evaluation des pratiques phytosanitaires (pesticides)



Ce projet-pilote qui a débuté en 2009 à l'initiative de la Commune de Gesves, est financé dans le cadre d'un partenariat entre la Commune de Gesves et l'Agence de Développement Local (ADL). Ce projet a pour objectif la mise en place d'actions de sensibilisation, de remédiation et d'information à l'attention des agriculteurs, des ouvriers communaux, des particuliers et jardiniers amateurs gesvois face à la problématique liée à l'utilisation des produits phytosanitaires (tout usage confondu).

En 2010, l'asbl PhytEauWal a réalisé des visites personnalisées chez les 61 agriculteurs gesvois (vulgarisation et conseils). L'association a également présenté le 27 avril 2010, une journée de formation afin d'informer et de sensibiliser les services techniques communaux concernés au respect des bonnes pratiques phytosanitaires.

Le rapport d'étude a été remis à l'Administration communale au mois de mars 2011. L'Asbl PhytEauWal en fait un compte rendu à la population lors d'une conférence programmée le 13 décembre 2011.

Par ailleurs, depuis septembre 2010, et jusqu'en avril 2011, l'Administration communale de Gesves a accueilli deux étudiants en baccalauréat Agronomie, section Environnement. Ceux-ci effectuaient leurs stages et leurs travaux de fin d'études dans le cadre de ce projet. Il s'agissait de Monsieur A. Mespreuve, étudiant à la Haute Ecole Provinciale de Liège à La Reid (étude des pratiques phytosanitaires des services communaux) et de Madame S. Ferard, étudiante à l'Ecole Saint-Quentin à Ciney (étude des pratiques phytosanitaires des particuliers et jardiniers amateurs).

Collecte gratuite des bâches agricoles



Comme chaque année, la campagne de récolte et de traitement des plastiques agricoles a eu lieu du 24 au 31 mai 2011. Les déchets, déposés sur le site de l'atelier communal, Ry des Fonds 6 à Gesves, sont placés dans un conteneur mis à disposition par le BEP-Environnement.

Les déchets acceptés sont :

- les bâches de couverture de silos
- les plastiques de protection contre le gel
- les fils d'enrubannage

Les emballages de produits phytosanitaires ainsi que les sacs d'aliments et d'engrais sont rigoureusement interdits.

Cette année, ce sont ainsi 5.620 kilos de bâches agricoles et 500kg de ficelles agricoles qui ont ainsi été récupérés.

Campagne de collecte des bidons et produits phytosanitaires périmés



Comme chaque année, la société "Phytofar-Recover" organise une campagne de collecte des "Produits phytosanitaires périmés" (à usage professionnel). Les produits périmés sont ceux dont l'agrégation est retirée ou les produits dont l'étiquette n'est plus sur l'emballage ou encore les produits qui ne sont plus utilisables (septembre-octobre 2011).

La liste des pesticides à usage agricole qui peuvent être utilisés en Belgique est consultable sur le site web <http://www.fytoweb.fgov.be>. Les sites et le planning de collecte sont consultables sur le site web www.phytofar.be.

GESTION DES DECHETS

Agent traitant : Chantal VANART

Afin de permettre aux citoyens de réduire au maximum la quantité de leurs déchets, divers services de collectes sélectives et des endroits de recyclage adéquat sont proposés par la Commune :

Ramassages porte à porte :

- ~ des ordures ménagères (tous les lundis)
- ~ des déchets biodégradables (tous les lundis)
- ~ des encombrants par la Ressourcerie Namuroise
- ~ des PMC (1 fois tous les 15 jours)
- ~ des papiers – cartons (1 fois par mois)

Parcs à conteneurs : heures d'ouvertures

- ~ Du mardi au samedi : de 9h00 à 17h00
- ~ Fermeture : dimanche – lundi et jours fériés

Situations des plus proches :

- | | |
|----------------------------------|-----------------|
| ~ Assesse-Gesves – Corioule (N4) | ☎ 083/65 68 24 |
| ~ Ohey – Route de Ciney | ☎ 0473/94 15 57 |
| ~ Frisée (Hamois) | ☎ 083/61 27 68 |
| ~ Sclayn (Andenne) | ☎ 085/84 67 77 |
| ~ Naninne (Namur) | ☎ 081/40 24 68 |

Ressourcerie namuroise : 081/260.400 – www.laressourcerie.be (*voir ci-après*)

Bulles à verre

Situations :

- | | |
|--------------------|-----------------------------------|
| ~ Gesves | - Parking du hall des sports |
| | - Contrebas de l'église |
| | - Site de La Pichelotte |
| ~ Faulx-Les Tombes | - Parking face à l'église |
| | - Parking des Ecuries de Faulx |
| ~ Haltinne | - Rue de Goyet (Strud) |
| | - Haut-Bois (église) |
| ~ Mozet | - Centre récréatif |
| | - Rue de Mozet (Foyer St Antoine) |
| ~ Sorée | - Parking du terrain de football |

Collecte des déchets ménagers au moyen des conteneurs à puce

Pour l'année 2011, la taxation est la suivante :

<u>PARTIE FIXE</u>	<u>Y compris</u>	<u>Situation au 1^{er} janvier</u>
45,00 €/an	10 levées et 5,00 kg/an	Isolés
60,00 €/an	10 levées et 8,50 kg/an	Ménages de 2 personnes
60,00 €/an	10 levées et 13,00 kg/an	Ménages de 3 personnes
85,00 €/an	10 levées et 13,50 kg/an	Ménages de 4 personnes
95,00 €/an	10 levées et 13,50 kg/an	Ménages de 5 personnes et plus
95,00 €/an	10 levées et 13,50 kg/an	Seconds résidents
95,00 €/an	10 levées et 13,50 kg/an	Commerçants, professions libérales, ...
15,00 €/an	10 levées et 13,50 kg/an	Camping et/ou villages de vacances (par emplacement)
<u>PARTIE VARIABLE</u>		
0,25 € par kilo supplémentaire	et	
1,70 € par levée supplémentaire	Conteneurs de 40- 140 – 240 litres	
4,70 € par levée supplémentaire	Conteneurs de 660 litres	
7,50 € par levée supplémentaire	Conteneurs de 1100 litres	

Réductions annuelles :

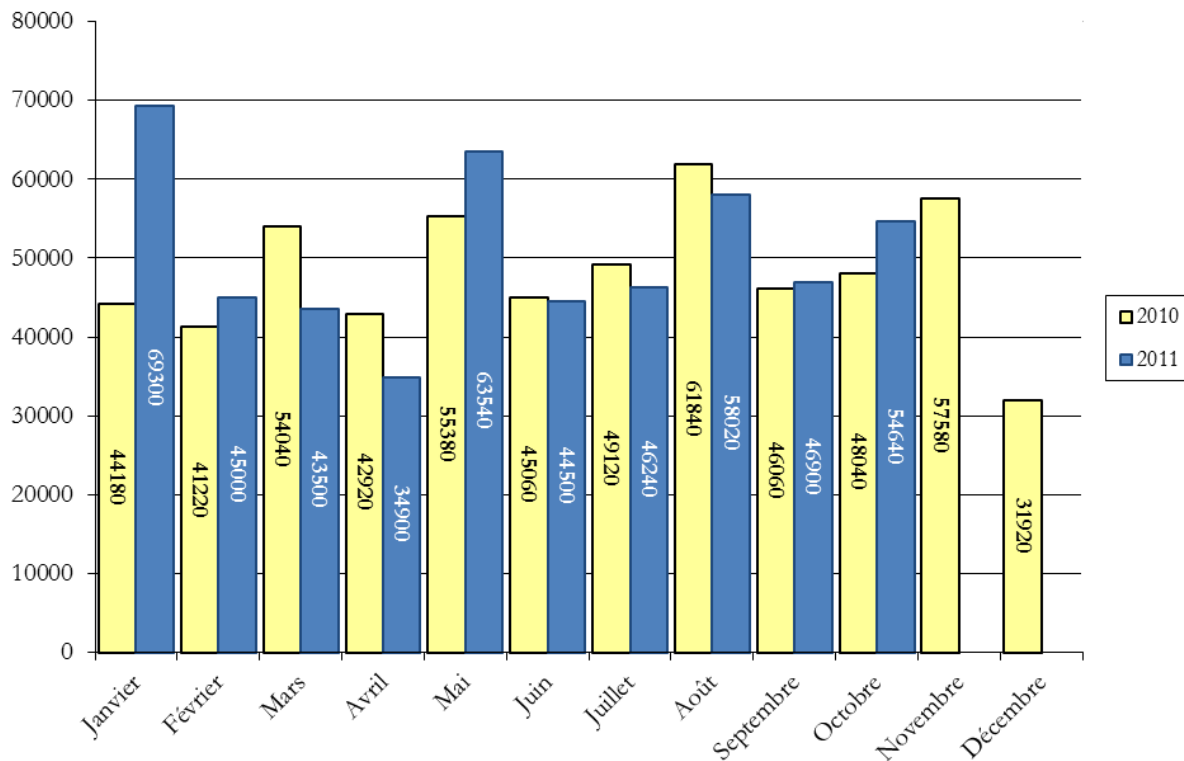
Minimum des moyens d'existences – Minimum garanti aux personnes âgées

Ménage 1 personne (isolé)	: 30,00 €
Ménage de 2 personnes	: 40,00 €
Ménage de 3 personnes	: 50,00 €
Ménage de 4 personnes	: 60,00 €
Ménage de 5 personnes et plus	: 70,00 €

Enfants & personnes incontinentes

Enfants de 0 à 3 ans :	: 15,00 €/enfant
Enfants de + 3 ans bénéficiant des allocations familiales (à partir du 3 ^e)	: 15,00 €/enfant
Personnes incontinentes (sur base d'un certificat médical)	: 30,00 €/personne

Ramassages porte à porte - (en kg) - Chiffres arrêtés au 31 octobre 2011



Collecte des déchets organiques

La collecte, à domicile, de ces déchets est organisée depuis novembre 2009.

Les sacs biodégradables sont collectés, à Gesves, tous les lundis et doivent être placés en dehors des conteneurs à puce.

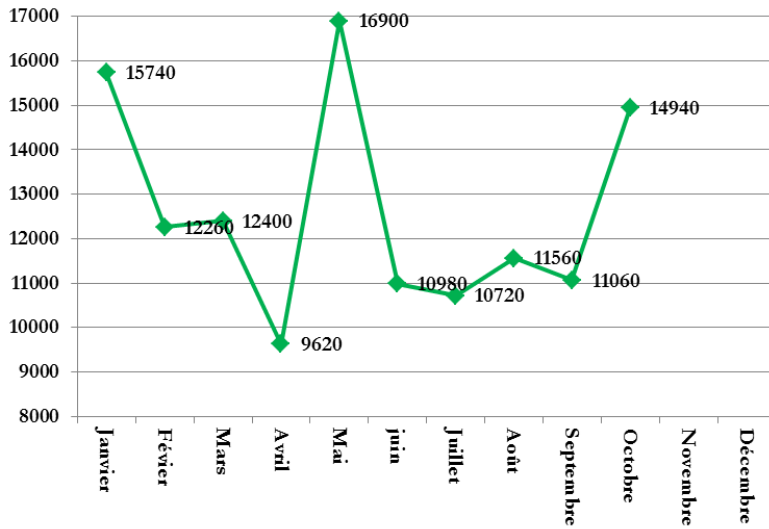


Les sacs réglementaires sont clairement indentifiables grâce au rappel des consignes de tri et le logo du BEP Environnement.

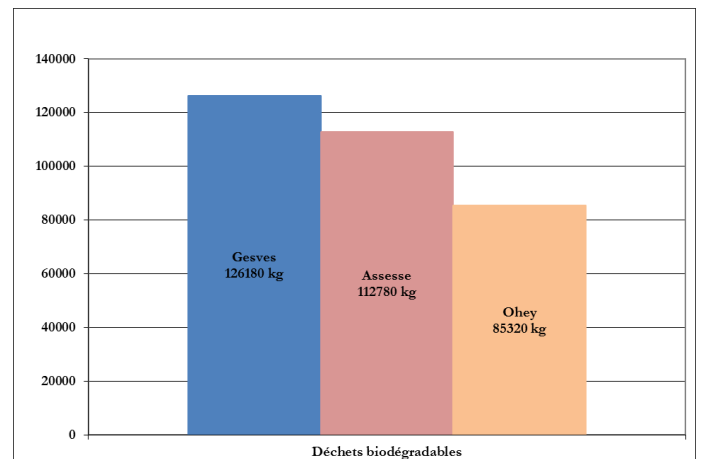
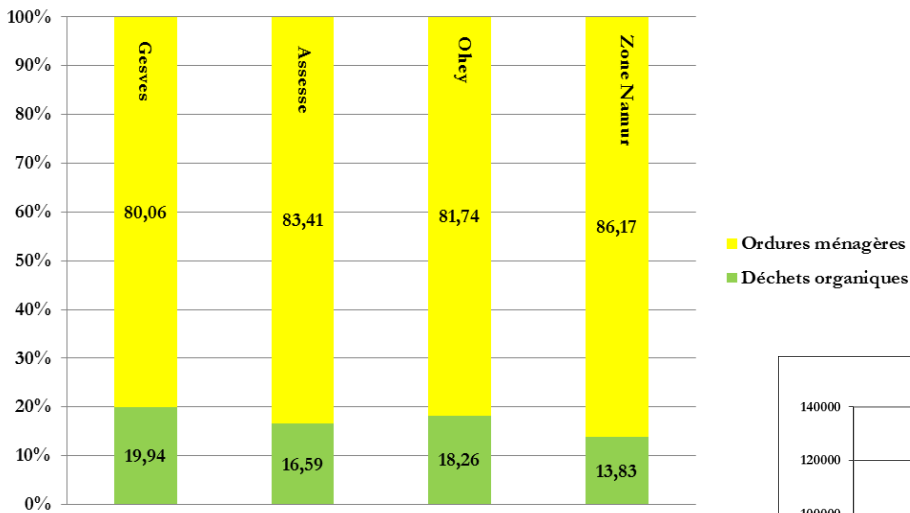
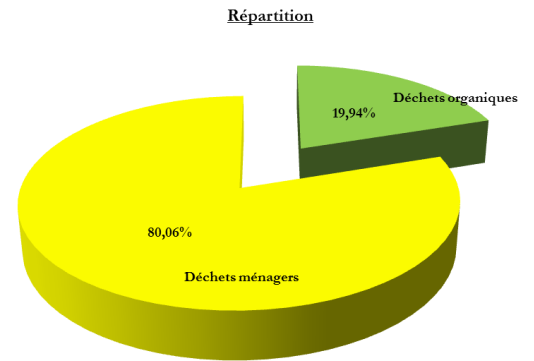
Ceux-ci sont en vente au prix de 2,50 € le rouleau de 10 sacs dans près de 250 commerces en province de Namur et également au service population de l'administration communale.

La liste actualisée des points de vente est consultable sur www.bepenvironnement.be dans la rubrique « Collecte ».

Ramassages porte à porte - (en kg) - Commune de Gesves (chiffres arrêtés au 31 octobre 2011)



Situation par rapport à nos voisins :

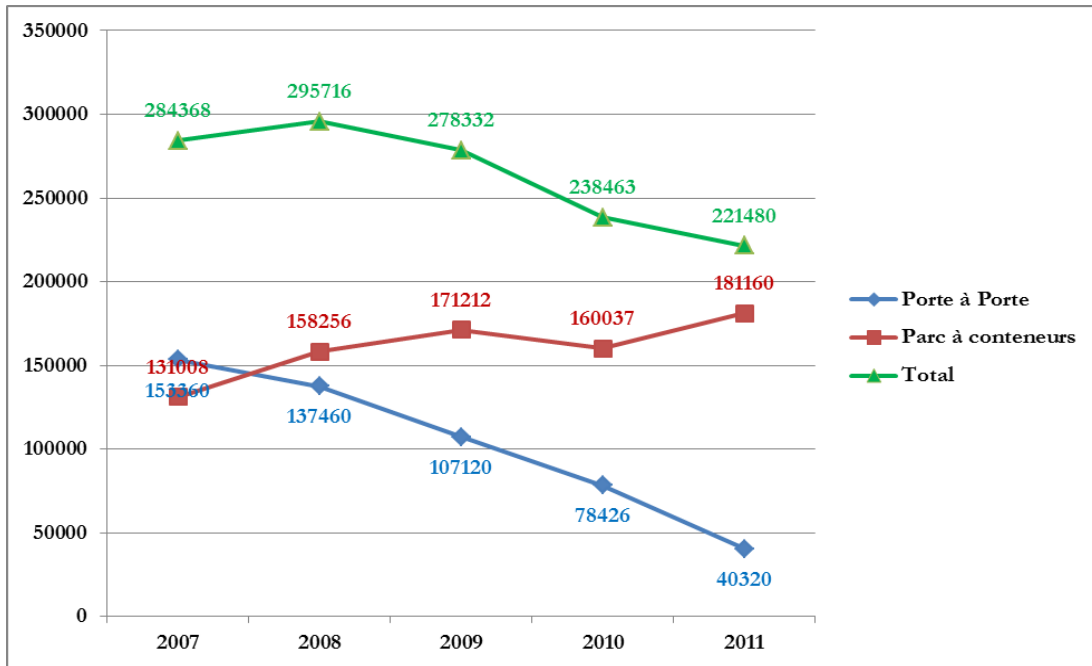


Les encombrants

BEP - Parc à conteneurs - Evolution (en kg)

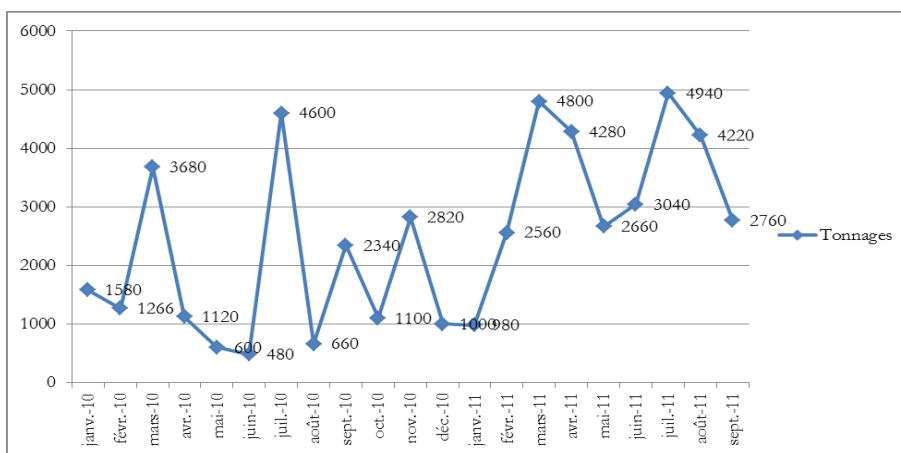
Année 2011 : extrapolation sur base des chiffres du 1^{er} semestre 2011

Pour rappel : en 2009 et 2010, le BEP n'a plus assuré que deux ramassages semestriels en porte à porte.
En 2011, la Ressourcerie Namuroise a assuré, seule, l'enlèvement de ces déchets en porte à porte.



Ressourcerie Namuroise - Ramassages des encombrants - porte à porte

La Ressourcerie Namuroise est une SCRL à finalité sociale. Une convention a été signée avec notre commune. Les Gesvois ont, par ce fait, accès gratuitement à l'enlèvement de leurs encombrants. Il suffit de téléphoner afin de prendre rendez-vous et le personnel de la Ressourcerie vient chercher, à domicile, ces déchets qui sont recyclés à plus de 90 %.



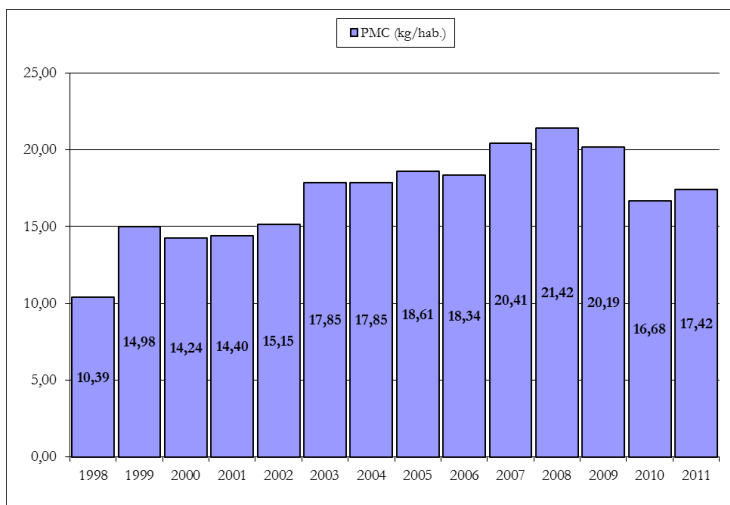
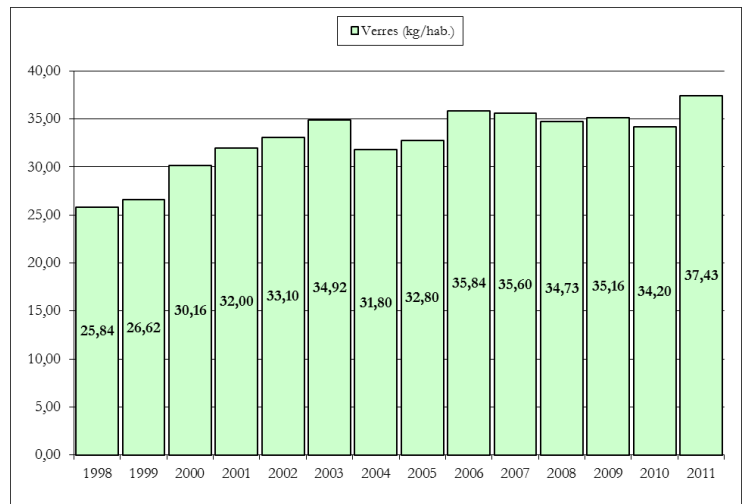
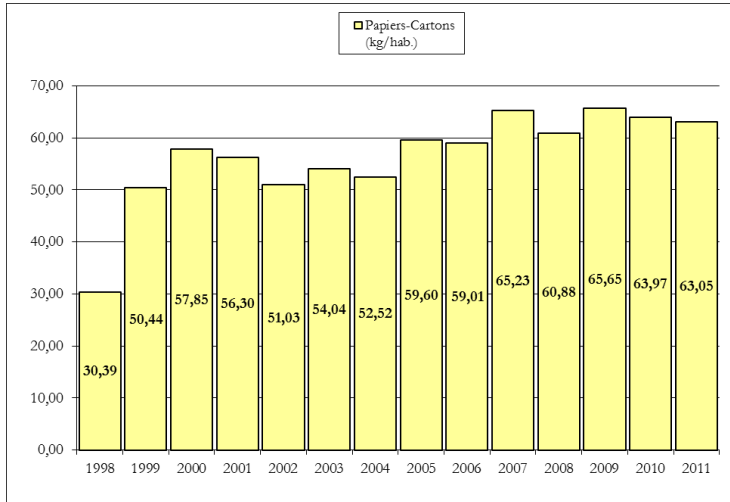
Années	2009	2010	2011 (*)
Tonnage total	25.000	21.246	40.320

(*) Extrapolation sur base des chiffres reçus au 30 septembre 2011

Collectes sélectives

Ramassages porte à porte & parc à conteneurs

Année 2011 : Extrapolation sur base des chiffres du 1^{er} semestre 2011

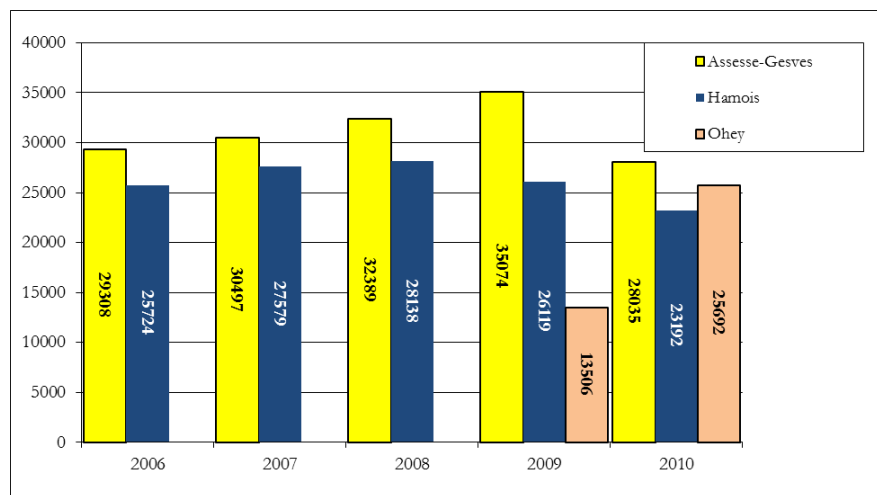


Les parcs à conteneurs

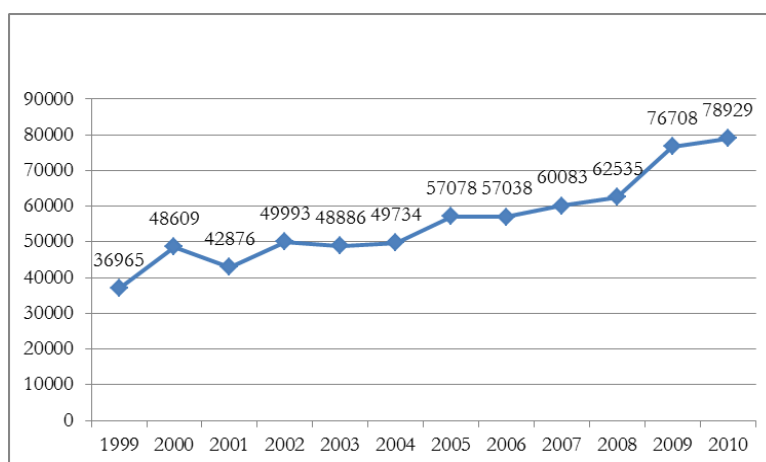
Année 2011 : chiffres non reçus

Pour rappel, tous les parcs à conteneurs de la province de Namur sont accessibles aux Gesvois.

Evolution de la fréquentation des parcs les plus visités par les Gesvois.



Evolution de la fréquentation totale de ces trois parcs.



Déchets totaux évacués par la commune

~ 1996 : 5417 habitants	Déchets totaux :	2199 tonnes	⇒	405,94 kg/hab
~ 1997 : 5545 habitants		2061 tonnes	⇒	371,68 kg/hab
~ 1998 : 5636 habitants		2090 tonnes	⇒	370,99 kg/hab
~ 1999 : 5777 habitants		2007 tonnes	⇒	347,44 kg/hab
~ 2000 : 5842 habitants		1553 tonnes	⇒	265,91 kg/hab
~ 2001 : 5916 habitants		1470 tonnes	⇒	248,52 kg/hab
~ 2002 : 5999 habitants		1459 tonnes	⇒	243,21 kg/hab
~ 2003 : 6.126 habitants		1515 tonnes	⇒	247,36 kg/hab
~ 2004 : 6.225 habitants		1508 tonnes	⇒	242,27 kg/hab
~ 2005 : 6.314 habitants		1595 tonnes	⇒	252,56 kg/hab
~ 2006 : 6354 habitants		1640 tonnes	⇒	258,11 kg/hab
~ 2007 : 6441 habitants		1761 tonnes	⇒	273.50 kg/hab
~ 2008 : 6565 habitants		1742 tonnes	⇒	265,42 kg/hab
~ 2009 : 6630 habitants		1720 tonnes	⇒	259,49 kg/hab

~ **2010 : 6803 habitants** (*Population - registre au 01/01/2010 + Secondes résidences*)

Déchets recyclables :

- Papiers – cartons (porte à porte + parc)	432,724 T	
- PMC (porte à porte + parc)	112,814 T	
- Verres (bulles + parc)	231,346 T	
- Organiques (porte à porte)	126,140 T	
	903,024 T	⇒ 132,74 kg/hab

Déchets non recyclables :

- Déchets ménagers (porte à porte)	577,360 T	84,87 (kg/hab)
- Encombrants (porte à porte + parc)	238,465 T	
	815,825 T	⇒ 119,92 kg/hab

Total 1.718,849 T ⇒ **252,66/hab**

~ **2011 : 6753 habitants** (*Population - registre au 01/01/2010 + Secondes résidences*)

(*) *Chiffres BEP – Extrapolation sur base des chiffres du 1^{er} semestre*

Déchets recyclables : (*)

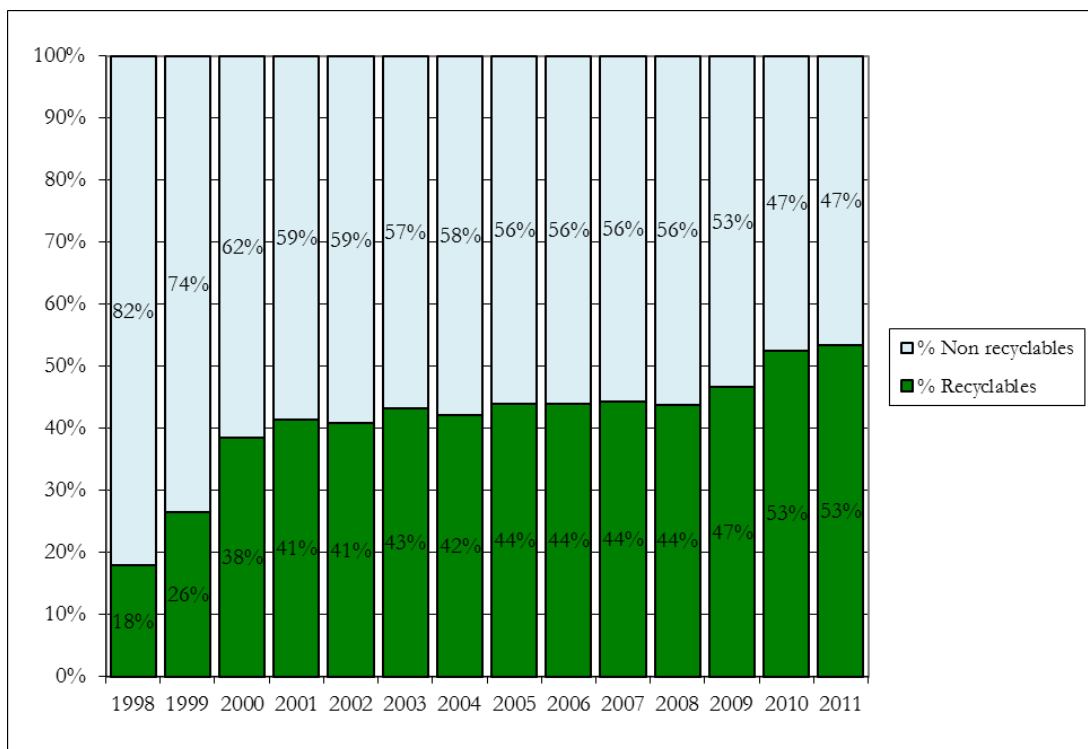
- Papiers – cartons (porte à porte + parc)	426,444 T	
- PMC (porte à porte + parc)	117,857 T	
- Verres (bulles + parc)	253,198 T	
- Organiques	148,320 T	
	945,819 T	⇒ 140,06 kg/hab

Déchets non recyclables :

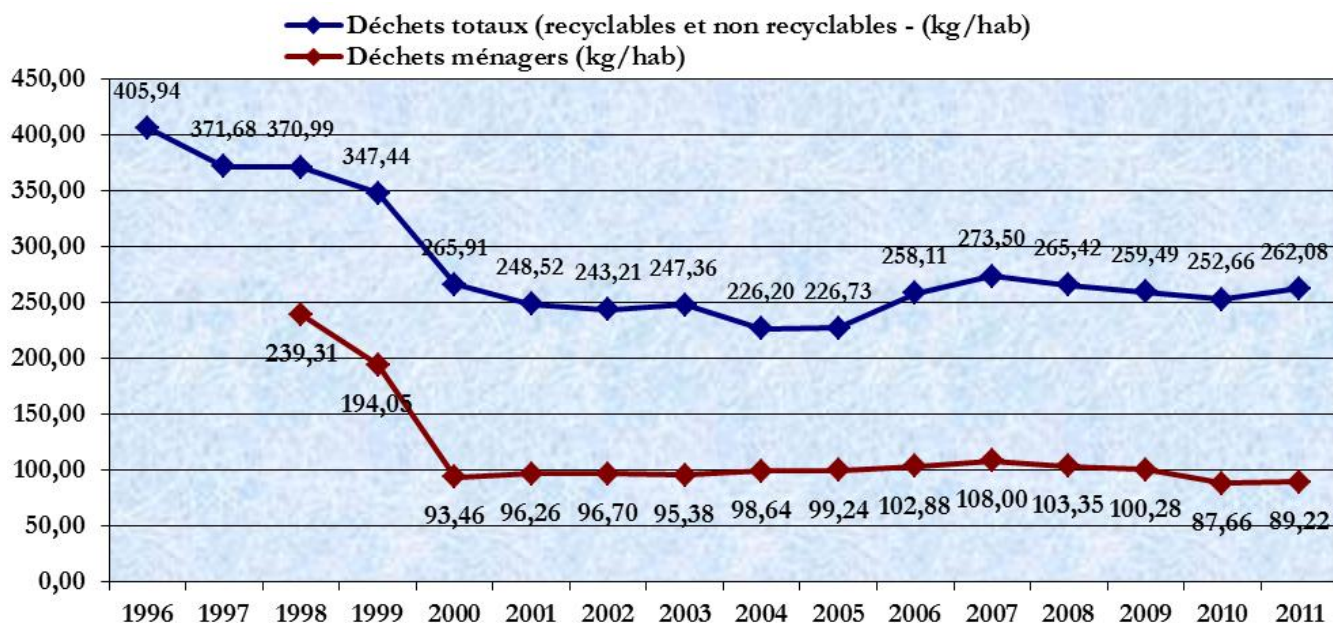
- Déchets ménagers (porte à porte)	602,532 T	89,22 (kg/hab)
- Encombrants (Ressourcerie + parc)	221,480 T	
	824,012 T	⇒ 122,02 kg/hab

Total 1.769,831 T ⇒ **262,08 kg/hab**

Evolution graphique des données par catégorie de déchets



Déchets totaux & Déchets ménagers - Conclusions



La diminution du nombre des kilos de déchets ménagers par habitant, entamée en 2010, peut s'expliquer, du moins en partie, par l'organisation du ramassage des déchets organiques.

La Région Wallonne applique le système de « prélèvement sanction » qui consiste en une taxe imputée aux communes qui sanctionne la production de déchets ménagers excédant un seuil fixé par décret.

Pour 2011 et pour la taille de notre commune (< à 10.000 habitants), ce seuil est fixé à 200 kg de déchets ménagers par an et par habitant. Avec une moyenne de 89,22 kg par habitant

⇒ **LA COMMUNE DE GESVES NE SERA PAS PENALISEE.**

COOPERATION INTERNATIONALE

Agent traitant : Stéphanie BRAHY

Nom de la commune belge : GESVES

Nom de la ville africaine (+pays) : DIOURBEL (Sénégal)

Date de signature du protocole de collaboration : 07-2007

Date de signature de la convention spécifique relative à la phase 2008-2012 du Programme de Coopération internationale communale : 07-2008

Présentation des deux communes

GESVES

La Commune de Gesves, commune rurale de plus de 6.000 habitants située dans le Condroz en périphérie namuroise, s'inscrit avec un dynamisme certain depuis cette dernière décennie dans une logique de développement durable. Ainsi, afin de répondre le plus adéquatement possible aux défis qui se posent à elle (parmi lesquels figurent, notamment, la pression immobilière et la gestion des flux de population, le maintien d'un caractère rural en préservant une activité agricole en quête de pistes de diversification, l'évitement de phénomènes d'exclusion sociale et le maintien d'un cadre de vie et d'un environnement de qualité, ...), la Commune de Gesves a mis en place les outils de développement suivants :

- la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire (1994), le schéma de structure (1995), un règlement communal d'urbanisme (2002), création de l'emploi de Conseiller en aménagement du territoire depuis 2004, une commune en décentralisation depuis 2009, un PCDN en cours depuis 2008
- L'Agence de Développement Local (depuis 1998) avec un nouveau dossier d'agrément en 2008
- Le projet européen Leader+ sur le thème de l'amélioration des relations entre ruraux et néo-ruraux (2003) – renouvelé en Leader pour la période 2007-2013 avec une accentuation des objectifs socio-économiques
- Un programme Communal de Développement Rural (PCDR) (2003) en partenariat avec la Fondation Rurale de Wallonie (F.R.W.) : 300 projets proposés, un programme de 65 projets retenus pour les 10 années (2003-2013), validé par le Gouvernement Wallon
- Création de 65 logements depuis 2005 dont 40 logements en construction, avec structure d'encadrement.

DJOURBEL

La région de Diourbel au Sénégal située à 170 Km à l'est de Dakar est l'une des plus pauvres du Sénégal. Elle couvre une superficie de 4769 km², soit 2% du territoire national, et compte plus de 1.200.000 habitants, soit 10% de la population dont 53% de femmes.

Elle regroupe 40 collectivités territoriales de 3 ordres : 36 communautés rurales, 3 communes et la région., regroupées en 8 arrondissements Ce sont des collectivités décentralisées administrées par des conseils élus au suffrage universel, qui mettent en œuvre des programmes de développement local propres sur la base de leurs outils de planification (PLD, PIC ou PRDI) dans le cadre des neuf domaines de compétences qui leurs sont transférés par l'Etat (Domaines, Environnement et ressources naturelles, Santé et action sociale, Education et formation professionnelle, Culture, Jeunesse et loisirs, Planification, Urbanisme, Aménagement du territoire.

L'économie est pour l'essentiel une économie à vocation agricole. Le secteur de l'agriculture emploie plus de 57% de la population active. Cependant, paradoxalement, les revenus monétaires tirés de cette activité ne représentent que 8,6% du total régional. La région de Diourbel a également une tradition d'artisanat qui joue un rôle de première importance en tant que pourvoyeur d'emplois. Le commerce informel constitue aussi un secteur très dynamique de l'économie régionale.

Origine du partenariat

Le partenariat GESVES-Collectivités locales de la région de Diourbel est un prolongement d'un premier partenariat de coopération décentralisée (RW) initial localisé d'abord sur une seule communauté rurale (Tocky à partir 2003) et d'un deuxième sur l'arrondissement de N'Doulo avec 5 communautés rurales. Depuis 2007 le partenariat CIC exposé ici (fédéral) mobilise les 38 collectivités de la région ; ce qui en fait une coopération spécifique.

Le partenariat

Projet quinquennal 2008-2012 : financement à 100% par l'Etat belge, 290.000 € en 5 ans

Soutien des 38 Collectivités locales sénégalaises :

La Commune de GESVES et l'ARD de Diourbel soutiennent les 38 Collectivités locales sénégalaises de la Région de Diourbel qui, en partenariat avec le tissu associatif, les acteurs locaux (OCB, GIE, Association de femmes) envisagent un développement durable. Le projet vise à assoir une dynamique de relance économique en soutenant et en équipant des agences de développement local installées dans chacun des 8 arrondissements. Nous avons ainsi structuré administrativement ce processus en étoile en implantant au sein de chacun des 8 chefs lieux d'arrondissement, une agence de développement local appelée pôle de développement local (PDL) animée par les CADL, les Assistants communautaires de toutes les Communautés de l'arrondissement.

Ces bureaux sont déjà équipés en mobilier, matériel informatique et téléphonie depuis 2009.

Autres activités du partenariat

Le projet élaboré en totale symbiose entre les partenaires pendant une semaine à Dakar en 2007 consiste à porter collégalement avec tous les acteurs réunis le développement de la région c'est-à-dire :

1. asseoir le rôle des collectivités locales dans le processus de décentralisation par :

- des formations sur les techniques de financement
- des échanges de bonne pratique
- des ateliers de sensibilisation et de prospection ouverts aux assistants communaux (secrétaires communaux locaux), aux élus.

2. soutenir le rôle de l'agence régionale de développement en investissant le terrain (c'est-à-dire : une région complète, 38 collectivités, 1.300.000 habitants) par la création, l'équipement et la formation de 8 agences (pôles) de développement local (1 par arrondissement).

en coaching entrepreneurial ;

en techniques de marketing ;

en planification locale ;

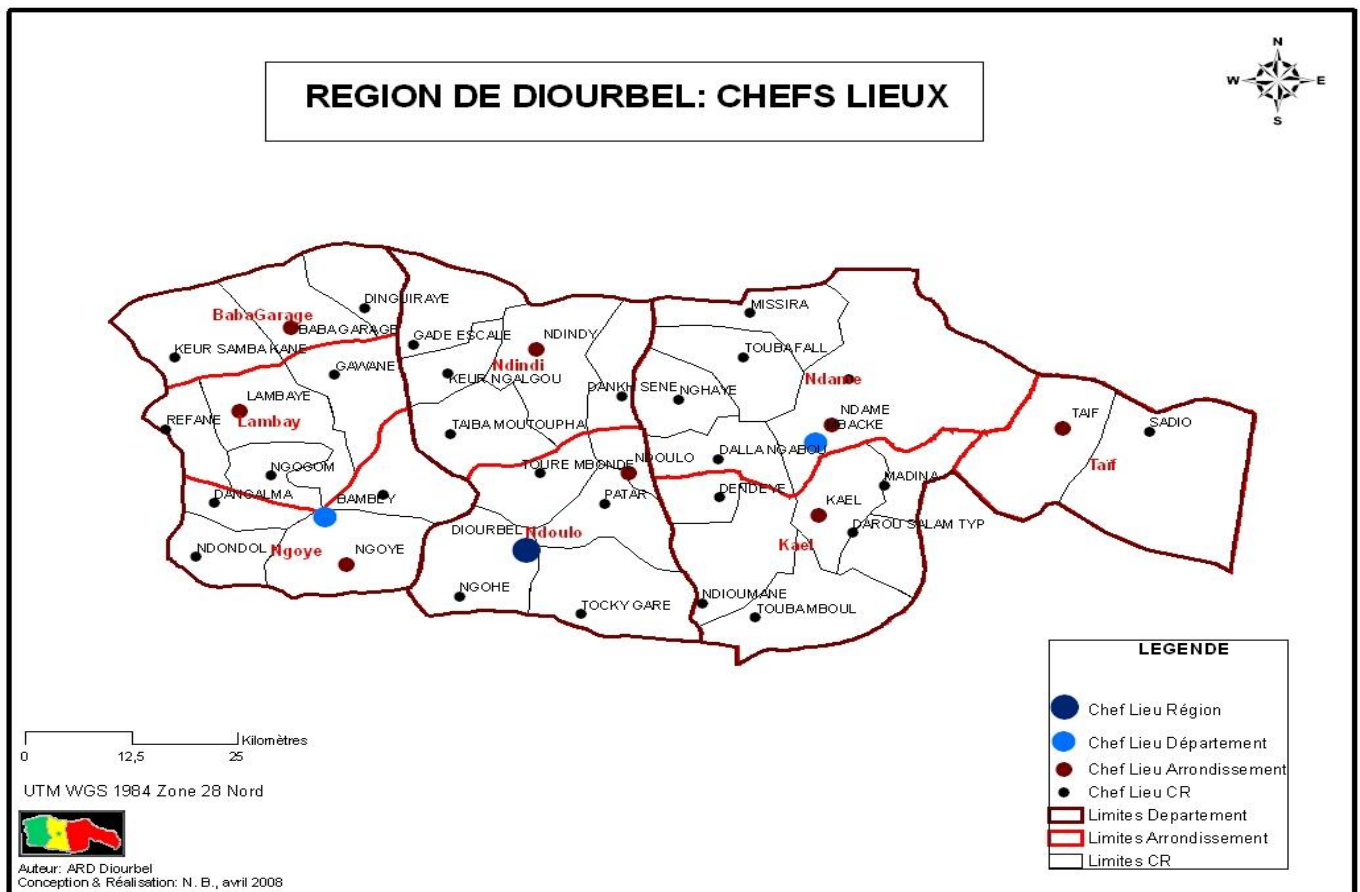
en accompagnement de projets ;

en élaboration de plan financier pour micro-projets.

3. réunir pour la première fois dans des structures nouvelles (les PDL = Pôles de développement local) :

- les acteurs-fonctionnaires et autorités de la déconcentration (Sous-préfet, CADL et leur équipe)
- les acteurs de la décentralisation : les fonctionnaires (les assistants communautaires), les élus locaux et les PCR.
- les associations de base (O.C.B) dynamiques sur le plan économique

Ce dernier volet du partenariat est une expérience tout à fait novatrice et expérimentale suivie de près par les autorités fédérales du Sénégal.



la mise en œuvre de la phase 2010

Les activités réalisées lors de cette phase 2010, par résultat intermédiaire (en référence à la LIP 2008-2012).

<i>Résultat intermédiaire</i>	<i>Activités</i>
Résultat 1	Les partenaires Nord-Sud ont organisé au Centre de Formation de l'ARD de Diourbel un atelier d'échanges d'expériences et des discussions sur les différentes approches de développement local. Au moins vingt (20) agents des CL ont vu leurs capacités renforcées en coaching entrepreneurial. Aujourd'hui ces agents disposent de compétences pour accompagner les élus et les acteurs à la base dans la conception, l'exécution et le suivi-évaluation de leurs microprojets de développement. Cette formation a été dispensée par Madame Fabienne MATHOT (R.I.1 – act. 1.4) de Job'In. La procédure de sélection de cette Consultante a été effectuée par les partenaires du Nord, en étroite collaboration avec l'équipe cadre de la PRADEL. Les modalités pratiques (salle, restauration des participants, farde, etc.) d'organisation de cet atelier ont été prises en charges par la PRADEL. Des réunions de travail (coordination) ont été organisées pour bien préparer cet atelier.
Résultat 2	<ul style="list-style-type: none"> - Ce R.I. a été particulièrement marqué par la définition d'un programme d'activités 2010 par chaque PDL ; ce qui a permis de mesurer le degré de fonctionnalité des équipes locales. - Auparavant, des ateliers de mise en œuvre des Plans d'actions 2009 ont lieu. - Le Plan d'actions 2010 des PDL a connu un début d'exécution. Cela est passé par la responsabilisation des équipes cadres locales dans la conduite

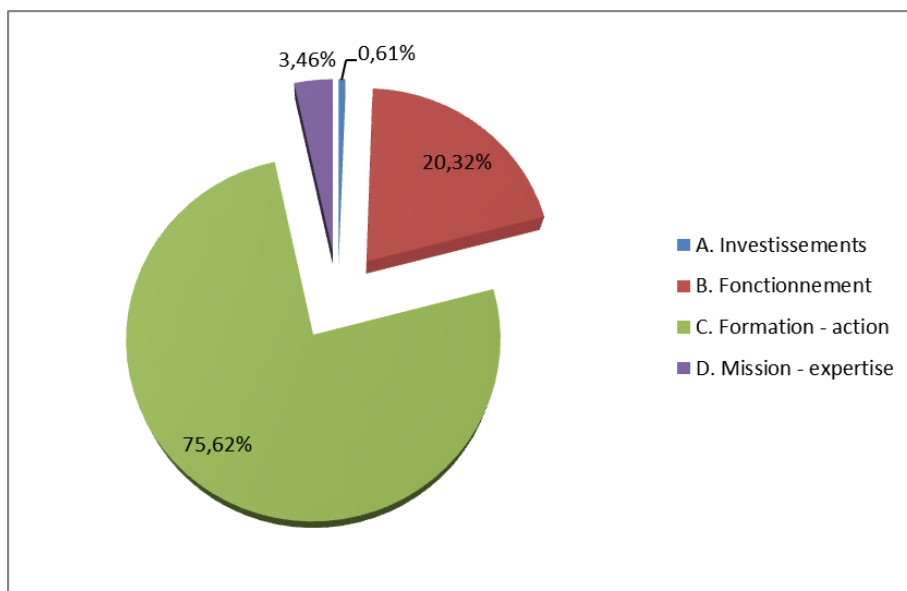
	<p>des actions de formation, notamment la <u>formation sur l'élaboration des microprojets de développement local</u>. Aujourd'hui, les PDL sont devenus des structures opérationnelles capables de conduire le développement local, surtout avec la création d'espaces de documentation.</p> <p>A ces activités de formation, s'y ajoutent des missions périodiques de suivi de l'équipe cadre PRADEL, pour veiller à la bonne exécution du Programme CIC</p> <p>La <u>participation aux échanges d'expériences entre partenaires du Sud</u> a été un élément non moins important dans la mise en œuvre du Programme CIC en 2010.</p> <p>Un <u>atelier régional</u> a été organisé pour faire le <u>bilan de la mise en œuvre des activités prévues pour 2010</u> et cet atelier a été l'occasion de <u>partager le POA 2011</u> avec un plus grand nombre d'acteurs. Ce fut une innovation majeure</p>
Résultat 3	<p>- Tenue des réunions de coordination</p> <p>En plus de ces <u>réunions de coordination</u>, le Pôle régional a ouvert des adresses email pour l'ensemble des PDL et pour le Pôle régional. Cela a permis de faciliter les échanges. Pour rappel, les connexions internet ont été déjà mises en place depuis 2009 et des cartes expresso sont périodiquement mises à disposition, pour faciliter le contact permanent entre les PDL et le Pôle régional.</p>
Résultat 4	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actions des PDL, il a été organisé par les PDL des ateliers <u>portant sur « l'élaboration du budget et la mobilisation des ressources des CL »</u>.</p> <p>L'équipe de la PRADEL a participé à un atelier sur le concept de développement local. La stratégie, l'impact social, l'encadrement de projets co-animé par monsieur Pierre Vansteenberghé de l'asbl SAW-B (Belgique) et monsieur Fall, professeur sénégalais expert en économie et entrepreneuriat. Cet atelier était co-organisé par les communes de Gesves – Molenbeek – Diourbel – M'Bour le 9 – 10 – 11 et 12 novembre 2010 à M'Bour.</p>
Résultat 5	<p>- Réédition d'une plaquette de présentation des CL</p> <p>- Organisation d'un atelier régional sur : « le Plaidoyer, outil de communication et d'aide à la mobilisation des ressources des CL de la région ».</p>
Résultat 6	<p>A travers l'atelier régional sur <u>« l'élaboration du budget et la mobilisation des ressources des CL »</u>, des stratégies opérationnelles de mobilisation des ressources ont été dégagées.</p> <p>Organisation d'un atelier inter-partenariats, à Bruxelles, sur l'encadrement des projets et la mobilisation de ressources financières. Echange de bonnes pratiques avec l'intervention de nombreux experts privés, publics et parastataux (Job'In, Miréna, ADL de diverses villes, Laurent Minguet, Africa-Fin, Christian Deglim,...), ainsi que la plateforme Nord-Sud et Sud-Sud.</p> <p><u>L'atelier régional sur les indicateurs de la Mesure des performances des CL, la mesure proprement dite de ces indicateurs et l'organisation d'un atelier régional de restitution de ces mesures</u> ont davantage montré les véritables stratégies qu'il faut mettre en œuvre pour aller vers une mobilisation effective des ressources des CL.</p> <p>Une étude sur le suivi des résultats de la formation sur la mobilisation des ressources des CL a été aussi réalisée</p>

1. TOTAUX

<i>A. Investissements</i>	<i>251,54</i>
<i>B. Fonctionnement</i>	<i>8342,67</i>
<i>C. Formation - action</i>	<i>31050,74</i>
<i>D. Mission - expertise</i>	<i>1418,79</i>

TOTAL GENERAL (en €)	41063,74
TOTAL GENERAL (en FCFA)	26936046,42

2. GRAPHIQUES



PETITE ENFANCE

Agent traitant : Nathalie SEINE



Consultations ONE

Coordonnées des infrastructures

GESVES :

Rue Ry Del Vau, 5 (derrière l'administration communale sise chaussée de Gramptinne, 112)

N° d'agrément : 42/92054/01

- Consultation **le 3^{ème} mardi du mois de 13 à 15 heures (sur RDV)** assurée par Madame SOUPART, TMS (Travailleur Médico Social), Monsieur CLOËS (médecin) et des bénévoles.
- Principalement prévue pour les parents qui reprennent une activité professionnelle, une nouvelle consultation à été mise en place **le 2^{ème} lundi du mois de 17h à 19h (sur RDV)** assurée par Madame SOUPART, TMS (Travailleur Médico Social), Madame HUYBRECHT (médecin) et des bénévoles.

FAULX-LES TOMBES :

Rue des Ecoles, 2 (sous-sol école de l'Envol)

N° d'agrément : 42/92054/02

Consultation le **3^{ème} samedi du mois** de 10 à 12 heures (sur RDV) assurée par Madame SOUPART, TMS (Travailleur Médico Social), Madame HANNICK (médecin)

Objectifs

Il s'agit d'assurer le service universel, le suivi renforcé et des activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale en appliquant le vade-mecum des T.M.S. et le guide de médecine préventive.

La consultation a pour mission, dans le cadre de la médecine préventive, de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans accomplis. Les familles dans le besoin et demandeuses bénéficient d'un suivi renforcé soit par la TMS à domicile soit par le médecin en consultation plus régulière. L'accueil dans les locaux permet des échanges afin de renforcer le lien parents-enfants.

Activités mises en œuvre

Accueil des familles

L'accueil se veut être un moment d'échange avec les parents. Une boisson et des biscuits sont proposés.

A Gesves, une bénévole vient peser et mesurer les enfants.

A Faulx, nous n'avons personne pour l'accueil, la T.M.S. fait en sorte que les familles soient accueillies au mieux.

Visites à domicile

La TMS prend connaissance des nouvelles naissances du secteur par l'intermédiaire des maternités. Elle décrit aux parents les activités de l'ONE et les soutient dans les actes du quotidien. Un suivi plus

important est possible si le passage à la consultation n'est pas souhaité ou si d'autres problèmes sont décelés.

Dépistage visuel

Il est organisé 2X par an dans nos locaux. (à Gesves, pour tous les enfants de l'entité)

Coin jeu

Un coin jeu est mis à disposition lors des consultations de Gesves et de Faulx-les-Tombes.

Un coin lecture est également mis en place lors de certaines consultations, ce coin lecture est animé par une bénévole ayant suivi une formation spécifique.

Suivi renforcé

L'entité de Gesves est vaste et étendue, la plupart des gens ont une voiture et consultent un pédiatre ou généraliste, mais malgré cela, les gens sont rassurés qu'il y ait un passage à domicile. La population a une forte proportion de jeunes ménages et vu le coût actuel de la vie préfèrent venir à la consultation, mais les horaires ne sont pas toujours bien adaptés lors de la reprise du travail.

Activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale.

1X/ an, une activité de promotion de la santé est organisée en collaboration avec le service d'éducation à la santé de l'ONE et les écoles (en particulier l'école de Faulx-les Tombes).

Suite à un appel dans les journaux locaux, des bénévoles se sont fait connaître pour participer à la formation de la ligue des familles, pour pouvoir recevoir le kit lecture et faire la lecture aux enfants et ainsi renforcer notre équipe dans les 2 consultations.

Nous avons le matériel pour le coin allaitement (siège pour maman, boudin d'allaitement, paravent) à Gesves.

Nous avons quelques jeux et tapis que nous disposons pour le coin jeux dans les 2 consultations.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter la TMS de secteur; Madame SOUPART au 0499/572535

Crèche communale « les Minis Poussent »

EN GESTION PAR L'INTERCOMMUNALE IMAJE

Rue des Ecoles, 2 à 5340 FAULX-LES TOMBES

Nombre d'enfants inscrits

au 1er décembre 2009 : 29 avec une présence journalière moyenne de 22, sauf le mercredi, 12 enfants présents ;

au 1er janvier 2010 : 29 avec une présence journalière moyenne de 22, sauf le mercredi, 13 enfants présents ;

au 1er septembre 2010 : une trentaine d'enfants inscrits avec une présence journalière moyenne de 22 (17 le mercredi).

au 1^{er} septembre 2011 : 28 avec une présence journalière moyenne de 20 (15 le mercredi).

Il n'y a plus de place temps plein disponible à la crèche avant septembre 2012.



Personnel

Depuis quelques mois, Emilie Lannoy, infirmière sociale, a repris la gestion de la crèche à $\frac{3}{4}$ temps. Il y a quatre puéricultrices à temps plein.

Horaire type d'une journée à la crèche

dans la section des « bébés », pas d'horaire type ; l'équipe tient compte du rythme de l'enfant ;

dans la section des « grands », il existe un horaire type, même si nous essayons de tenir compte du rythme de l'enfant quand cela s'avère nécessaire (un enfant de 16-18 mois n'a pas toujours le même rythme qu'un enfant de 26 mois).

Description d'une journée type :

accueil de 7h à 8h30 dans la section des bébés; si nécessaire le petit déjeuner peut être pris jusque 8h à la crèche.

à 8h30, les grands passent dans leur section où ils font soit une activité libre, soit une activité plus dirigée (peinture, pâte à sel, danse, promenade,...) qu'ils sont libres de faire ou non.

vers 10h, un bol de soupe est proposé aux plus grands.

vers 10h30, une aide logistique prépare les repas, pendant ce temps, les puéricultrices changent les enfants. Dans un souci de continuité de prise en charge, une puéricultrice est attachée au groupe des « bébés » tandis qu'une autre s'occupe uniquement du groupe des « grands ». Les deux autres puéricultrices sont « volantes » et voyagent d'une section à l'autre.

vers 11h15, les enfants mangent, chaque puéricultrice s'occupant de son groupe d'enfants; ensuite une puéricultrice lit une histoire ou écoute une musique douce avec tous les enfants de la section pendant qu'une autre installe les hamacs pour la sieste.

de 12h-12h30 à 14h-14h30, sieste, préparation des goûters.

après la sieste, les enfants sont changés pendant qu'une puéricultrice s'occupe de mettre en place le goûter.

vers 15h15, goûter.

puis activités libres, certains enfants repartant à la maison.

à 17h, les enfants sont regroupés dans une des sections avec la puéricultrice qui fait le « tard ».

Activités organisées en 2011

- 1 journée pédagogique (et donc fermeture de la crèche) le 22 février avec pour thème « l'inclusion des enfants porteurs de handicap »
- Une après-midi de réflexion le 14 septembre avec pour thème « l'alimentation des tous petits ».
- Animation théâtre le 15 septembre : pièce « Le Grand Saut » jouée par le Théâtre de la Gimbarde à la crèche.
- Souper mi-octobre avec les parents dans les locaux de l'école ;

Cette année, la Commune a versé à la crèche un subside de 1000 € afin d'acheter du matériel pour des activités. Cette somme a été gardée afin de la dépenser lorsque la nouvelle crèche sera terminée.

Projets pour 2012 :

- journée pédagogique (date et thème non définis ; en cours de réflexion).
- souper avec les parents (date non définie).
- une animation théâtre (non défini tant au niveau du spectacle que de la date).
- déménagement dans le nouveau bâtiment courant de l'été.

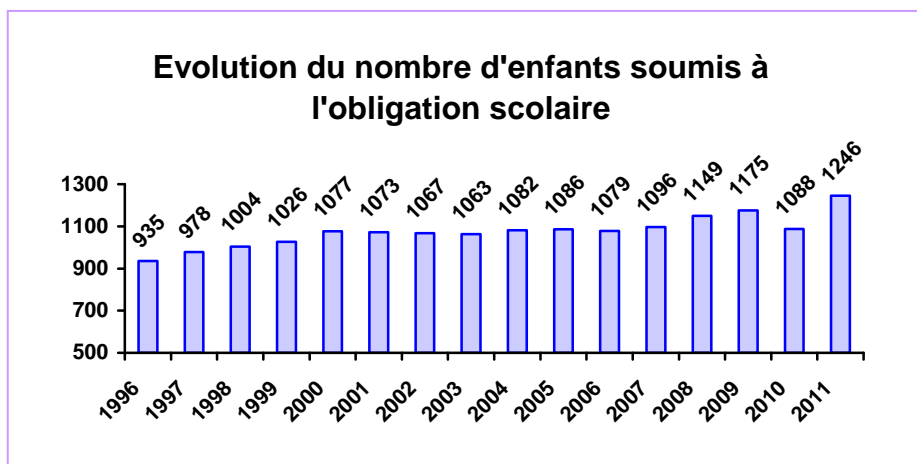


ENSEIGNEMENT

Agents traitants : Vincent VANDERSMISSEN et Marta LACZKA

Nombre d'enfants soumis à l'obligation scolaire

01.10.2011	1.246
01.10.2010	1.088
01.10.2009	1.175
01.10.2008	1.149
01.10.2007	1.096
01.10.2006	1 079
01.10.2005	1 086
01.10.2004	1 082
01.10.2003	1 063
01.10.2002	1 067
01.10.2001	1 073
01.10.2000	1 077
01.10.1999	1 026
01.10.1998	1 004
01.10.1997	978



Personnel de l'école communale de l'Envol de FAULX-LES TOMBES année scolaire 2011-2012

□ DIRECTION

PITANCE Christine

□ GESTION ADMINISTRATIVE

VANDERSMISSEN Vincent

□ ENSEIGNEMENT MATERNEL

ACCUEIL

BERWART Gwenaëlle

LEPONCE Martine

CLASSES VERTICALES

1^{er} CYCLE

BEAUDUIN Isabelle

BINAME Zoé

BEAUJEANT Anouchka*

MONJOIE Françoise

*écartement pour grossesse à risque, remplacement par Maud HAMENDE

4^{ème} CYCLE

BEAUJEAN Raphaël

JACQUES Michaël

VISART Michèle

ROUSSEAU Emilie

INTEGRATION

3 institutrices primaires de l'école d'enseignement spécialisé « les Capucines » de

Ciney mises à disposition dans le cadre de l'*Intégration*.

DUBOIS Géraldine

EMBRECHTS Chloé

ADNET Justine

POLYVALENCE

Caroline DIEU (poste APE)

□ MAÎTRES SPECIAUX

EDUCATION PHYSIQUE

LEPONCE Chantal

PSYCHOMOTRICITE

MARION Catherine

□ ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

2^{ème} CYCLE

BOUCHAT Yvette

CHAPELLE Christine

DESCHAMPS Kathelyne

RODEMBOURG Bénédicte

3^{ème} CYCLE

AUBRY Anne-Cécile

DEBARSY Dominique

GERARD Christelle

MORALE

LEMANS Marie-Agnès

RELIGION

NOTTIN Cécile

2^{ème} LANGUE

COMPERE Maryline, HEINRICHS Christine

GARDERIE, SURVEILLANCE, MAINTENANCE

KIZIBA Marcelline, LOUIS Christelle

BABYLAS Vinciane

MARCHAND Dominique

KLAYE Marie-Françoise, BURTON Vinciane

DOUXFILS Fabienne, BORSU Vanessa

LOMBA Jacqueline

LANGENS Olivier

PROJET CULTUREL

VANDERSMISSEN Vincent, AUBRY Sabine

Ecole communale de L'Envol de FAULX-LES TOMBES

Au 01/10/2011, l'école comptait 296 élèves.

	90/ 91	91/ 92	92/ 93	93/ 94	94/ 95	95/ 96	96/ 97	97/ 98	98/ 99	99/ 00	00/ 01	01/ 02	02/ 03	03/ 04	04/ 05	05/ 06	06/ 07	07/ 08	08/ 09	09/ 10	10/ 11	11/ 12
Maternelle	76	85	94	97	98	96	97	102	91	97	87	87	81	88	91	97	90	99	97	95	95	95
Primaire	92	104	116	124	130	141	164	171	189	187	199	199	185	181	156	151	158	174	192	200	205	201
Total	168	189	210	221	228	237	261	273	280	284	286	286	266	269	247	248	248	273	289	295	300	296

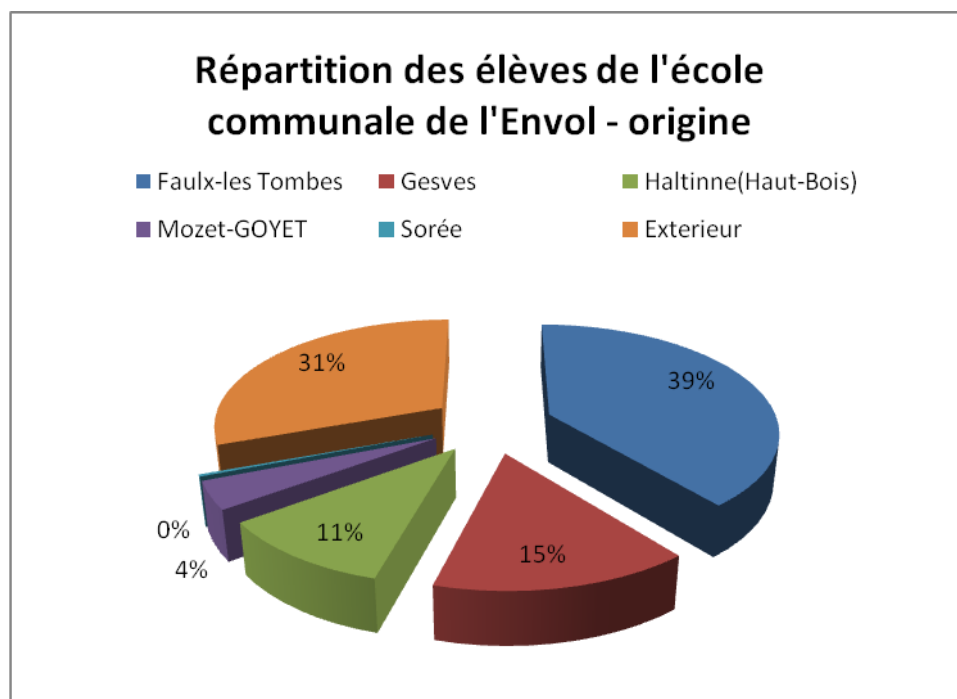
Il est à noter qu'à ce nombre, doivent être ajoutés 19 élèves inscrits à l'école d'enseignement spécialisé « Les Capucines » de Ciney mais qui suivent régulièrement les cours sur le site de l'école de l'Envol dans le cadre du projet *Intégration*.

Répartition des élèves par section

Au 01/11/2011* :

ORIGINE DES ELEVES	NOMBRE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
FAULX-LES TOMBES	122	122	126	131	127	124
GESVES	26	34	37	35	40	48
HALTINNE	35	45	43	36	33	34
MOZET	21	14	16	17	14	13
SOREE	-	-	-	-	-	1
EXTERIEUR	44	58	67	76	99	97
	248	273	289	295	313	317

*le nombre 317 reprend tous les élèves.



Personnel de l'école communale de la CROISETTE à SOREE

☐ DIRECTION (avec classe)

GILLET Véronique

☐ GESTION ADMINISTRATIVE

LACZKA Marta

☐ ENSEIGNEMENT MATERNEL

1^{er} CYCLE

WAVREILLE Dominique

MATHELOT Delphine

PSYCHOMOTRICITE

MARION Catherine

☐ ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

2^{ème} CYCLE

HARDY Nathalie

3^{ème} CYCLE

GILLET Véronique

4^{ème} CYCLE

GOFFIN Stéphane

☐ MAITRES SPECIAUX – GARDERIE

EDUCATION PHYSIQUE

LEPONCE Chantal

MORALE

MOUSTY Valérie

RELIGION

BOSSUROY Isabelle

2^{ème} LANGUE

HEINRICHS Christine

DELHAISE Claude

GARDERIE, SURVEILLANCE, MAINTENANCE

LANGENS Olivier

SAMAIN Isabelle

Ecole communale de la CROISETTE de SOREE



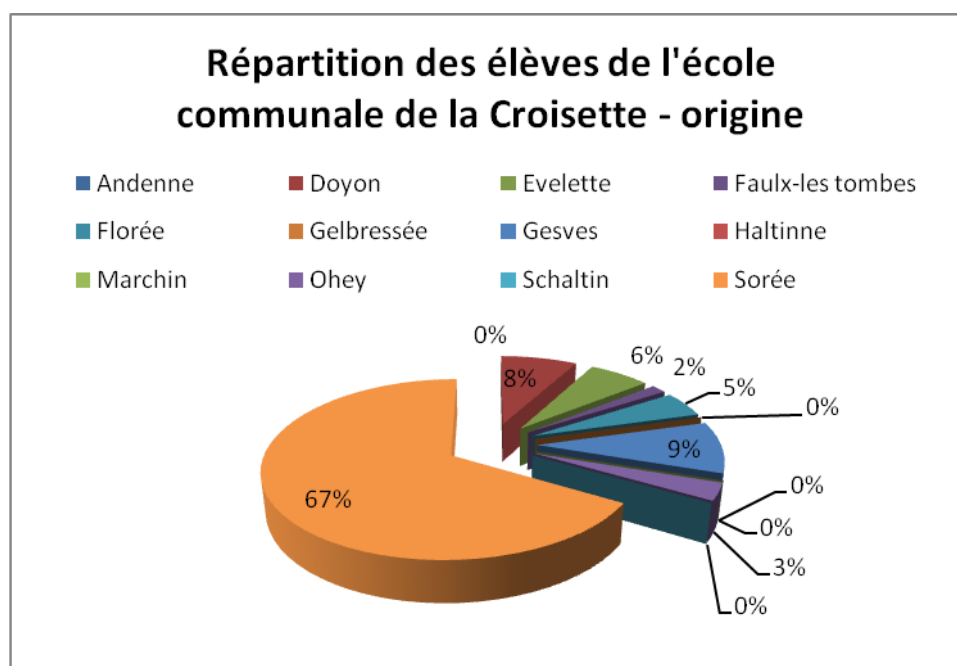
Au 01/10/2011 l'école compte 63 élèves.

	98/ 99	99/ 00	00/ 01	01/ 02	02/ 03	03/ 04	04/ 05	05/ 06	06/ 07	07/ 08	08/ 09	09/ 10	10 /11	11/ 12
Maternelle	23	28	30	24	26	23	21	20	20	20	20	22	27	27
Primaire	38	40	39	45	45	40	36	34	40	36	36	39	34	36
Total	61	68	69	69	71	63	57	54	60	56	56	61	61	63

Réparation des élèves par section

Au 01/11/2010 :

ORIGINE DES ELEVES	NOMBRE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
ANDENNE	0	2	1	2	1	-
DOYON	6	3	3	3	1	5
EVELETTE	2	1	0	2	2	4
FAULX-LES TOMBES	0	0	0	1	1	1
FLOREE	0	0	3	3	3	3
GELBRESSEE	1	1	0	0	-	-
GESVES	7	6	6	7	10	6
HALTINNE	3	0	3	2	3	-
MARCHIN	0	0	1	1	1	-
OHEY	2	2	3	1	-	2
SCHALTIN	2	1	0	3	1	-
SOREE	37	40	34	36	34	42
	60	56	56	61	63	63



Divers

Conseil de participation de l'école de l'Envol de FAULX-LES TOMBES

Ce Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année civile 2011 :

- ⇒ 29 septembre 2011 ;
- ⇒ 20 décembre 2011.

Conseil de participation de l'école de La Croisette de SOREE

Ce Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année civile 2011 :

- ⇒ 27 septembre 2011 ;
- ⇒ 20 décembre 2011.

COPALOC (Commission Paritaire Locale)

Cette Commission s'est réunie à deux reprises durant l'année civile 2011 :

- ⇒ 30 mai 2011;
- ⇒ 29 septembre 2011.

Ecole Provinciale d'Elevage et d'Equitation

L'école d'élevage et d'équitation, communale jadis, dépend des autorités provinciales depuis fin 1995.

Dans le cadre de la restructuration des établissements de l'enseignement supérieur, elle est actuellement regroupée avec l'IPES de Seilles et comprend 5 classes différentes (de la 3^e professionnelle à la 7^e).

Au 1 ^{er} septembre	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre d'élèves	70	76	80	71	64	75	74	83	75	80	95

Au 1^{er} octobre 2011 : 85 élèves

ORIGINE DES ELEVES	NOMBRE	
	2010-2011	2011-2012
<i>BELGIQUE</i>	90	73
<i>HOLLANDE</i>	1	1
<i>FRANCE</i>	4	11
	95	85

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - GESVES

Fréquentation des cours

Ces cours sont donnés à la Maison de la Musique, rue Ry Del Vau à Gesves par les professeurs du Conservatoire de Musique de Ciney.

Années académiques	TOTAL	(dont Gesvois)
2011-2012	103	(70)
2010-2011	96	(48)
2009-2010	96	(48)
2008-2009	96	(34)
2007-2008	96	(33)
2006-2007	99	(74)
2005-2006	98	(75)
2004-2005	103	(70)
2003-2004	98	(66)
2002-2003	82	(54)

		2010-2011	2011-2012
FORMATION MUSICALE			
<i>F 1</i>	20	89 élèves	19
<i>F 2</i>	15		24
<i>F 3</i>	15		11
<i>F 4</i>	15		15
<i>Qualification 1</i>	15		12
<i>Qualification 2</i>	9		12
PIANO		18 élèves	19 élèves
GUITARE		10 élèves	8 élèves
FLÛTE		2 élèves	4 élèves
TROMPETTE		6 élèves	7 élèves
FORMATION MUSICALE		89 élèves	93 élèves

JEUNESSE

Agents traitants : Vincent VANDERSMISSEN et Marta LACZKA

Conseil Communal des Enfants 2010-2011

Les jeunes conseillers gesvois élus au Conseil communal des Enfants en date du 15 octobre 2010 ont prêté serment le mercredi 1^{er} février 2011. Ces jeunes âgés de 10 à 12 ans choisis par les élèves des classes de quatrième, cinquième et sixième primaires des quatre écoles de l'entité, sont en place pour une durée de deux ans. Ils ont eu l'occasion de s'exprimer, de communiquer avec les membres du Collège, ainsi que de proposer des idées pour améliorer la vie de la Commune et de mieux connaître le fonctionnement des institutions communales et fédérales.

Voici la liste des conseillers élus en date du 15 octobre 2010 :

<u>Ecole de la Croisette – Sorée</u>	<ul style="list-style-type: none">• Antoine FERONT• Dorian NICAISSE• Emilien PONCELET
<u>Ecole de l'Envol – Faulx-les Tombes</u>	<ul style="list-style-type: none">• Louis CARPENTIER• Arthur DENOËL• Caëcilia JACOBS
<u>Ecole Saint Joseph – Gesves</u>	<ul style="list-style-type: none">• Alexandre DETHIER• Julie SCHÜMMER• Tom VANDERSMISSEN
<u>Ecole de la Communauté française – Gesves</u>	<ul style="list-style-type: none">• Emma CHRISTIAENS• Olivia COUVERT• Basil LAMIK
<u>Enfants non scolarisés sur le territoire communal</u>	<ul style="list-style-type: none">• Bastien DEHALU• Mathias DEHALU• Sarah GILLO

Le Conseil communal des enfants est encadré par deux animateurs : Marta LACZKA et Vincent VANDERSMISSEN

Activités du début de l'année 2011.

Visite du Palais de la Nation, samedi 22 janvier 2011

A l'initiative de Mlle Céline HONTOIR, Echevine de la Jeunesse, trente enfants de notre Commune ont eu l'occasion de visiter le Palais de la Nation le samedi 22 janvier 2011.

Heureux de d'asseoir sur les bancs du Parlement et de la Chambre, ces jeunes conseillers se sont vu expliquer l'histoire de cet immense bâtiment ainsi que les rouages de notre démocratie. Pas facile à comprendre quand on est si jeune...

L'après-midi, un rallye pédestre a conduit tous les jeunes dans les rues de Bruxelles, à la découverte des principaux endroits de notre capitale.



Rassemblement annuel des Conseils communaux d'Enfants, samedi 30 avril 2011

Notre Commune a accueilli le samedi 30 avril 2011 le 12^{ème} Rassemblement des Conseils communaux d'Enfants. Organisée annuellement, cette manifestation permet à un grand nombre de jeunes mandataires communaux, venus de tous les coins de Wallonie, de faire connaissance et de vivre une journée ensemble au tour d'une thématique spécifique.

Cette année, ce fut au tour du Développement durable d'être à l'honneur. Plus de 300 enfants, présents durant toute la journée sur le site de la Maison communale, ont eu l'occasion de vivre une série d'ateliers développant les sujets tels que: les économies d'énergie, le recyclage, la gestion durable de nos forêts, l'utilisation des produits phytosanitaires, etc.



Concours Ener'Jeunes 2011

Lors du Rassemblement des Jeunes conseillers communaux, la Région wallonne et le CRECCIDE avaient décidé de profiter de la bonne occasion pour proclamer les résultats du concours Ener'Jeunes 2011.

Comme le nom l'indique, ce concours invite les enfants à créer un projet autour de la thématique de l'économie d'énergie. Notre conseil des Enfants avait décidé, dès le mois de mai de l'année 2010, de créer une pièce théâtrale sur le thème du développement durable.

Nos jeunes mandataires souhaitaient conscientiser leur entourage à propos de la problématique environnementale.

C'est ainsi que la pièce de théâtre intitulée « Les Hommes nouveaux » fut créée, à partir des petits jeux d'improvisations théâtrales et avec l'aide précieuse d'un comédien, Ossyane El HASSOUNI.

Suivirent des nombreuses répétitions qui débouchèrent sur un spectacle magnifique que près de 800 spectateurs eurent l'occasion de voir les 29 et 30 avril dernier.

Lors de la dernière représentation, le jury d'Ener'Jeunes décida de primer nos jeunes gesvois en leur décernant le premier prix d'Ener'Jeunes 2011 ! Ce cadeau leur fut remis par Monsieur Denis MATHEN, Gouverneur de la Province de Namur invité à cette occasion.

Visite au Foyer Saint-Antoine

Durant la deuxième semaine des congés scolaires de Pâques, nos jeunes conseillers ont rendu visite aux pensionnaires du Foyer Saint-Antoine de Mozet.

Comme chaque année ils ont pu échanger des regards, des mots doux, leurs expériences respectives et même de petites anecdotes sur la vie de Gesves d'antan....

Une « belle visite » pour les plus âgés et une belle expérience pour les plus jeunes...



Une journée au PASS Frameries près de Mons, samedi 27 août 2011

Suite au prix gagné à l'occasion du concours « Ener'Jeunes 2011 », nos jeunes mandataires ont eu l'occasion de visiter le « Parc d'aventures scientifiques de Frameries », le samedi 27 août 2011. Durant une grande partie de la journée ils ont participé à une série d'activités qui sensibilisent sur l'écocitoyenneté et sur les nouvelles technologies. Une journée pleine de découvertes et d'aventures !



Journée de la Mobilité, dimanche 18 septembre 2011

Activité organisée par le Conseil des Enfants, la Journée de la Mobilité en était déjà à sa 4^{ème} édition ce dimanche 18 septembre 2011 ! Cette année le Conseil des Enfants avait décidé de convier la population à un petit déjeuner suivi d'une balade cycliste de 10km au départ de la salle de Haut-Bois. Sans un véritable succès de foule (les Fêtes de Wallonie et le temps pluvieux n'ont pas aidé nos jeunes organisateurs), la manifestation a rassemblés une quarantaine de cycliste.



Suite à cette randonnée vallonnée, sept enfants ont eu la possibilité de découvrir notre capitale débarrassée des voitures lors d'une balade accompagnée par nos animateurs (Vincent, Marta et deux autres personnes) de 27 km....Le rendez-vous est déjà fixé pour l'année prochaine pour une édition festive !

Conseil Communal des Enfants 2011-2012

Dans le cadre du renouvellement du Conseil communal des Enfants pour la nouvelle année scolaire 2011-2012, six nouveaux conseillers furent élus le 27 octobre dernier dans l'école libre de Saint-Joseph et l'école de la Communauté française et le 28 octobre dans les deux écoles communales (l'école de l'Envol et l'école de la Croisette).

Les élections ont eu lieu en interne dans les quatre établissements scolaires concernés. Le dépouillement effectués par les deux secrétaires du bureau de vote mis en place pour l'occasion et fut suivi par les proclamations des résultats.

Les enfants, toujours inscrits dans l'enseignement primaire en date du 01 septembre, eurent l'occasion de voir automatiquement leur mandat renouvelé, sur demande motivée. Ce fut le cas pour tous...

Suite au départ des 6^{ème} vers le cycle secondaire' il y a eu cinq places vacantes dans les 4 écoles.

Les voici les jeunes élus pour l'année scolaire 2011-2012 :

<u>Ecole de la Croisette – Sorée</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Alice ARTS • Dorian NICAISSÉ • Emilien PONCELET
<u>Ecole de l'Envol – Faulx-les Tombes</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Laura SOUFNENGUEL • Arthur DENOËL • Florian MARCHAL
<u>Ecole Saint Joseph – Gesves</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Adèle FRERE • Julie SCHÜMMER • Tom VANDERSMISSEN
<u>Ecole de la Communauté française – Gesves</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Emma CHRISTIAENS • Manon MATHIEU • Gauthier MITTENAERE
<u>Enfants non scolarisés sur le territoire communal</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Bastien DEHALU • Sarah GILLO

Le premier rendez-vous a eu lieu le 15 novembre dernier. Les enfants ont décidé de fixer les autres rendez-vous un mardi toutes les trois semaines.

Les projets qu'ils souhaitent mettre en place :

- Projet "Sécurité dans les rues" (autocollant + charte explicative destinée aux conducteurs + diplôme pour le meilleur conducteur).
- Concours Ener'Jeunes 2012 (Projet d'activité inter-écoles)

Les conseillers proposent l'organisation d'une journée "Chasse aux énergies".

-Opération "RADAR" (avec la présence de la Police)

Le lundi 28 novembre les enfants du Conseil ont prêté serment auprès de Monsieur le Bourgmestre et des Echevins réunis.



LES AUTRES MANIFESTATIONS/EVENEMENTS/PROJETS JEUNESSES ORGANISEES EN 2011

Agents traitants : Vincent VANDERSMISSEN et Marta LACZKA

Place aux Enfants, samedi 15 octobre 2011

La quatrième édition locale de cette manifestation, dont le but premier est de faire découvrir l'envers du monde adulte aux enfants, fut une très belle réussite. Durant toute la journée, pas moins de 65 enfants âgés de 8 à 12 ans furent accueillis par 22 "hôtes d'un jour"* sur tout le territoire communal.

Encadrés par dix-neuf "passe-murailles" *, les enfants ont ainsi eu l'occasion de se rendre chez les différents partenaires du jour à savoir:

- à Gesves : la Police, l'épicerie "SPAR", le magasin de loisirs créatifs "Florilady", la boucherie "BOURGEAU", l'écrivain Frédéric SOETE, le garage "HAVELANGE", le légumier/fruitier "Le Jardin de Pascal", le traiteur "Annick Brasseur", Boulangerie « Sohet-Laloux », Mme Thérèse-Marie DEBARSY-LEGRAND (atelier céramique), Dr c. HALLEUX (médecin généraliste), Domaine du Béronsart, Coif et Décoif, M. Marcel HAULOT (expert en énergie) ;
- à Faulx-les Tombes : Marceline Kiziba (responsable d'un projet humanitaire), la pharmacie Lamproye, la Scierie HONTOIR, Mme Marie-Anne RASQUIN (modelage en terre et peinture sur bois);
- à Goyet : Fromagerie du Samson ;
- à Haltinne : l'électricien "Bartelec";
- à Sorée : M. Dominique ROSILLON – présentation de la station météorologique d'observation de l'IRM ;
- à Andenne : la Caserne des Pompiers.

A noter que le « Q.G. » (lieu de rassemblement) se situait sur le site de l'école communale de l'Envol à Faulx-les Tombes

"hôtes d'un jour" : personne qui accueille les enfants afin de partager son quotidien, sa passion et ses compétences ;

"passe-murailles" : personne qui guide et accompagne les enfants durant la journée.



Enfants et Sécurité

L'Echevinat de la Jeunesse, en partenariat avec Monsieur le Bourgmestre, a offert aux enfants des écoles de l'Envol, de la Croisette, de Saint-Joseph, de la Communauté française et du Patro des gilets fluorescents. Cap sur la sécurité pour le déplacement soit à vélo, soit à pied !

Projet « CYBERCLASSE » Ecoles communales de l'entité

Depuis un certain temps, nos deux établissements scolaires communaux sont équipés d'un matériel informatique « dernier cri ». Grâce au partenariat avec le SPW, ce projet permettra de compter un ordinateur pour une quinzaine d'élèves qui pourront dès lors accéder aux richesses d'Internet avec l'aide de leurs enseignants.

Il est à noter que les élèves de l'école communale de la Croisette peuvent bénéficier à présent d'un nouveau local qui fera office de local informatique équipé d'un mobilier spécifique mais aussi de bibliothèque d'école.

« AVENTUREVES »

Au début de cette année civile, 200 jeunes élèves issus de quatre écoles primaires de l'entité de Gesves, se sont lancés un défi original à l'initiative de la Commune : celui d'écrire un livre, tous ensemble...

Développé sur le modèle proposé par « Les Aventurêves » (www.lesaventureves.com), cet atelier d'écriture a permis de rassembler les trois réseaux d'enseignement présents sur le territoire communal autour d'un même projet. Il s'agit d'une grande première en Communauté française !

En pratique, les élèves des classes de la troisième à la sixième primaire des quatre écoles ont écrit tour à tour un chapitre du roman.

C'est ainsi que dès le 19 octobre 2010, les élèves de l'école communale de la Croisette ont rédigé le premier chapitre qui fut après transmis aux enfants de l'école libre Saint-Joseph pour la rédaction du deuxième chapitre. L'école communale de l'Envol fut responsable du troisième chapitre et l'école de la Communauté française de Gesves du quatrième. Et ainsi de suite...

En quelques mots :

L'histoire se déroule principalement dans notre belle contrée, celle qu'on appelle amicalement « Le pays où l'eau fait chanter la pierre », évocation retenue, comme titre du livre.

Le livre fut officiellement présenté lors d'une réception qui s'est déroulée le vendredi 29 avril 2011 au hall des sports de Gesves.

C'est à cette occasion que les jeunes auteurs ont reçu chacun un exemplaire de leur œuvre commune. Le livre leur était offert par le Collège communal. Cette réception était rehaussée par la présence de Carole BONNET, auteur et scénariste du concept des « Aventurêves ».



Fête de mai

Une bouche de métro source d'histoires...

(Article paru dans le Gesves Info, la classe de Mme Michèle Visart de l'école de l'Envol)

Nous sommes allés dans les bois le long du Samson vers Sorinne-la-Longue. Nous y avons rencontré des artistes et monsieur Saumois.

Olivier, Jérôme et Sébastien, trois jeunes hommes talentueux, sont des artistes créateurs d'histoires, créateurs d'œuvres d'art ! Ce sont trois jeunes hommes d'une trentaine d'années qui travaillent en collectif. Il n'y a pas de chef entre eux (sauf quand il y a un problème). Construire des oeuvres était d'abord un hobby mais maintenant ils essaient d'en faire leur métier. Ils aiment beaucoup faire ce qu'ils font. Ils veulent vraiment se consacrer à ces créations d'objets intégrés dans leur environnement. Vous pouvez voir quelques unes de leurs réalisations sur leur site <http://www.lescabaneux.be>

Ils ont proposé un projet de sculpture dans la nature. Leur projet est de faire une bouche de métro art nouveau (d'inspiration du métro de Paris) perdue au plein milieu des bois.

Ils trouvent que le Fête de Mai est une belle manifestation où les gens se rassemblent avec des artistes et redécouvrent les sentiers communaux. Maintenant les gens roulent en voiture toujours plus vite, sur des routes. Grâce à cette manifestation, les populations reprennent le temps de se promener, de découvrir les sentiers et de se rencontrer.

Leur œuvre représente une bouche de métro, une bouche de métro engloutie sous un éboulement, une bouche de métro source d'histoire : « Nous avons creusé un peu et on va mettre des pierres comme si il y avait eu des éboulis. C'est

comme si la nature avait repris ses droits. Les passants interpellés, peuvent s'inventer l'histoire des gens qui l'utilisaient.» Ils ont une semaine pour construire leur projet.

Les organisateurs de la Fête de Mai leur ont proposé un lieu sur une ancienne ligne de tram.



Monsieur Jacques Seumois, âgé de 92 ans, est venu nous rejoindre dans les bois pour témoigner de l'histoire de ce tram.

Monsieur Saumois a commencé à prendre le tram vers 8 ans avec sa maman. Mais de 13 à 16 ans, il a pris le tram tout seul tous les jours pour aller à l'école. Les sièges étaient en bois mais comme ils avaient la forme du corps ils étaient confortables.

Cependant, monsieur Seumois n'a pas beaucoup eu l'occasion de les essayer parce que les gens qui revenaient du travail disaient : « Pousse-toi ! Laisse la place aux adultes qui ont travaillé et qui sont fatigués. »

Les artistes ont ajouté que le tram reliait la carrière de Gesves à Andenne où il transportait les pierres. Il transportait aussi les tonnes de terre plastique et les ouvriers qui travaillaient dans les mines de derle.

Monsieur Saumois est parti à la guerre en Allemagne en 38. Il a été emprisonné de 40 à 45. Il est revenu le 18 mai 1945 : « Quand je suis revenu d'Allemagne où j'étais prisonnier, ça m'a fait un

choc de découvrir que les Allemands avaient tout démonté ! » En nous racontant, ce souvenir ses yeux brillaient, témoignage de sa profonde émotion.

Les voies du tram ont été enlevées par les Allemands qui ont utilisé l'acier des rails pour construire des bombes, des tanks et des mitraillettes.

Le tram avait été inauguré vers les années 1880.

Monsieur Seumois nous a dit que le tram allait vite. Mais il ne nous a pas dit à quelle vitesse réellement... Il nous a dit aussi qu'il n'y avait pas vraiment des gares sauf à Ohey.

Il nous a cité tous les lieux-dits où il y avait des arrêts. Il y avait un tram à 8 heures du matin, un autre à 2 heures de l'après-midi et un à 18h10 (pas neuf pas onze !). Il devait se lever à 5 heures pour marcher jusqu'à l'arrêt de tram. Le tram était toujours bondé !

Nous avons demandé à monsieur Seumois et aux artistes s'ils préféraient le tram ou le métro. Ils ont tous répondu : « Le tram parce qu'on pouvait voir le paysage ! » Mais Sébastien a ajouté que « le métro c'est quand même fun parce qu'il y a les escalators. »

Dans 200 ans, des gens passeront et en voyant cette bouche de métro se demanderont : « Tiens, il y avait un métro ici ? Qu'est-ce qui s'est passé ? »

Au milieu de nulle part, créer une œuvre d'art porteuse d'histoire, ce n'est pas du gâteau alors chapeau !

Le devoir de mémoire

Notre commune développe depuis plus de trois ans des activités autour de la thématique du « Souvenir » lié aux événements de la Seconde Guerre Mondiale. Après avoir accueilli bon nombre d'exposition à ce sujet (Triangle Rouge, Anne Frank, Passeurs de Mémoire) et organisé un voyage à Auschwitz/Birkenau en novembre 2010, le Collège communal désire à présent monter une exposition mettant en exergue la Mémoire locale liée au conflit de 1940-1945 afin de transmettre le patrimoine gesvois aux générations futures. C'est pourquoi les gestionnaires du projet recherchent des témoins désireux de partager leur vécu, leurs connaissances et leurs émotions liés au dernier conflit mondial.

Les jeunes du projet « Auschwitz 2010 » à la Maison de la Laïcité, dimanche 26 juin 2011

Le dimanche 26 juin, les jeunes gesvois faisant partie du projet « Auschwitz 2010 », se sont réunis à la Maison de la Laïcité pour partager un moment de réflexion et d'émotion consacré à la mémoire. En compagnie de Madame Metzeler, prisonnière politique à Ravensbruck, ils ont présenté au public réuni à cette occasion leurs « carnets de voyage » à Auschwitz (cf. voyage organisé par la Commune du 1^{er} au 4 novembre 2010).

Armistice du 11 novembre 2011

Le 11 novembre dernier, l'Armistice était fêté dans plusieurs communes du pays. Il y a maintenant 93 ans, qu'un traité de paix était signé, mettant fin à la première guerre mondiale ayant laissé le monde entier pendant de nombreuses années dans le chaos.

Cette année, les élus communaux se sont donné rendez-vous à l'église de Mozet pour commémorer cette période historique. Après le Te DEUM tout le monde s'est réuni devant le Monument aux Morts. Les jeunes conseillers ont pris la parole avant de la laisser au Bourgmestre, José PAULET. Cette année les enfants ont souhaité retracer ce moment historique en détail, rappelant l'importance de commémorer pour garder en mémoire ces quatre années de guerre faites de larmes et de drames où presque toutes les familles furent touchées et endeuillées, laissant un parent, un ami, un enfant ou un père disparaître à jamais.



Notre bourgmestre a lui aussi rappelé le respect que notre Commune voue à la mémoire du passé....

Maintenir la tradition de ces cérémonies patriotiques a d'autant plus d'importance pour rendre hommage à tous ces héros qui ont donné leur vie pour sauver notre nation des mains d l'envahisseur.

Pour conclure, notre dernier ancien prisonnier de guerre, Monsieur Jacques SEMOIS, âge de 92 ans, a déposé avec l'aide du Bourgmestre, la gerbe de fleurs au pied du Monument. Ensuite, la population s'est rendue au Centre récréatif de Mozet pour prendre le verre d'amitié en compagnie de la Fanfare de Gesves.

SERVICE EXTRASCOLAIRE – ACCUEIL TEMPS LIBRE

Agent traitant : Elise DEBOIS

Le Service Communal Extrascolaire - ATL

Le service extrascolaire – Accueil temps libre est mis en place au sein de l'administration communale de Gesves sur base d'un accord de collaboration entre l'asbl Coala et la commune. Élise DEBOIS en est la responsable, elle est présente à mi-temps.

Sur base du programme CLE (programme coordonné de l'Accueil de l'Enfance) agréé par l'ONE en septembre 2007, un plan d'action annuel a été établi pour 2011. Ses objectifs prioritaires ont été les suivants :



A. Réflexion et élargissement de l'offre des activités extrascolaires proposées les mercredis après-midi

1. en créant un sous-groupe de travail à la commission communale de l'accueil afin de réfléchir à des projets ou à des connexions possibles (celui-ci se réunira en fonction de degré d'avancement du projet) ;
2. en soutenant les initiatives locales ;
3. en mettant sur pieds de nouvelles activités de manière centralisées, accessibles à tous les enfants gesvois (notamment à travers une journée inter-réseaux organisées le 28 juin 2011 au Domaine de Mozet et lors de journée pédagogique commune aux 4 écoles gesvoises).

B. Réflexion et incitation à la formation des accueillantes et des responsables de projet

1. en réalisant un état des lieux des formations des accueillant(e)s, avec les responsables de projet ;
2. en accompagnant davantage les acteurs sur le terrain ;
3. en favorisant la prise de conscience et la responsabilisation ;
4. en organisant des temps de rencontre autour du référentiel de l'ONE : « Accueillir les enfants de 3 à 12 ans : viser la qualité » ;
5. en proposant aux accueillant(e)s une offre de formations variées et attrayantes.

C. Informer les enfants et les parents des accueils existants

1. en synthétisant l'offre existante au sein de la commune dans une brochure intitulée « Temps Libre – 2^e édition » ;
2. en diffusant cette brochure le plus largement possible ;
3. en synthétisant l'offre existante durant les vacances scolaires dans un flyer distribué en « toute-malette » et disponible à l'administration communale ;
4. en diffusant ces informations à travers la presse locale et via le site internet communal (www.gesves.be page extrascolaire – ATL. Rubrique : éducation et culture) .

Egalement, le service extrascolaire gesvois participe à

- des rencontres extrascolaires plus larges : Réunions provinciales des coordinateurs ATL et participe activement à 2 groupes de travail (réalisation d'un outil sur la responsabilité et participation à un stand au Salon de l'Éducation, des réunions d'information à destination des coordinateurs ATL organisées par l'Observatoire de la l'Enfance et de l'Aide à la Jeunesse, par l'ONE) ;
- au Salon de l'Éducation et à la journée de l'accueil extrascolaire le samedi 22 octobre 2011 ;
- des formations complémentaires avec Résonance : « Coordinateur ATL : un métier de réunions efficaces et de partenariats » ;
- à la gestion des inscriptions et administration de la plaine de vacances communale durant la période de mai à juin 2011.

La Commission Communale de l'Accueil (CCA)

La Commission communale d'accueil – temps libre (ATL) est composée de 41 membres (20 membres effectifs, 16 suppléants et 4 voix consultatives) représentant, entre autres, le Conseil communal, les écoles de l'entité, les associations de Parents, les opérateurs extrascolaires tels que le patro, la RES gesvoises, la Spirale de Natoye, le Domaine de Mozet (cfr rapport de l'ATL). En 2011, la ligue des familles, IMAJE et le comité de parents de l'EFACF ont démissionnés de la commission, faute de représentant. La commission a également acté des modifications suite à la démission de l'échevine Céline Hontoir et du conseiller communal Benoît Debatty, en septembre 2011. La CCA s'est rassemblée 2 fois en 2011. Les points à l'ordre du jour étaient la création d'un espace pour un accueil centralisé les mercredis après-midi, la formation des accueillant(e)s, la brochure « Temps libre » 2^e édition et la journée inter-réseaux organisée le 28 juin 2011 au Domaine de Mozet. La majorité des procès-verbaux de la CCA sont téléchargeables sur le site www.gesves.be

L'Asbl « GESVES EXTRA », association d'opérateurs extrascolaires gesvois

Agent traitant : Virginie MARCHAL



Asbl « Gesves EXTRA »
S.S. : Chée de Gramptinne, 112
5340 Gesves
RPM Namur : 891-066 645
Ethias Police : 45.196.463

Dexia : 068 – 2479336 – 43

Coordinatrice : Virginie Marchal
0491/36.05.78

L'asbl "Gesves EXTRA" en bref.... :

- Est agréé par l'ONE dans le cadre du Décret ATL (Accueil Temps Libre) et dans le cadre du décret Centre de vacances ;
- Acteur dans le cadre de l'extrascolaire, Gesves EXTRA est un organisateur d'Accueils durant le temps libre... ;
- Les lieux d'accueil et d'animation sont ceux de ses membres et principalement :
 - L'école communale de l'Envol, rue des écoles 2, - Faulx-Les-Tombes.
 - L'école Saint-Joseph, rue Petite Gesves 30 et chaussée de gramptinne – Gesves.
 - L'école de la Communauté française, chaussée de Gramptinne 118 - Gesves.
 - L'école communale La croisette, rue de la Croisette 37 - Sorée.
 - Le Domaine de Mozet, rue de Tronquoy 2 - Mozet.
 - La plaine « communale » chaussée de Gramptinne 112-116 - Gesves.
- Au 31 octobre 2011, 3 personnes y sont salariées (1,5 ETP) grâce au soutien APE. Notre association s'appuie également sur l'engagement volontaire et bénévole des animateurs et administrateurs de l'asbl.
- Gesves EXTRA propose essentiellement des animations pour les enfants de 2,5 à 12 ans dans le cadre de l'accueil extrascolaire : des ateliers après 16h dans les écoles et les mercredis après-midi ; des animations dans les écoles lors des journées pédagogiques ; des garderie scolaire le matin, le soir et durant les temps de midi ; des plaines durant les vacances scolaires et des animations ponctuelles et extraordinaires : journée inter-réseaux, participation à des fêtes locales ; etc.
- Gesves EXTRA propose des animations à tous les enfants sans distinction.
- Gesves EXTRA est un projet en mouvement : tous les membres sont invités à y prendre une part active.
- Gesves EXTRA collabore avec :
 - Différentes associations et services au sein de la commune : Grottes de Goyet, bibliothèque communale, foyer Saint - Antoine, la coordination ATL, la plaine de vacances, le PCDN, l'ADL, etc.
 - Des professionnels de l'animation et des pédagogues, artiste, comédiens, enseignants.
 - Des experts : guide nature, percussionniste,...

- Les instances de Gesves EXTRA :

	Nom	Prénom	Localité	CA	AG
<i>Secrétaire</i>	Barbeaux	Cécile	Gesves		X
	Colpaert	Géraldine	Bruxelles		X
	Debois	Elise	Gesves	X	X
	Defresne	Bernard	Gesves		X
<i>Administrateur délégué</i>	Degimbe	Jean-Marc	Gesves	X	X
	Geerkens	Olivier	Andenne	X	X
	Georges	Sylviane	Gesves		X
<i>Trésorière</i>	Gillet	Véronique	Gesves		X
	Hontoir	Céline	Gesves	X	X
	Meurisse	Dominique	Gesves		X
	Penson	Valérie	Gesves		X
	Pitance	Christine	Gesves	X	X
<i>Président</i>	Ryelandt	Muriel	Gesves		X
	Sermon	Véronique	Gesves		X
	Van Audenrode	Martin	Gesves	X	X
	Verlaine	André	Gesves	X	X

Vérification comptable externe	Comfigest SPRL	Gesves
--------------------------------	----------------	--------

L'AG du 24 octobre 2011 acte la démission de Céline Hontoir de son poste d'administrateur – trésorière et acte la nomination de Lydia Grassere pour la remplacer.

Points marquants 2011 :

Emploi :

- Engagement d'une nouvelle coordinatrice (Virginie) et d'un nouvel animateur (Alan), en remplacement de Florent et de Marta partis vers d'autres horizons professionnels.
- Renouvellement du dossier APE prenant fin au 31 décembre 2011.
- Inspection APE en mars 2011 : avertissement reçu suite à l'absence d'un règlement de travail. C'est aujourd'hui chose faite. Cette inspection, malgré l'avertissement, s'est révélé être positive et constructive pour notre asbl.

Animation :

- Mise en place d'une réunion entre les directions des écoles, Gesves EXTRA et la coordination ATL dès septembre en vue de mettre sur pied des animations dans les écoles au plus tôt ;
- Organisation de 5 semaines et demi d'animation durant les vacances scolaires en coordination avec les autres opérateurs gesvois afin d'éviter toute concurrence et élargir l'offre proposées aux enfants et aux parents ;
- Attention particulière est faite sur l'accueil des 2 ans et demi et des enfants en situation de handicaps ;
- Construction d'une véritable équipe d'animateurs soudées et motivées !

Formation :

- Formation continue de notre équipe d'animation ;
- Formation spécifique « Aux racines de la musique » afin de pouvoir proposer une animation spécifique aux enfants en visite aux Grottes de Goyet.

Finances :

- Les finances de notre asbl sont quasi intégralement l'objet de subsides octroyés par la Communauté française (ONE), la Région wallonne (APE) et la commune ;
- Les activités de l'asbl « Gesves EXTRA » se voulant les plus démocratiques possibles, elles génèrent juste la part de bénéfices nécessaires à sa survie ;
- Au 31 décembre 2010, son bilan est positif.

Les enjeux 2012 :

- Créer un accueil centralisé les mercredis après-midi, en partenariat avec la coordination ATL ;
- Poursuivre la mise en place de nos animations durant les vacances scolaires et lors des journées pédagogiques et porter une attention particulière sur l'accueil des enfants ;
- Créer du site : www.gesvesextra.be ;
- Renforcer l'identité propre de notre asbl : rassembler les permanents, les volontaires, les partenaires autour de notre projet commun à tous ;
- Stabiliser les emplois (reconduction des points APE)

PLAINE DE VACANCES

Agent traitant : Olivier GEERKENS

Coordination de la plaine en partenariat avec l'asbl COALA : Olivier Geerkens.

Le rapport complet rédigé par le coordinateur est disponible sur demande au Collège communal.

En résumant très fort :

- Inscription en une journée et maintien du principe de limitation du nombre d'enfants et pourtant pas de liste d'attente cette année...;
- Diminution « générale » de la fréquentation....surtout les semaines 3 et 4 ;
- Un mois de plaine débutant le 4 juillet... au lieu du 1^{er} comme d'habitude afin de ne pas débuter un vendredi ;
- Une préparation débutée en mars... et finalisée le 1^{er} juillet ;
- L'absence de piscine que nous pouvons fréquenter de manière régulière cumulée à l'utilisation du bus de la commune (une première pour la plaine) auront sans doute une influence sur la diminution du coût global de la plaine pour la commune ;
- Une météo qualifiée de tout.....sauf magique ;
- Un mois de vacances avec beaucoup d'éléments positifs exprimés par les parents et les animateurs ;
- Maintien de l'engagement d'animateurs en formation soutenue financièrement par la commune et, pour la première fois 4 responsables de groupe entrant dans un processus de formation de coordinateur... ;
- 2 responsables de groupe sur 10 sont « nouveaux » et de nombreux nouveaux animateurs nous ont rejoints... dans une équipe bien soudée, en témoigne le nombre important d'animateurs poursuivant la journée autour de jeux de société ou participant au souper du vendredi soir ;
- Un lâcher de ballons final devant la maison communale pour clôturer 4 semaines de magie.



Contexte général infrastructure et intendance

La plaine de vacances 2011 s'est déroulée comme d'habitude sur le site jouxtant l'administration communale et le hall sportif durant les 4 semaines du mois de juillet, du 4 au 29.

La coordination résultait, pour la sixième année, d'un partenariat avec l'asbl COALA.

Dans ce cadre, c'est Olivier Geerkens qui a assumé la fonction de coordinateur de plaine en collaboration avec l'échevine de la jeunesse, Céline Hontoir.

Elise Debois, a également assuré une coordination administrative durant les 4 semaines.



Les enfants et l'équipe d'animation ont pu bénéficier cette année encore,

- au niveau des espaces d'animation et de travail
 - du hall sportif
 - d'un local au sein de l'EFACF aménagé en local sieste pour les petits
 - de 2 locaux RTG2
 - des locaux des Todi d'Jones, de la fanfare et des WC
 - de la salle communale du 1^{er} étage
 - de la Maison de la Musique
 - du Club Ados
 - du local de la croix rouge

- d'un bureau de coordination situé dans le hall sportif de la plaine de jeux et terrains attenants du « vieux » chapiteau, ponctuellement (pour le BBQ notamment)
- au niveau de la nourriture et des boissons
 - de soupe fraîche préparée quotidiennement (sauf le vendredi, jour du BBQ) par le foyer St Antoine
 - d'eau (2 fontaines)
 - de boissons et d'un repas entre animateurs chaque vendredi soir
 - d'un barbecue chaque vendredi midi (Pain Saucisse)
- au niveau du matériel
 - de matériel sportif (Matériel propre et Gesves EXTRA asbl)
 - de lits et mobiliers pour les petits (Ecole de l'Envol)
 - de matériel de psychomotricité (COALA)
 - des « malles » Circomotricité (Gesves EXTRA asbl)
 - de matériel de créativité acheté spécialement
 - de trousse de secours
 - d'une amplification audio (COALA) Nouveau
- au niveau logistique
 - du personnel de nettoyage chaque jour
 - du chauffeur et du bus communal (Nouveau Proxibus) pour certains transports des services des autocars Karada pour les excursions et les transferts vers la piscine
 - du personnel communal pour palier aux petits problèmes éventuels
 - du personnel administratif communal à certaines occasions



Cette année, nous avons utilisé le matériel informatique de COALA (2 PC portables) et une imprimante RICOH fournie par la commune.

La gestion ONE et la gestion de la base de données « Familles » ont été prises en charge par la coordination, soulageant le personnel administratif.

Fréquentation

Derrière le nombre de 357 enfants distincts présents cette année, se cachent :

- 225 « familles »
- 9 familles paient le tarif « Non Gesvois ». C'est un moins que l'an dernier (19) et cela reste marginal au regard du nombre global. Pour rappel, bénéficiant du tarif « Gesvois » les enfants de Gesves, ou fréquentant une école de Gesves ou dont un parent travaille à l'Administration communale.

Il est intéressant de connaître le nombre de semaines auxquelles ont participé chacun des 357 enfants :

120 (<i>111 l'an passé</i>) enfants ont participé à	1 semaine d'animation
150 (<i>155 l'an passé</i>) enfants	2 semaines d'animation
38 (<i>55 l'an passé</i>) enfants	3 semaines d'animation
49 (<i>54 l'an passé</i>) enfants	4 semaines d'animation

Les inscriptions ont été majoritairement faites lors de la journée du 28 mai. Cependant, une information via le site et lors du document remis à chaque parent en début de semaine a été faite. Cela a permis de compléter les groupes, essentiellement en semaines 3 et 4.

Présence des animateurs :

Semaine 1 :	34 animateurs...	dont	19 qualifiés
Semaine 2 :	34 animateurs...	dont	19 qualifiés
Semaine 3 :	29 animateurs...	dont	15 qualifiés
Semaine 4 :	29 animateurs...	dont	15 qualifiés



Évaluation et perspectives

- ❑ Le local « habituel » de l'école de la Communauté française n'est plus accessible ! Nous avons pu utiliser un autre local, plus petit, à côté de la crèche des « Bijounours ». Il a été aménagé de telle sorte que nos P'tits Bouchons disposent d'un espace occulté pour la sieste. Ce local est aussi attribué à ce sous-groupe pour la présence de toilettes adaptées dans le bâtiment même.



- ❑ Cette année encore, le local des animateurs (RTG2) a profité de quelques améliorations ! Après la mise en peinture du mur du fond et l'installation de « casiers » pour les rangements spécifiques à chaque groupe, l'achat d'un frigo, l'installation de 5 armoires métalliques, l'achat de 5 tables « brasseur » et 10 bancs, l'achat d'un 2^e frigo, l'installation d'un boiler « eau chaude » lors de ces trois dernières années, ...les armoires matériel ont été munies de cadenas.

- ❑ Des vareuses « fluo » ont été achetées imprimées cette année. Il s'agit de l'opérationnalisation d'une proposition faite l'an dernier lors de l'évaluation de la plaine 2010... Quelque 400 gilets sont à présents disponibles ! ... (Le stock a été prévu également pour une utilisation par les écoles). Lors de chaque sortie, enfants et animateurs les portaient ! Cette pratique a mis quelques jours à se systématiser mais a été adoptée rapidement par tous. La dernière semaine, un enfant n'a pas répondu à l'appel lors d'un jeu de bois (Egaré ou en fugue ?).



Il a été recueilli par un adulte au Domaine de Brionsart... qui a ainsi pu identifier rapidement l'enfant et appeler la commune. Lors des excursions, les animateurs ont pointé également la visibilité de ces vestes fluo.

- ❑ Une animatrice a été interpellée par un Maître nageur de Wanze concernant les bonnets. Ce fut l'objet d'un rappel en réunion d'animateurs sur notre « responsabilité » en piscine et ailleurs. Dans le cadre d'un accident mortel il y a quelques années, un juge a estimé que les animateurs (et coordinateurs, P.O.) devaient prévoir un moyen d'identification rapide de leurs enfants dans un espace public. C'est le cas avec les vareuses fluo.... En piscine, un bonnet identique a été cité par le juge...
- ❑ Comme chaque année, des sorties et spectacles ont rythmé la plaine. Chaque lundi, un nouveau scénario mettait en scène les Représentants des 4 familles magiques sur une musique de circonstance... Un rite répété, chaque semaine... et des parents qui restent « juste pour voir ». Divers moments forts ont été vécus :
 - La décoration du hall et les musiques d'entrée chaque lundi rehaussées de l'entrée magistrale du grand maître de la convention et des représentants des familles magiques.
 - Deux fêtes ludico-festives grouillant de bonne humeur avec des parents jouant le jeu et de nombreux ballons gonflés à la GESVA. C'était visuellement très beau... et leur envol en fin de plaine relevait du MAGIQUE !
 - Plusieurs jeux mélangeant les enfants de 2 ou 3 groupes nécessitant une préparation collective de chaque équipe d'animation.
 - Une nuitée proposée au « grands » (Sayans et Maringouins) avec une veillée vécue dans l'enthousiasme.

- ❑ Les grottes de Goyet ont imaginé une expo-animation en lien avec l'origine de la musique. Une formation des animateurs a été mise sur pied avec la Province de Namur à laquelle une animatrice de la Plaine et de gesves Extra a participé durant deux semaines. A l'issue de cette formation, un « stage pratique » a été mis en place en lien avec les groupes de la plaine. 8 animations ont ainsi eu lieu sur le site de Goyet, une en semaine 1 avec une animatrice professionnelle et ensuite, en semaine 2, chaque animateur stagiaire a pu se tester avec un groupe (des Moussaillons aux Sayans).
- ❑ Pour la 2^e année, un ciné d'été était organisé à Gesves. Sur proposition de l'échevine Céline Hontoir, le ciné devait se dérouler près du local d'animateurs (Cour RTG2). Un public potentiel d'animateurs était présent et ceux-ci pouvaient aussi donner un coup de mains au montage (Exigence de la Province qui organise les cinés d'été). Finalement, la projection s'est déroulée dans le Hall... pour cause de météo incertaine. Cela a démotivé manifestement certains : une projection en plein air ou dans un hall surchauffé, ce n'est pas la même ambiance.
- ❑ Nous avons pu bénéficier des bus communaux, limitant au maximum l'appel à une société externe (3 pour l'ensemble du mois !). La gestion n'est pas toujours aisée au vu de la taille des groupes et la capacité des bus communaux.
- ❑ A titre informatif, voici une évolution des chiffres ces 7 dernières années :



		2005	2006	2007	2008	2009 ⁶	2010 ⁶	2011 ⁶
Enfants inscrits		256	292	392	368 ¹	334	373	357
Sem 1		143	164	197	214 ¹	231	211	194
Sem 2		166	190	258	223 ¹	248	234	230
Sem 3		115	155	212	205 ¹	168 ⁶	186	148
Sem 4		131	134	188	161 ¹	140 ⁶	168	158
Min- Max	P'tits Bouchons ²⁻⁷	2,5-4 ans 21-33	2,5-3 ans 12-15	2,5-3 ans 14-24	2,5-3 ans 22-24 ¹	12-14	14-20	13-18
	Moustiques ²⁻⁷	5-6 ans 24-35	4-5 ans 40-49	4-5 ans 46-57	4-5 ans 32-36 ¹	26-36	31-40	16-33
	Moussaillons ¹⁻⁷				5-7 ans 30-34 ¹	29-37	31-37	21-34
	Sioux ²⁻⁷	7-8 ans 21-35	6-7 ans 25-47	6-7 ans 36-48	6-7 ans 28-37 ¹	25-37	33-36	27-39
	Griffons ²⁻⁷	9-10 ans 17-30	8-9 ans 25-35	8-9 ans 26-45	8-9 ans 28-37 ¹	30-38	26-41	23-41
	Sayans ²⁻⁷	11-12 ans 17-19	10-11 ans 15-22	10-11 ans 28-41	10-11 ans 33-35 ¹	26-39	14-42	25-34
	Maringouins ²⁻⁷	13-15 ans 10-15	12-15 ans 15-24	12-15 ans 29-41	12-15 ans 32-33 ¹	24-36	22-41	24-36
Inscr au 28 juin		NC	168	242	349 ⁴	320	322	
Journées/enfants ³		2697/ 19 jours 142	2859/ 19 jours 150	3944/ 20 jours 197	3570/ 17 jours 210 ⁵	3646/ 19 jours 192	4005/ 19 jours 211	3381/ 19 jours 178

¹ En 2008, il est décidé de limiter strictement les groupes à 35 enfants (24 pour les 2,5-3). Un 7^e groupe d'âge est également créé les 3 premières semaines suite à la forte demande mais le groupe 12-15 ans ne forme plus qu'un seul groupe avec les 10-11 les 2 dernières semaines.

² En 2006, suite à l'évaluation de l'année précédente, avons modifié les tranches d'âge pour créer un accueil spécifique pour les petits (2,5-3 et 4-5 ans) et équilibrer les équipes.

³ Le nombre de journées/enfants se calcule en additionnant les présences journalières effectives des enfants (Certains enfants sont absents 1 jour ou 2)

- Cette année les chiffres de fréquentation sont « fortement » en baisse. Il s'agit, pour nous, d'une surprise. Dès la journée d'inscription du 28 mai, nous avons constaté cette tendance. Impossible, évidemment, de trouver une explication « sûre » d'autant que la qualité de la Plaine de vacances ne semble pas être une explication. Plusieurs discussions avec des parents et des membres de l'équipe me permettent d'avancer quelques hypothèses :
 - Le calendrier plaçant le 21 juillet un jeudi n'est pas propice. De nombreux employeurs faisant d'office le pont, certains parents ont sans doute pris leurs vacances à cette période ;
 - La coordination ATL sur la commune de Gesves a permis une offre permanente d'accueil de l'enfant du 1^{er} juillet au 31 août. Quelle que soit la période de vacances, les parents trouveront dès lors des animations proposées à leurs enfants. Auparavant, l'offre moindre proposée au mois d'août incitait peut-être les parents à prendre leurs vacances à cette période... et profiter de la plaine en juillet ;
 - Il est possible aussi que des parents n'aient plus envie de faire la file pour inscrire leurs enfants à la plaine. Si la journée d'inscription apporte beaucoup d'avantages, elle « embête » sans doute certains parents qui se tourneraient dès lors vers d'autres solutions... d'autant que les parents pensent que la plaine est complète rapidement ;
 - La journée d'inscription fixée au 28 mai est peut-être aussi tardive pour certains parents... Un sentiment d'insécurité peut dès lors naître, renforcé par le préjugé qu'il n'y aura pas de place pour tout le monde ;
 - Une majorité d'enfants s'est inscrite pour une durée plus courte (Augmentation des inscriptions pour 1 semaine et Diminution des inscriptions pour 4 semaines). Envie de diversifier ? Coût en lien avec la crise ?



CULTURE

BIBLIOTHEQUE

Agent traitant : Geneviève BOQUET

* Données comprises entre le 1^{er} décembre 2010 et le 30 novembre 2011

Généralités

Le prêt informatisé est systématique depuis 2010 et permet une grande simplification de la gestion des livres même si le logiciel présente certaines petites défaillances. Nous verrons dans le futur s'il y a lieu d'adopter un autre logiciel.

Au 30 novembre 2011, 9.008 livres ont été encodés aux normes bibliothéconomiques et ont reçu un code-barres spécifique à la bibliothèque. Par rapport à l'année dernière l'encodage a moins avancé car le fonds ancien non encodé est constitué des ouvrages documentaires, pour lesquels les normes spécifiques d'encodage requises (recherche des mots-sujets, mots-clés du chaque livre, de la cote de rangement, différente pour chaque classe et catégorie du savoir) prennent plus de temps. L'informatisation des collections de la bibliothèque, la mise en place d'une signalétique et le classement plus visible des livres (étiquettes de rangement) sont en cours.



Les arrêtés d'application de la nouvelle législation sur la Lecture publique ont été communiqués le 19 juillet 2011, l'introduction d'un dossier de demande reconnaissance a été introduit auprès de la Communauté française pour 2011 mais faute de moyens suffisants en personnel et en heures d'ouverture notamment, la bibliothèque ne sera pas reconnue pour cette année 2011. Un nouveau dossier sera réintroduit au 1^{er} juillet 2012.

Nous avons installé la section « Adolescents » sur la plate-forme afin de mettre en valeur les livres à destination des plus de 14 ans et de ne pas laisser à disposition des plus jeunes des documentaires qui ne leur sont pas destinés.

Nous attendons l'aménagement du local annexe à la bibliothèque pour pouvoir accueillir les animations et installer un bureau et des armoires permettant de dégager le comptoir de prêt des caisses de livres qui l'encombrent.

La décision du Collège de permettre à chaque classe des 4 écoles de Gesves de venir visiter la bibliothèque a été très bénéfique et est importante pour les enseignants et les enfants.

Le maintien de l'inscription et du prêt gratuits pour tous est un véritable atout pour la bibliothèque et permet un réel accès au livre et à la lecture. Plusieurs lecteurs nous remercient de ce prêt gratuit en nous offrant des livres très récents, voire édités dans l'année, ce qui nous donne l'occasion d'augmenter les collections.

Les lecteurs

Au 30 novembre 2010, la bibliothèque comptait **454 lecteurs** inscrits.

Un an plus tard, au 30 novembre 2011, elle en compte **683, c'est-à-dire pas moins de 229 nouveaux lecteurs inscrits en 1 an.**

Sur ces 682 lecteurs inscrits entre 2009 et fin 2011, **520 lecteurs ont empruntés au moins une fois** un livre en 2011, ce qui permet de dire que la plupart des lecteurs inscrits reviennent à la bibliothèque.

Les opérations de prêt

Nous constatons qu'il y a une forte demande de livres scolaires de la part des adolescents qui sont scolarisés dans de nombreuses écoles différentes.

Chaque mois, la bibliothèque va déposer des livres au Foyer Saint-Antoine (+/- 40 livres) et à la Crèche communale « Les mini-poussent » (10 livres).

Certains enseignants demandent des livres en dépôt pour leur classe soit sur une thématique particulière, soit dans le but de faire lire les élèves.

STATISTIQUES PRÊTS DE LIVRES						
1er Décembre 2010 – 30 Novembre 2011						
	ADULTES		JEUNESSE		BD	TOTAL
	Fiction	Classifiés	Fiction	Classifiés		
DECEMBRE 2010	192	35	85	46	144	502
JANVIER	323	94	185	34	186	822
FEVRIER	224	63	253	64	196	800
MARS	274	97	276	91	194	932
AVRIL	275	68	177	57	184	761
MAI	223	87	208	71	192	781
JUIN	328	94	191	72	219	904
JUILLET	254	57	129	32	119	591
AOUT	149	52	73	21	87	382
SEPTEMBRE	262	79	228	72	233	874
OCTOBRE	290	96	298	70	222	976
NOVEMBRE	265	87	221	78	179	830
TOTAL	3059	909	2324	708	2155	9155

En 2010, 5.812 ouvrages avaient été empruntés.

En 2011, 9.155 ouvrages. En un an, la quantité de livres empruntés a presque doublé ; ce qui permet d'affirmer que la bibliothèque est un service important et qu'il comble une certaines attentes de la population.

Les collections

Un budget de 4000 € a été consacré à l'achat de livres, ce qui correspond à l'achat de +/- 200 livres selon l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française sur le prix moyen du livre :

- Adultes :	livre de fiction :	21,53 €
	livre documentaire :	24,59 €
- Jeunes :	livre de fiction :	16,91 €
	livre documentaire :	19,98 €
- Livre, périodique ou document de références :		61,50 €

L'augmentation du nombre de lecteurs et du nombre de prêts nous oblige à constater que le budget d'achat de livres devient insuffisant pour continuer à offrir aux usagers des nouveautés dans tous les domaines (Jeunesse, Adultes, Loisirs et documentaires).

Afin de pallier au manque d'ouvrages, notamment de classifiés récents dans de nombreux domaines et afin d'étoffer les collections de la bibliothèque, nous faisons un partenariat avec la Bibliothèque Centrale de Namur section Adultes et Jeunesse en empruntant tous les 4 mois +/- 1000 livres gratuitement (Bibliothèque Principale Jeunesse et Bibliothèque Centrale Adultes). Nous espérons par ce biais amener de nouveaux lecteurs, fidéliser les usagers réguliers et offrir un choix plus important et plus varié d'ouvrages. Nous faisons également appel au service du « Prêt inter » pour les demandes de livres précis de la part des lecteurs ; la Bibliothèque centrale nous les envoie par courrier à condition que les livres demandés ne soient pas des nouveautés.

Toutes les nouvelles acquisitions sont recouvertes de plastique transparent afin de protéger les livres et d'éviter leur dégradation trop rapide suite à une exposition prolongée au soleil.

Données financières

Budget achat de livres : 4000€. Nous constatons que le budget devient insuffisant pour permettre de répondre non seulement aux demandes des lecteurs - dont le nombre ne cesse d'augmenter - mais aussi à la nécessité de renouvellement d'offre d'un large choix d'ouvrages.

Budget Achat de matériel : 3000€. Nous avons fait l'acquisition de mobilier plus adapté pour disposer les livres pour les enfants et pour mieux ranger les romans de la section adultes (10 bibliothèques) ainsi que l'acquisition de serre-livres. Nous achetons également du plastique recouvrant non autocollant pour plastifier les livres et du plastique transparent autocollant pour plastifier les étiquettes de rangement et les codes-barres.

La somme de 396,20€ a été versée sur le compte de l'Administration communale et correspond aux amendes de retard aux photocopies et impressions faites à la bibliothèque par les utilisateurs de l'E.P.N. et de la bibliothèque.

Les opérations spéciales

La Bibliothèque a participé en avril 2011 à l'opération « **Je lis dans ma Commune** » qui avait pour thème « Passionnément BD ». La bibliothèque a accueilli l'exposition « Les musées planchent sur les bulles » proposée en décentralisation par le service de la Culture de la Province de Namur. Des animations ont été organisées pour les élèves de 5ème et 6ème primaires des 4 écoles de l'entité afin qu'ils découvrent la Bande dessinée sous un autre angle : celui du métier de coloriste.



La bibliothèque a participé à l'opération « **La fureur de lire** » en organisant une heure du conte, « Contes d'automne » avec la conteuse Françoise BAL, pour les enfants de 4 à 7 ans.

Une animation « **Contes de Pâques** » a été organisée le week-end de Pâques à destination des enfants de 4 à 7 ans en partenariat avec la Province de Namur.



PARTENARIAT avec les ECOLES – Promotion du livre et de la lecture

Nous avons accueilli des classes entre janvier et juin 2011 ; les classes de 2-3 maternelles ont bénéficié d'une animation « Kamishibai » (petit théâtre japonais)



Suite à l'introduction du dossier de reconnaissance de la bibliothèque et aux travaux sur la façade du bâtiment et de réaménagement du local annexe à la bibliothèque, en local d'animation, les visites de classe auront lieu entre janvier et juin 2012.

Partenariat avec les écoles – Prix Versele

Depuis le 1^{er} septembre, la bibliothèque a fait l'acquisition des 25 livres du Prix Versele (prix littéraire destiné aux enfants de 2,5 ans à 12 ans) et les prête aux écoles. Les enfants, en fonction de leur catégorie d'âge, doivent lire ou se faire lire (pour les maternelles) 5 livres et chacun d'eux votera individuellement pour le livre qu'il aura préféré. Les lauréats seront désignés fin avril 2012.

Partenariat avec les écoles - Dépôt de livres

Cette année, les enseignants qui en font la demande peuvent emprunter des livres pour leur classe aux mêmes conditions que le prêt normal : les livres leur sont prêtés pour un mois gratuitement, renouvelable un mois gratuitement et au-delà de ces 2 mois de prêt gratuit, les amendes de retard de 0,50€ par semaine et par livre sont applicables. Les enseignants sont en outre responsables des livres qu'ils prennent pour leur classe et doivent les rembourser en cas de perte. Nous avons dû modifier le système de prêt pour les enseignants car la plupart d'entre eux étaient négligents et ne ramenaient pas les livres.

Partenariat avec la crèche communale – Dépôt de livres

La bibliothèque fait chaque mois un dépôt de 10 livres cartonnés pour les enfants de 0 à 3 ans.

Partenariat avec l'asbl Gesves extra – Prêt de livres

Dans le cadre des animations organisées par l'ASBL « Gesves extra », la bibliothèque prête aux animateurs des livres en rapport avec la thématique abordée.

Partenariat avec le Foyer Saint-Antoine - Dépôt de livres

En partenariat avec le CPAS, la bibliothèque fait un dépôt de +/- 40 livres (BD, romans et romans en grands caractères permettant un plus grand confort de lecture) au Foyer Saint-Antoine. La bibliothécaire se rend chaque dernier jeudi du mois au Foyer et s'adapte aux demandes des résidents.

Partenariat Bibliothèque - PCDN de Gesves

Depuis septembre 2010, la Bibliothèque est intégrée dans le projet PCDN ; elle reçoit un subside de 250€ pour l'achat de livres touchant à la thématique du PCDN avec pour mission de faire vivre le fonds par des animations.

La bibliothèque a animé en partenariat avec le PCDN de Gesves, le 27 août 2011 à la « **Nuit européenne de la Chauve-souris** » organisée aux grottes de Goyet en organisant un atelier à destination des enfants

ainsi qu'une balade contée sur le thème des chauves-souris, en partenariat avec la Province de Namur et une sortie avec détecteur de chauves-souris.

Dans le cadre de la « **Journée de l'arbre** », la bibliothèque a organisé, le 26 novembre 2011 une « Balade contée » sur le thème de l'arbre (Françoise BAL) au Verger conservatoire, en partenariat avec le PCDN de Gesves et la Province de Namur.

Dans le cadre de son partenariat, la bibliothèque gère la bibliographie du Fonds « Nature à Lire »



subsidée par le PCDN et la Région wallonne.

Partenariat Bibliothèque – Bibliothèque centrale de la province de Namur - BDBUS

Par un partenariat avec la Bibliothèque centrale de la Province de Namur, la bibliothèque reçoit des aides en animations.

De plus, la bibliothèque bénéficie du passage du **BDBus** de la Province de Namur, un bus rempli de bandes dessinées et de mangas destiné à étoffer le choix de livres proposé par la bibliothèque. Le BDBus passe chaque 4^{ème} mercredi du mois de 14h à 14h50 devant le Hall des sports. A partir du 1^{er} janvier 2012, et pour plus de cohérence, le BDBus stationnera près de la bibliothèque, sur le parking de la Pichelotte, aux mêmes horaires.

La Commune paie un forfait de 250 € par an, ce forfait sera gratuit lorsque la bibliothèque communale sera reconnue par la Communauté Française et fera partie intégrante du réseau des Bibliothèques de la Province de Namur.

ESPACE PUBLIC NUMERIQUE

Agent traitant : Martine BINAME

L'Espace Public Numérique de la Vallée du Samson dispose de 10 ordinateurs connectés à Internet, sur lesquels sont installés des programmes de traitement de texte, tableur, présentation et retouche photographique. Les gesvois peuvent utiliser gratuitement les ordinateurs à des fins personnelles les mercredis de 14h à 19h et les samedis de 10h à 12h30, une aide leur est apportée si nécessaire.

Formation

En outre différentes formations ont été organisées :

- Deux formations sur « Ebay » ont été organisées, une en janvier et la seconde en novembre 2011, 15 personnes y ont participé.
 - La Semaine Numérique a eu lieu aussi en février, un tournoi de bowling Wii a été organisé 6 participants. A l'occasion, un article a été rédigé par Andenne Potins.
 - Trois formations sur WindowsXP et Internet ont été données, en avril, août et en octobre 2011, 20 personnes y ont participé.
 - Une formation « Papy et mamy surfeurs » pour les aînés a été donnée, en mai 2011, 8 personnes des maisons de repos de l'entité ont participé et ont apprécié le contact avec les autres participants
- La population gesvoise a répondu très positivement et motivée à l'initiative, les participants étaient très assidus.



MEDIATHEQUE

Agent traitant : Nathalie SEINE

Un service soutenu par la Commune de GESVES.

Le Discobus 4 stationne à Gesves le **jeudi de 10h00 à 11h00**,
chaussée de Gramptinne, 116 (hall des sports)

Le Discobus, c'est :



Une collection impressionnante

CD/SACD/LP/DVD/Blu-ray/CD-Rom de pop, rock, soul, funk, classique, musiques du monde, jazz, chanson française, cinéma, documentaires, des centaines de jeux sur consoles ... à emprunter dans les médiathèques et discobus. Et pour s'y retrouver : la base de données Médiaquest, un précieux outil de recherche accessible aussi bien dans les médiathèques que sur Internet.

La Sélec, le magazine de la Médiathèque

Un bimestriel gratuit dans lequel fils rouges et narrations donnent l'occasion de circuler entre les genres et les époques. Posters originaux à collectionner.

Conseils, suggestions, pistes d'écoute, découvertes, initiations...

Les médiathécaires, véritables passeurs de culture, sont toujours à l'affût des actualités culturelles et enrichissent chaque année les collections de plusieurs milliers de nouveaux titres. Ils vous donnent rendez-vous tout au long de l'année dans les médiathèques pour des moments de rencontre et de discussion autour des musiques et du cinéma. Ne manquez pas de jeter un œil sur l'agenda qui reprend tous les événements qui ont lieu dans les médiathèques.

Statistiques exercice 2010-2011 sur Gesves :

	Nombre
Collections musicales	1061
Collections cinéma	764
Collections documentaires	89
Collections jeux	60
Cours de langues	9
Total	1983

Soit une augmentation de 25.30 % par rapport à l'exercice 2009-2010

Nombre de visites : 477, soit une augmentation de 17.80 % par rapport à l'exercice 2009-2010

AUTRES MANIFESTATIONS

Agent traitant : Christine SNEPPE

Salon des indépendants

Les samedi 19 et dimanche 20 mars, la commune de Gesves et l'ADL ont organisé le « Salon des Indépendants et de l'Emploi Formation ». Au total, plusieurs centaines de visiteurs ont déambulés autour des 50 stands tenus par des indépendants et entreprises gesvoises à l'intérieur du hall des sports de Gesves.

Village ouvert et fleuri

Le dimanche 29 mai 2011 de 10h30 à 18h, la Commune de Gesves a organisé, la journée « Village Ouvert et Fleuri » dans le village de Faulx-Les Tombes. Une vingtaine d'habitants ont participé à la manifestation accueillant un grand nombre d'autres exposants dont notamment plusieurs artistes gesvois ou d'un peu plus loin. L'objectif de la manifestation est de rapprocher les gens et de (faire) découvrir les quartiers de Faulx-Les Tombes autrement.

Malgré le temps maussade, la manifestation a connu un franc succès et une belle fréquentation de la part des gesvois et des touristes de passage.



Concours façades fleuries 2011 – 12^{ème} édition

Passage du jury du concours le 28 juillet et remise des résultats à la trentaine de participants le 24 septembre 2011.



Rendez vous sur les sentiers

En partenariat, le GAL, le PCDN et le Service Environnement ont organisé une journée découverte du nouveau sentier reliant la Carrière d'Inzéfond au gué de l'Abbaye de Grand'Pré. C'était le dimanche 16 octobre. Au programme : initiation à la photo nature, balade pédestre et barbecue convivial à midi. Soixante personnes étaient présentes.

Weekend Wallonie Bienvenue

Coordination de la journée WWB le samedi 12 et dimanche 13 novembre. Cinquante quatre ambassadeurs ont accueillis jusqu'à 500 visiteurs durant ces deux jours ensoleillés.

Semaine de l'arbre 2011

Le 26 novembre, distribution de plants aux habitants de l'entité, initiation aux techniques de plantation, découverte du verger conservatoire,... et distribution de 10 mètres de haie champêtre aux nouveaux gesvois.



Marché de Noël 2011

Le Marché de Noël est organisé sur deux jours, les 10 et 11 décembre 2011, à Gesves, avec la participation d'une quarantaine d'exposants.

TOURISME

Agent traitant : Christine SNEPPE

Grottes et Syndicat d'initiative

1. Travaux de réhabilitation du Site de Goyet

Au printemps 2011, le local d'accueil des grottes de Goyet la préhistorique et du Syndicat d'Initiative ont été déplacés du rez-de-chaussée vers le bâtiment situé à côté du restaurant 'Les Saveurs de Goyet'.

Le rez-de-chaussée ainsi libéré propose maintenant l'exposition 'Aux Racines de la Musique' et deux petites salles disponibles pour les animations en lien avec l'exposition et le stockage du matériel nécessaire. Encore à réaliser dans ce cadre :

- la mise en place des nouveaux équipements de bureau au point d'accueil SI/Grottes
- l'aménagement de l'ancien garage en salle de projection
- un accès PMR aux sanitaires
- l'aménagement général de l'environnement du point d'accueil du site.

Suite aux cambriolages et tentatives de cambriolages à la fois dans le local d'accueil ainsi que dans le restaurant un système d'alarme a été installé au courant du mois d'octobre.

Présentation et installation du logiciel 'WINBILL' pour la nouvelle billetterie et tenue des statistiques le 16 novembre 2011. Encodage et mise en route prévue pour la nouvelle saison en 2012.

2. Mise sur pieds d'une exposition « Aux Racines de la Musique" et des animations y afférentes

L'exposition Aux Racines de la Musique est associée à une animation réalisée par les animateurs formés par l'asbl CREE. Des écoles francophones et flamandes ont déjà bénéficié d'une journée complète d'animation sur le site de Goyet composée d'une visite des grottes, d'une animation sur la préhistoire et d'une animation « Aux Racines de la Musique » qui a suscité le plus grand intérêt.

Evènements, réalisations et manifestations aux grottes :

- Poursuite de la collaboration avec le Domaine de Mozet dans le cadre de stages 'nature' et 'préhistoire' : visite des grottes + animations de et au domaine de Mozet.
- Nouveaux partenariats avec le préhistosite de Ramioul, La Leçon Verte asbl, Article 27
- Vernissage de l'exposition 'Aux Racines de la Musique' en présence des autorités communales et provinciales : 20/5/2011
- Tournage de plusieurs scènes par la maison de production Studio 100 pour le film 'Das haus Anubis' destiné au marché allemand : du 23/5 au 26/5 inclus
- Participation au VOF Faulx-Les-tombes 29/05 : 42 visiteurs (gratuits)
Résultat mitigé comparé au VOF Mozet 2010 suite à une météo défavorable et à la délocalisation.
- Participation à 'La Nuit Européenne des Chauves-Souris' : +- 70 participants (gratuits)
Animations pour enfants, Projection de diapos et film, Comte dans les cavernes, visite du site sur le thème de la chauve-souris, balade nocturne dans les environs.
- Participation au 'Wallonie Week ends bienvenue' le 12 et 13 novembre : 213 visiteurs (gratuits)
pour une visite découverte de 55 minutes (11 départs de visite)

Formation :

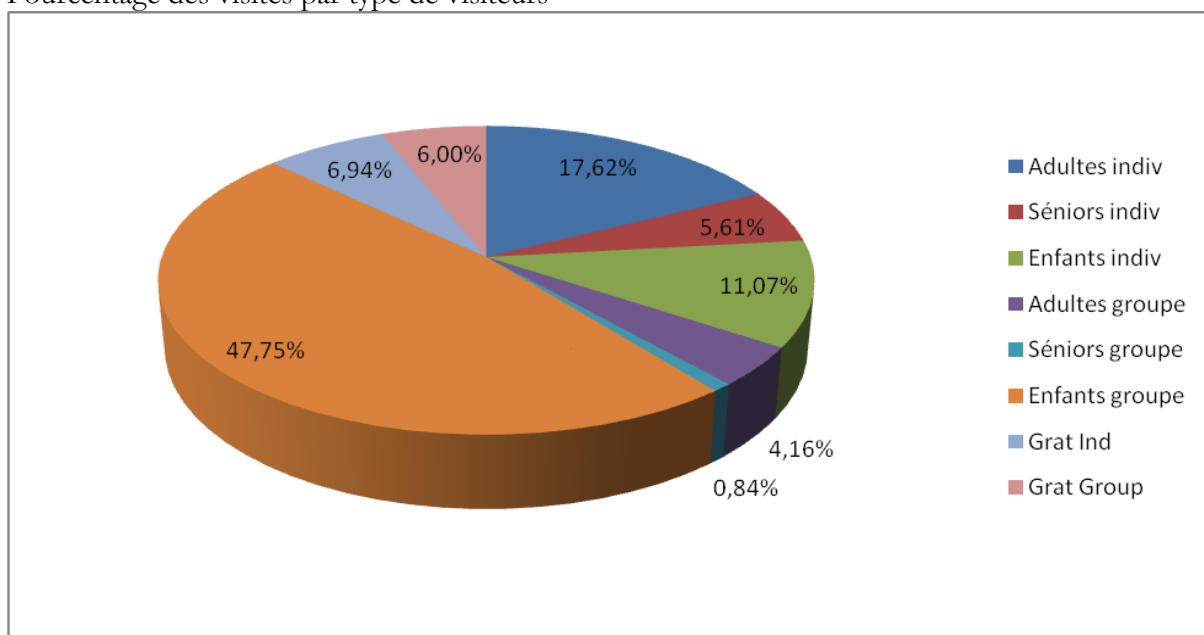
Du 9/6 au 13/6 inclus et du 4/7 au 8/7 inclus : formation pour les animations dans le cadre de l'exposition et les animations 'Aux Racines de la Musique'

Visites :

Les visiteurs sont en règle générale très satisfaits quant aux commentaires fournis par le guide et la production du feu reste le moment attendu par tous.

Nombre de visiteurs enregistrés au 30.11.2011 : 3.315 (il n'y a pas de visites prévues en décembre)

Pourcentage des visites par type de visiteurs



Syndicat d'Initiative

- Participation aux Cellules Relais de la MTPN avec l'ADL.
- Participation au Salon 'Carrefour du Tourisme 2011' à Ciney le 22 mars 2011 Participation au concours d'Arville du 23 au 26 juin 2011
- Participation au Salon des Indépendants à Gesves organisé par l'ADL les 19 et 20 mars 2011
- Edition de la brochure du SI.
- Balades commentées chaque dernier dimanche du mois par les bénévoles du SIT.
- Finalisation des traductions des balades de Gesves en néerlandais : 13/13 balades traduites.
- Traduction de quelques textes en néerlandais pour les fiches 'Artistes' pour l'ADL
- Traductions de tous les textes de l'exposition 'Aux Racines de la Musique' en néerlandais
- Traduction des informations touristiques en néerlandais pour la brochure 'Vallées d'art et de traditions' de la MTPN.

INFORMATIQUE

Agent traitant : Martine BINAME

Gestion du parc informatique de la commune de Gesves

L'informatique communale en quelques chiffres :

Administration communale de Gesves	2011
Ordinateurs/postes client	25
Utilisateurs	25
Imprimantes	18
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit	4
Serveurs	3
CPAS (Pichelotte)	2011
Ordinateurs/postes client	11
Utilisateurs	11
Imprimantes	8
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit	1
Serveurs	1
Espace Publics Numérique et bibliothèque (Pichelotte)	2011
Ordinateurs/postes client	12
Utilisateurs	12
Imprimantes	3
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit	1
Serveurs	1
Atelier communal	2011
Ordinateurs/postes client	1
Utilisateurs	1
Imprimantes	1
Ecole de l'Envol et Ecole de la Croisette	2011
Ordinateurs/postes client	7
Utilisateurs	7
Imprimantes	2
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit	2
Serveurs	1
Foyer Saint-Antoine	2011
Ordinateurs/postes client	3
Utilisateurs	3
Imprimantes	2
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit	1
Serveurs	

Administration communale de Gesves (AC Gesves)

La gestion du parc informatique de l'Administration communale de Gesves consiste notamment à :

- Assurer le support informatique auprès des utilisateurs (installation et configuration matériel, logiciels, réseau, sécurité, mailbox, ...) (Fusion-K)
- Administrer les trois serveurs (Win 2003 SBS avec serveur Exchange, Win 2000 et Linux Red Hat), le domaine (Active directory), les procédures de backup (BlueBackUp, Tape), les interventions dans le cadre des contrats de maintenance (ADEHIS, PRIMINFO)
- Gérer le parc d'imprimantes, fax et photocopieurs dans le cadre des contrats de maintenance (RICOH)
- Gérer le réseau informatique communal (BELGACOM Explorer Publilink 2.0)
- Gérer le réseau de téléphonie (CE+T SIEMENS) (*en coll. avec Monsieur Ph. Thiry*)
- Assurer l'analyse technique dans le cadre des marchés publics de fournitures et de services informatiques (*en coll. avec Madame Ch. Kindt*)
- Evaluer les investissements, la commande et le suivi matériels/logiciels informatiques.

Espace Publics Numérique et bibliothèque (Pichelotte)

La gestion du parc informatique de l'EPN et de la bibliothèque est réalisée principalement par Madame M. Binamé et consiste notamment à :

- Assurer le support informatique auprès de la bibliothécaire et des utilisateurs de l'EPN
- Installer et configurer matériel, logiciels, réseau, mailbox ...
- Administrer le serveur Win 2003 SBS, le réseau, le parc d'imprimantes et de photocopieurs, ... (BELGACOM Explorer Publilink 2.0)
- Assurer l'organisation des formations en informatique dispensées à l'EPN (*en coll. avec Madame C. Hontoir, Echevine de la Culture*).

Projets réalisés en 2011

- Sur le site de l'Administration communale de Gesves :
 - Renouvellement du parc informatique communal (Phase II) (15 ordinateurs complets, moins énergivores et plus respectueux de l'environnement, 1 Pc portable, 1 serveur reprenant 3 serveurs virtuels).
 - Achats et mise en réseau de 4 nouvelles imprimantes, scanners et photocopieurs RICOH et une imprimante couleur.
 - Achat du logiciel « Urb@Web » et achat de 2 licences ArcGIS.

Quelques Projets pour 2012

- Sur le site de l'Administration communale de Gesves :
 - Inventaire de tous les contrats de maintenance et conventions liés aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
- Découvrir et tester les outils informatiques adaptés aux besoins des communes proposés par « Communeplone »

AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Agents traitants : Christine SNEPPE, Anne-Catherine POTTIER et Renaud ETIENNE

AXE 1 – SOUTIEN A L'ECONOMIE LOCALE ET A L'EMPLOI

Création d'un répertoire des acteurs socio-économiques



Nous travaillons à l'élaboration d'un répertoire exhaustif des acteurs socio-économiques actifs dans l'entité. Pour ce faire, l'asbl s'est dotée du logiciel « Scuirel » qui permet de gérer son répertoire de contacts de manière intégrée et avec des fonctionnalités améliorées. L'ADL compte actuellement environ **850 contacts dont 350 acteurs** économiques.

Salon des Indépendants et de l'Emploi Formation (SIEF)

Pour la troisième année consécutive, l'ADL a pris en charge l'organisation du SIEF, destiné à promouvoir les activités des indépendants gesvois et à aider les Gesvois qui sont à la recherche d'un emploi ou désireux de réorienter leur carrière professionnelle. Cette rencontre, qui s'est déroulée le 20 mars 2011, a une fois encore attiré **plus de 700 personnes**. Cet événement incontournable tend à s'installer durablement dans le paysage des manifestations récurrentes à Gesves et c'est avec la volonté d'offrir encore une meilleure visibilité à nos acteurs socio-économiques que l'ADL travaille déjà à l'organisation de l'édition 2012 qui se déroulera le 18 mars dans les locaux de l'Ecole Provinciale d'Elevage et d'Equitation.



Guilde des Gesvois entrepreneurs

Pour rappel, la « Guilde » a été initiée en février 2009, suite à une plateforme stratégique de l'ADL. Celle-ci a continué à lui fournir un soutien administratif et à promouvoir ses activités tout au long de l'année écoulée.

Actuellement la Guilde compte environ **60 membres** et organise de 3 à 4 rencontres annuelles + des rencontres « bonus »



Accueil et promotion des entrepreneurs et indépendants gesvois

Identifiée comme structure d'accueil des nouveaux entrepreneurs gesvois, l'ADL se charge de les mettre en relation avec des personnes ressources du territoire, de les orienter vers les infrastructures qu'ils pourraient utiliser dans l'entité, de les intégrer dans un réseau au sein du même secteur d'activité...

9 demandes de mise en relation ont été traitées par l'ADL.

A la demande de certains commerçants, les demandes d'autorisation relatives au fléchage et à la signalisation sur la voie publique ont été rédigées et transmises auprès des différents réseaux de gestion.

En 2011, nous avons traité **4 demandes** de fléchage.

Une rubrique de la brochure du SI intitulée « l'ADL rencontre les Gesvois » publie régulièrement un article sur un indépendant présentant ses activités/services.

5 articles ont été repris dans la brochure en 2011.

L'ADL demeure également un relais pour les opérateurs économiques du territoire vers les structures externes spécialisées (UCM, Job'in, Forem, Mirena, ALE, ...) ainsi qu'une plateforme d'information sur les potentialités locales.

Le réseau inter-ADL permet également une communication étendue des activités et manifestations en relation avec l'entreprise.

L'ADL a accompagné la création d'une d'entreprise destinée à l'entretien des parcs et jardins. Cette action a permis d'identifier un acteur très intéressant : Belgian Senior Consultants et plus particulièrement Raymond Baugniet. Sont en cours d'étude **3 autres dossiers** qui déboucheront à terme sur de l'emploi gesvois.

Des demandes d'aides en matière de recrutement et de soutien à l'embauche ont conduit à identifier deux responsables très pertinents au sein du service des ressources humaines du FOREM.

Dans ce cadre, une indépendante a été accompagnée pour l'engagement d'une collaboratrice via les conseils du service GRH du Forem. Un autre dossier a été accompagné mais n'a pas abouti.

Aménagement d'un espace commerçant harmonisé au centre de Gesves

L'ADL a initié le projet de création d'une halle commerçante, Chaussée de Gramptinne à Gesves, sur le site de l'ancien garage communal. Après avoir sondé le monde des commerçants gesvois et reçus plusieurs propositions de partenariat, une première mission de consultance portant sur la réhabilitation du bâtiment a été commandée à l'asbl « Belgian Senior Consultants Wallonie ».

AXE 2 – SOUTIEN ET PROMOTION DE L'IMAGE DE GESVES

Soutien aux manifestations gesvoises reconnues

L'ADL a soutenu l'organisation :

- Avec la Commune de Gesves, de l'opération « Village Ouvert et Fleuri » dans le village de Faulx-les-Tombes, le dimanche 29 mai 2011. Une vingtaine d'habitants ont participé à la manifestation accueillant un grand nombre d'autres exposants dont notamment plusieurs artistes gesvois ou des environs proches.
- Du concours Façades Fleuries dont la remise des prix a eu lieu le 24 septembre 2011
- D'exposition d'artistes dans le cadre de concours organisés par l'Ecole Provinciale d'Elevage et d'Equitation de Gesves.
- De la journée « Place aux enfants », initiée par l'Ecole de l'Envol.
- D'un défilé pour le Club de couture de Gesves.



Ces manifestations suscitent un grand intérêt des Gesvois qui attendent d'une année à l'autre la réédition de ces événements locaux.

Développement d'un nouvel outil de promotion et de valorisation de l'image de Gesves

L'ADL travaille actuellement à la conception d'un stand promotionnel de la Commune de Gesves qui pourrait être utilisé lors des manifestations organisées dans l'entité et dans les communes avoisinantes, qu'elles se déroulent à l'initiative des autorités communales ou du monde associatif.

Concrètement, il s'agirait de constituer deux « kits » complets, l'un adapté à une présentation « indoor », l'autre à une présentation « outdoor », comprenant, d'une part, un certain nombre d'éléments structurels et, d'autre part, du matériel d'information et de promotion.

L'objectif sera double : informer le citoyen et offrir une image positive et dynamique de notre commune.

Gesves, Commune de commerce équitable

La Commune de Gesves a décidé, cette année, de s'inscrire dans cette campagne, initiée par Max Havelaar, et qui vise à encourager la consommation tant de produits équitables du Sud que de produits locaux et/ou régionaux. Pour obtenir le label, la Commune doit répondre à 6 critères bien définis. L'ADL a été chargée de concrétiser la participation de la Commune à cette campagne.

Nos agents ont assisté à une première réunion le 14/09 à Liège. Le prochain objectif sera de mettre sur pied un comité de pilotage de l'opération.

Organisation de l'opération « Wallonie, Week-ends Bienvenue » à Gesves

Les 12 et 13 novembre, la Commune de Gesves a accueilli, pour la seconde fois sur son territoire, l'opération WWB. Pour rappel, cette initiative du SPW a pour objectif de faire découvrir, au plus grand nombre, les richesses de notre entité : ses artistes et artisans, ses commerces, son patrimoine, les loisirs et activités diverses de ses habitants... C'est l'ADL qui, en partenariat avec la Commune de Gesves, s'est chargée de la coordination de l'évènement. Celui-ci a rencontré un vif succès : 35 gesvois ont ouvert leur porte permettant la rencontre de 54 « ambassadeurs » qui ont suscité le passage de jusqu'à **500 visiteurs par point d'accueil !**



Promotion de l'image de Gesves via les médias écrits

Suite à un contact avec le directeur des publications de la brochure Confluent, le numéro 414 du 13 mai 2011 a mis la commune de Gesves à l'honneur par le biais d'un article de 10 pages intitulé « Gesves, petit paradis ».



AXE 3 – TOURISME ET PEDAGOGIE ENVIRONNEMENTALE

Développement de l'outil « Goyet la Préhistorique »

Depuis le début de l'année 2010, la Commune de Gesves a repris la gestion des Grottes. L'Echevinat du Tourisme a associé l'ADL à la réflexion sur l'utilisation du site dans son ensemble ainsi qu'à sa gestion quotidienne. Dans ce cadre, l'ADL a travaillé cette année à :

- la reconnaissance officielle du site en tant qu'« attraction touristique » par le CGT
- l'étude et le suivi des travaux de réhabilitation du site des grottes, à savoir migration du rez-de-chaussée vers le bâtiment situé à côté du restaurant « Les Saveurs de Goyet ». Etude et suivi des travaux relatifs à la mise en place de l'exposition « Aux Racines de la Musique » et de deux salles destinées aux animations en lien avec l'expo et au stockage du matériel nécessaire. Restent à réaliser : une salle de projection audio visuelle et multi médias dans l'ancien garage, l'aménagement de sanitaires accessibles aux PMR, l'identification clairement séparée de l'accueil des grottes et du touriste, ainsi que l'aménagement général abords du site.
- l'élaboration d'un nouveau programme d'animations à destination du public scolaire établi en partenariat avec le « Préhistosite de Ramioul » (« valorisation des occupations archéologiques du site de Goyet par la découverte sensorielle et la pédagogie du geste ») et l'asbl « La leçon verte » (basé sur la découverte de l'environnement naturel des Grottes)



- la mise en place d'une nouvelle stratégie de promotion du site avec la parution d'encarts promotionnels dans 365.be, Educpass, le Petit Fûté/Belgique et Epel
- la valorisation de l'exposition « Aux racines de la musique » par l'encadrement des visites et d'ateliers d'animation
- la mise en place d'un nouveau logiciel (« Win-Bill ») de gestion de la caisse

La nouvelle stratégie, mise en place en septembre 2011, appliquée au site de Goyet et notamment les animations organisées en « paquet complet d'une journée » pour les écoles a suscité la visite de **465 élèves** francophones et néerlandophones en septembre et **482 élèves** en octobre.

Prise en charge de la gestion du Syndicat d'Initiative de Gesves

L'ADL s'est chargé d'instruire le dossier de reconnaissance officielle du SI auprès du CGT. Celle-ci fut actée le 11 avril 2011.

En l'absence d'un préposé à la gestion quotidienne du SI, les agents de l'ADL ont assuré, en semaine, les permanences aux heures d'ouverture requises par le CGT et organisé les permanences du week-end via l'engagement d'un agent ALE. Ils ont également pris en charge la gestion administrative de l'asbl.



Asbl Syndicat d'Initiative de Gesves

L'ADL étudie actuellement, en collaboration avec l'Echevinat du Tourisme, les possibilités d'optimisation de la gestion du SI.

Elaboration d'un circuit d'interprétation dans le village de Mozet, en partenariat avec l'asbl « Les plus beaux villages de Wallonie »

Ce circuit d'interprétation du village est axé sur ses éléments patrimoniaux et historiques remarquables. La phase d'étude est à présent terminée. Les textes qui figureront sur les panneaux et leur traduction ont été finalisés. La phase d'implantation est prévue pour l'année 2012.

Soutien aux acteurs touristiques

Afin de développer des synergies et des projets communs, l'Echevinat du Tourisme a initié, cette année, la création d'un groupe de concertation « Tourisme », réunissant les principaux acteurs du secteur (gîtes – horeca). C'est l'ADL qui a été désignée pour assurer la coordination et le suivi des rencontres du groupe. **Une première réunion s'est tenue le 3 mai** et une seconde est prévue avant la fin de l'année.

Création de matériel touristique sur Gesves et diffusion

L'ADL s'occupe de la gestion du marché d'impression de différents supports de communication touristique (brochure d'accueil des nouveaux gesvois, balades du SI, triptyque des Grottes de Goyet, fiches petits commerces/artistes, fiches patrimoine) accordé à la société UNIJEP en 2010.

Edition d'une nouvelle carte postale de la Commune de Gesves, destinée à la vente, en collaboration avec la MTPN.

L'ADL coordonne également la réédition de la carte IGN de la Commune et travaille à une nouvelle édition de la brochure « Bienvenue à Gesves ».

Un projet de nouvelle charte graphique visant à une meilleure homogénéité des publications liées au Tourisme est actuellement à l'étude.



Mise en place d'un package « folders touristiques » et distribution aux différents acteurs gesvois (commerces, horeca, gîtes).



L'ADL a réalisé, à la demande de la Commune, le cahier des charges préalable à l'élaboration d'un « Topoguide » de l'entité.

Cellule relais MTPN

L'ADL poursuit son rôle de relais, que ce soit avec la MTPN ou avec tout autre opérateur touristique externe (FTP, OPT,...) et assure la mise à jour régulière de tous les supports d'information touristique coordonnés par la MTPN.

Dans ce cadre, nos agents assistent régulièrement aux « Cellules relais » organisées par la MTPN.

Cette année, la Commune de Gesves a bénéficié, durant tout le mois de septembre, **d'une vitrine promotionnelle** au point d'information de la Maison du Tourisme, square Léopold à Namur.

C'est l'ADL qui s'est chargée de l'élaboration du décor, de sa mise en place et de son démontage.



Cercle horticole gesvois

Depuis 2009, année de sa création, le Cercle Horticole bénéficie de l'aide administrative et logistique de l'ADL pour son fonctionnement quotidien et l'organisation de ses conférences tous les troisième mardi du mois.



AXE 4 – GESTION ADMINISTRATIVE DE L'ASBL

Changements de personnel

L'ADL a connu, au cours de cette année, des changements au sein du personnel et des administrateurs :

- le 23/05, entrée en fonction, au poste de Coordinateur de l'asbl, de Madame Anne-Catherine Pottier et de Monsieur Renaud Etienne, tous deux à mi-temps, en remplacement de Madame Coralie Ghilain.
- le 21/11, Madame Lydia Grassere a été désignée administrateur de l'asbl et nommée Présidente en lieu et place de Mademoiselle Céline Hontoir.

Secrétariat social

Depuis le mois d'avril 2011, le secrétariat social de l'asbl n'est plus géré par le service du personnel de l'administration communale mais par l'UCM. Cette nouvelle gestion demande un suivi administratif régulier.

Comptabilité

L'asbl utilise une comptabilité simple, gérée de façon autonome par un de nos agents.

Promotion et diffusion des actions

Afin d'assurer une visibilité maximale à l'ADL et à ses actions, nous assurons une mise à jour ponctuelle de notre blog et diffusons régulièrement le compte-rendu de nos actions dans la presse locale.

Agent traitant : Pavlos KIMTSARIS

Rapport d'activités 2011

Le GAL met actuellement en œuvre des projets renforçant le développement rural du territoire du pays des tiges et chavées qui s'étend sur les communes d'Assesse, Gesves et Ohey. Le GAL regroupe les autorités communales et des partenaires privés du territoire. Son objectif est de développer une vision/stratégie commune (territoriale et acteurs) du développement rural au sens large et de la mettre en œuvre grâce à des projets concrets, financés par des fonds européens, régionaux et communaux. Le GAL est une équipe de 6 personnes motivées. Chacune de celles-ci est responsable d'un projet dans des domaines tels que le développement de la filière équestre, la gestion durable des ressources naturelles, l'énergie verte et l'agriculture, les jardins conservatoires et solidaires, les services de proximité et le tourisme doux.

Projet « Filière équine »

En 2011, le GAL a finalisé un réseau de boucles équestres totalisant plus de 250 km sur le territoire. Il devrait garantir des balades confortables et sécurisées aux cavaliers et attelages car une attention particulière a été apportée à ces priorités. Le GAL a procédé au balisage de près de 150 km de ces itinéraires sur les communes de Gesves et d'Ohey. Tous les itinéraires seront téléchargeables sur internet (www.galo-condroz.be) et consultables sur des cartes. Le GAL a poursuivi la mise en réseau des acteurs de la filière équine et créer des synergies entre les acteurs. Une charte comprenant des règles élémentaires pour les cavaliers et meneurs a également été préparée dans ce cadre. Le GAL a également apporté son concours en termes financier et matériel à 7 concours et manifestations équestres sur le territoire: il a financé des activités et animations durant ceux-ci et prêté du matériel (tentes) aux organisateurs. Chargée de mission: Mme Marie-Cécile Warzée.

Projet « Environnement »

Le GAL renforce le maillage écologique du territoire, au travers d'actions concrètes comme la plantation d'alignements d'arbres, de haies indigènes, de vergers hautes tiges et également la restauration et la création de mares, tant sur propriété communale que chez des propriétaires privés. En 2011, une douzaine de mares ont été créées ou réaménagées. Une quinzaine d'endroits ont été identifiées pour le creusement de mares. Des conventions ont été passées avec une dizaine de propriétaires forestiers et d'agriculteurs pour planter des haies et des arbres fruitiers. Enfin près de 200 arbres sont distribués aux habitants du territoire. L'Expo Photo du Condroz a été un succès. 700 visiteurs ont été accueillis du 30 avril au 8 mai pour voir les 100 photos exposées. Beaucoup ont relevé la qualité de celles-ci et de la présentation.

Enfin, le GAL a organisé et participé à de nombreuses réunions d'information et de sensibilisation liées à la biodiversité (cigogne noire, érosion des berges, assainissement autonomes, insectes pollinisateurs, ...). Chargée de mission: Mme Valérie Grandjean.

Projet « Diversification agricole »

Plus de la moitié du territoire est réservée aux prairies et terres arables où s'exercent encore les activités de près de 200 agriculteurs. Parmi ceux-ci, une vingtaine commercialise ses produits de terroir en circuits courts, et ce dans un souci permanent de développement durable et d'éthique responsable. Cette année, ils se sont regroupés dans le cadre du GAL afin de figurer sur un dépliant pour mieux se faire connaître aux habitants du territoire. La gamme proposée est assez étoffée : fruits et légumes, produits laitiers, viandes, confiture et miel... Ces dépliants ont été imprimés et sont ou vont être distribués (habitants, administrations et commerces locaux). En parallèle, le GAL et Centre d'Economie Rurale ont continué à mobiliser les agriculteurs qui souhaitent se diversifier dans le chanvre (avec une valorisation visant des débouchés dans l'éco-construction) et dans le colza (avec production d'huile de combustion). Chargé de mission: M. Jean-Noël Degeye.

Projet « Jardins conservatoires et solidaires »

2011 a été une saison complète qui a permis le développement du réseau de jardins sur l'ensemble des communes du territoire. Dans la mise en place des jardins, le GAL a encadré un article 60, des ouvriers des CPAS et communaux, des habitants du territoire de tous âges et des écoliers pour garantir une bonne récolte et surtout une implication permanente de tous tout au long de la saison. Trois jardins totalisant 15 ares (Assesse – derrière l'ancien couvent, Mozet – dans le domaine-, et Ohey – dans le parc Rosoux) ont vu de belles récoltes. Le GAL a aussi intégré les écoles du territoire dans la création de ce réseau (créant des parcelles à proximité des écoles). Il a également organisé des animations régulières sur l'ensemble des jardins. Un des gros événements fut la « fête du potager ». Elle réunissait, à Ohey (le 27/06), les 120 élèves de primaire qui ont cultivé un potager avec leur classe. Le 8 septembre, le potager communautaire d'Assesse a été inauguré officiellement en présence des jardiniers et des autorités publiques. Le jardin condimentaire d'Ohey a été inauguré le 20 septembre.

Des réunions de débriefing ont été organisées les dernières semaines de 2011 pour préparer la saison 2012. Enfin un blog permet de suivre en photo la vie du potager : <http://potagercollectif.canalblog.com>.
Chargée de mission: Mme Valérie Dubois.

Projet « Services de proximité »

Le GAL a continué à s'investir dans le développement de l'offre de services de proximité pour les habitants du territoire (mobilité, solidarité, personnes âgées, ...). En janvier, fut ouverte la première maison d'accueil communautaire (MAC) sur le territoire, à Assesse. En septembre, ce fut au tour d'Ohey d'ouvrir sa MAC. Les MAC reçoivent des personnes âgées seules qui souhaitent se retrouver ensemble une journée complète autour d'un animateur dynamique (Steve Lemense) et ce, pour diverses activités en groupe et la préparation d'un repas. A Assesse c'est tous les vendredis (14 personnes inscrites) et à Ohey tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois (10 personnes inscrites). Par ailleurs, les chauffeurs bénévoles accompagnent les habitants du territoire lors de leurs courses, rendez-vous, ... Le service est un succès: une moyenne de 43 transports par mois avec un total qui devrait dépasser les 500 trajets effectués pour 2011. Les déplacements vers l'accueil communautaire représentent 10% des transports. 109 familles recourent régulièrement ou non au service. L'équipe se compose de 13 chauffeurs bénévoles.

Enfin, les services d'ambassadeurs culturels (sorties en groupe) et d'écrivains publics sont également demandés. Chargée de mission: Mme Christelle Théâtre.

Projet « Tourisme doux »

En 2011, le GAL a développé un réseau de près de 300 km d'itinéraires de randonnées tant pédestres (une quinzaine de boucles de +/- 9km reliées entre elles), que cyclistes (3 boucles de +/-30 km) et en voiture (+/-80km). Les itinéraires démarrent tous d'un panneau d'interprétation qui présente chaque fois un atout du territoire. Les itinéraires comprennent divers points d'intérêt (bâtiments, biotopes, paysages) expliquant en quelques mots ce que peuvent voir les touristes et les visiteurs. Ces derniers auront le choix entre des balades en famille ou des balades plus longues qu'ils peuvent créer sur le réseau. Ces balades sont thématiques et seront disponibles pour consultation et impression sur internet au début 2012. Elles pourront aussi être téléchargées sur des GPS, des Smartphones et des tablettes avec un contenu multimédia. Des cartes seront également imprimées et distribuées.

Gestion administrative

Le conseil d'administration du GAL s'est réuni à 10 reprises (de novembre 2010 à novembre 2011) ; l'assemblée générale à 2 reprises durant la même période.

Gestion financière

Le GAL doit gérer une enveloppe budgétaire de 1,5 millions d'Euros pour la période 2008-2013. La gestion financière du GAL est prudente. En 2011, le budget total du GAL devrait s'élever à près de 320.000€. Il est en quasi équilibre.

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR) – FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

Agent traitant : Anne CLOET

Fondation Rurale de Wallonie (FRW)



Les deux principaux projets suivis par la FRW en 2011 sont la Maison de l'entité à Faulx-Les Tombes et l'aménagement des 5 logements au 2^e étage de l'aile gauche du bâtiment de la Pichelotte.

Néanmoins, beaucoup d'autres projets du PCDR ont également avancé au cours de cette année : une réunion de travail relative à la mise en place d'une campagne d'information sur les logements sociaux, moyens et intergénérationnels, amélioration des outils de diffusion de l'information de proximité et amélioration de la coordination, état d'avancement des projets développement rural,.....

Groupes de travail

Comité d'accompagnement

Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural de la Commune de Gesves, un « Comité d'accompagnement », (composé des membres de la Commission Locale de Développement Rural et d'acteurs (supra)-communaux en matière de logement) a été créé pour suivre la mise en œuvre d'un projet de créations de logements moyens

La première rencontre a eu lieu le 12/01/2010 lors de la présentation de l'avant projet relatif à l'aménagement de 5 logements moyens au 2^e étage de l'aile gauche.

La seconde rencontre a eu lieu en juin 2011 pour la présentation du projet final de la Pichelotte par le bureau AUSE sprl.

En outre, il a été organisé, lors de cette seconde rencontre, une visite des logements récemment inaugurés au 1^{er} étage de l'aile gauche du bâtiment de la Pichelotte.

Avancement d'autres fiches-projets avec le concours de la FRW

FP 1.2 : Aménagement de la place de Faulx-les Tombes

Le projet d'aménagement de la place de Faulx-les Tombes est un des projets du lot 1 du PCDR de Gesves approuvé en 2006.

Une demande d'estimation financière de la fiche projet a été demandée au BEP.

Une demande d'accord de principe va être prochainement introduite auprès du cabinet du Développement Rural afin d'introduire une demande de convention auprès du Ministre.

FP 3.5 : Restauration et la valorisation des fours à chaux rue de Bellaire à Haltinne

La commune souhaite restaurer les anciens Fours à chaux. Concrètement, il est envisagé de mener des travaux de restauration afin de remettre les fours à chaud en état, de les valoriser et d'en faire la promotion.

Les propriétaires de ces fours entament également des travaux d'embellissement.

La commune a rencontré le propriétaire qui est d'accord soit de faire un échange de parcelle soit de réaliser un bail emphytéotique.

La FRW a investigué auprès de différents organismes et pouvoirs subsidants, lesquels ont apporté des précisions quand aux conditions à remplir pour éventuellement accéder aux subsides dont la Commune pourrait bénéficier.

Apparemment, le Petit Patrimoine Populaire Wallon financerait depuis peu la restauration des fours à chaud.

La FRW a obtenu un avis positif sur le principe pour obtenir une subvention de maximum 7.500,00 €. Un dossier chiffré.



Logement : développement rural – 2^{ème} convention exécution

Le projet d'aménagement de la Pichelotte était repris dans le cadre du plan bisannuel 2009 – 2010 ainsi que dans le lot 1 du PCDR – fiches 1.3 ; 1.12 et 1.13.

L'aménagement proposé dans le cadre de cette 2^e convention est composé de 2 phases :

- PHASE 1 : création de 6 logements moyens au 2^e étage de l'aile gauche ;
- PHASE 2 : aménagement des abords et du parc résidentiel de la Pichelotte ;

Le collège communal a décidé en séance du 12/10/2009 d'attribuer le marché relatif à la mission de service en vue de l'étude et de la réalisation de marchés de travaux d'aménagement de 5 logements moyens au 2^e étage de l'aile gauche de la Pichelotte à la Société momentanée AUSE SPRL – STREHLER.

Décembre 2009 : une 1^{ère} réunion de travail a eu lieu en collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie afin de définir clairement le cadre de travail ainsi que le rôle et l'implication de l'architecte par rapport au futur groupe de travail logement.

Janvier 2010 : présentation de l'avant projet à la réunion CLDR

Avril 2010 : envoi du dossier avant projet au pouvoir subsidant

Juin 2011 : Envoi du dossier projet au Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme, Monsieur B. Lutgen.

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Agent traitant : Fabienne RICHARD

Une ALE ... Qu'est-ce ?

Les agences locales pour l'emploi ont été créées en 1987 par le Ministre de l'Emploi de l'époque, Monsieur HANSENNE. L'objectif était de permettre à des chômeurs de longue durée de renouer un lien avec le monde du travail par le biais d'activités de proximité au service de personnes privées ou morales.

Chaque commune pouvait dès lors "ouvrir" son ALE.

Les activités effectuées en ALE répondent à un besoin de service qui n'est généralement pas rencontré dans le circuit de travail régulier.

De ce fait, elles ont pour rôle de :

- Permettre à des demandeurs d'emploi indemnisés de travailler de manière légale tout en gardant leurs droits aux allocations de chômage et ainsi d'améliorer leur statut pécuniaire.
- Répondre à un besoin important de services non rencontrés au niveau local.

Le travail en ALE est réservé aux personnes demandeuses d'emploi. Il faut répondre à un des critères suivants pour pouvoir travailler en ALE :

- Etre chômeur complet indemnisé depuis 24 mois.
- Etre chômeur complet indemnisé depuis 6 mois et avoir atteint l'âge de 45 ans.
- Avoir bénéficié d'allocations de chômage complètes durant les 24 mois dans les 36 derniers mois.
- Etre bénéficiaire du revenu d'intégration social et inscrit comme demandeur d'emploi.

Depuis le 1 mars 2004, les prestations de ménage ne sont plus autorisées en ALE. Seuls les anciens prestataires et utilisateurs peuvent encore bénéficier de ce service. Les nouveaux inscrits sont dirigés vers le système des titres-services.

Quels sont les avantages de l'ALE ?

Avantage financier

Le travailleur gagne 4,10 € par heure de travail entamée en plus de ses allocations de chômage ; il peut prester 45 heures par mois, ce qui lui rapporte un supplément de 184,50 € non imposable.

N.B. : En jardinage, ils peuvent prester 70 heures par mois.

Réinsertion socioprofessionnelle

Le travail en ALE est un premier pas vers la réinsertion sociale, il permet au chômeur de longue durée de renouer des liens et de se sentir utile grâce à une activité lucrative.

Le fait de travailler dans un système reconnu lui permet de reprendre des habitudes professionnelles utiles pour l'obtention d'un contrat de travail ordinaire.

Couverture par rapport au chômage de longue durée.

Si le chômeur preste 180 heures dans les 6 mois précédents la demande, il est dispensé de se présenter aux convocations dans le cadre de la mesure DISPO (dispense de mois en mois).

Structure

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) est instituée par une commune sous la forme d'une association sans but lucratif.

Les organes de gestion de cette association doivent être composés paritairement d'une part, de membres désignés par le Conseil communal suivant la proposition entre la majorité et la minorité et, d'autre part, de membres représentant les organisations qui siègent au Conseil national du travail (CNT). L'ALE compte au moins 12 membres et au plus 24 membres.

Composition du Conseil d'administration de l'a.s.b.l. ALE-Gesves :

FONCTION	NOM	PRENOM	REPRESENTANT
• représentants du Conseil Communal :			
Président	DEBATY	Marcellin	GEM
Membre	AGNELLI	Christophe	GEM
Membre	CONSTANT	Fanny	RPG-LDB
Membre	GILLIS	Marie-Christine	RPG-LDB
Secrétaire	CORNETTE	Véronique	ECOLO
Membre	BALTHAZART	Brigitte	ICG
• représentants du CNT (Conseil national du Travail) :			
Vice-Président	DE BANTERLE	Serge	CGSLB
Membre	FRANCOIS	Laurent	CSC
Trésorier	TILLIEUX	Albert	FGTB
Membre	HINCOURT	Jacqui	FWA
Membre	MESTACH	Roger	FWA
Membre	DELFORGE	Michel	UCM

Budget

Outre le choix d'un local accessible au public des utilisateurs et des chômeurs inscrits à l'agence, son entretien et ses charges (électricité, chauffage), il revient à la commune de Gesves de mettre à disposition des agents détachés le matériel nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches (enveloppes et papier, budget pour frais de port, etc...).

L'a.s.b.l. ALE Gesves emploie un agent à mi-temps, Madame Fabienne RICHARD, rémunérée par le Ministère de l'Emploi et du Travail (ONEM).

Les recettes de l'ALE proviennent de deux sources :

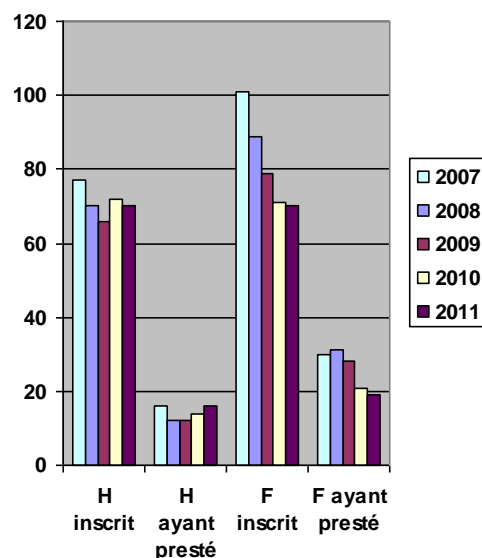
- l'allocation trimestrielle de 619,73 € accordée par agent ONEM, détaché à temps plein dans l'ALE (allocation destinée à couvrir les frais administratifs). Donc à Gesves, 309,87 €.
- la quote-part sur chèques (25% par chèque émis par EDENRED (ACCOR) pour les utilisateurs de la commune de Gesves).

Les prestataires

Nombre de chômeurs complets indemnisés inscrits à l'ALE et nombre de chômeurs ayant presté des activités.

MOIS	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
	INSCRITS	AYANT PRESTE	en %	INSCRITES	AYANT PRESTE	en %	INSCRITS	AYANT PRESTE	en %
2011									
Janvier	70	7	10	70	20	28	140	27	19
Février	76	9	11	73	20	27	149	29	19
Mars	72	14	19	72	24	33	144	38	29
Avril	67	19	29	70	22	31	137	41	30
Mai	68	20	30	68	19	28	136	39	29
Juin	70	18	26	67	20	30	137	38	28
Juillet	70	18	26	67	13	20	137	31	23
Août	70	15	22	67	13	20	137	28	21
Septembre	65	20	30	71	19	26	136	39	28
Octobre	64	18	28	71	19	26	135	37	27
Novembre									
Décembre									
Moyenne 2011	69	15	23%	70	19	27%	139	34	25%
Moyenne 2010	72	8	18%	70	21	30%	143	34	24%
Moyenne 2009	66	12	18%	78	28	36%	144	40	27%
Moyenne 2008	69	12	17%	89	31	35%	158	43	26%
Moyenne 2007	77	16	20%	101	30	30%	178	46	25%

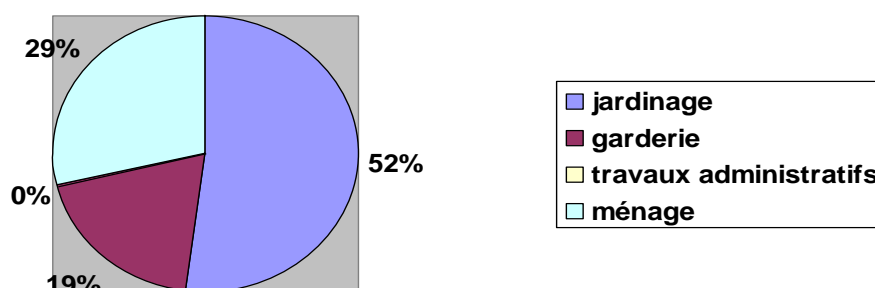
Les prestataires ALE se répartissent comme suit :
 Les femmes constituent 50% des inscriptions pour 50% chez les hommes.
 27% des femmes prestent des heures ALE et 63% n'en prestent pas;
 23% des hommes prestent des heures ALE et 67% n'en prestent pas.
 Le total des heures prestées pour l'année 2011 s'élève à 13771, soit une moyenne de 1377,10 heures par mois.
 Cette année, et ce pour la première fois, le nombre de femmes et d'hommes inscrits est égal.
 Nombre de ménages bénéficiaires : 133



Les travaux (en heures prestées)

	Jardinage	Garderie	Travaux adm.	Ménage
Janvier	328	241	0	413
Février	416	255	0	393
Mars	699	278	0	449
Avril	751	243	0	447
Mai	1041	286	0	350
Juin	1007	240	0	398
Juillet	907	41	0	375
Août	840	32	0	403
Septembre	909	300	0	389
OCTOBRE	317	644	0	379
Novembre				
Décembre				
Moyenne 2011	52%	19%	0%	29%
Moyenne 2010	42%	19%	0%	39%
Moyenne 2009	31%	19%	1%	49%
Moyenne 2008	31%	18%	1%	50%
Moyenne 2007	36%	9%	1%	54%

Le jardinage représente le taux le plus élevé d'occupation : 52%, suivi des travaux ménagers avec 29%, viennent ensuite les garderies 19 %.



En continuité à 2010, l'Onem a demandé aux ALE de promouvoir le plan WIN WIN auprès des demandeurs d'emploi et des employeurs.

Cette mesure est un moyen d'augmenter le taux d'emploi en général, et en particulier celui des groupes cibles (moins de 26 ans peu qualifiés, plus de 50 ans et personnes qui sont au chômage depuis au moins 1 an).

Elle favorise la réinsertion des demandeurs d'emploi dans le circuit normal du travail par l'octroi :

- d'une diminution de groupe cible (=diminution des cotisations ONSS patronales)
- d'une allocation de chômage activée (appelée allocation de travail) que l'employeur peut déduire de la rémunération nette à payer. Cette allocation est payée au travailleur.

Pour pouvoir bénéficier des avantages dans le cadre du plan WIN WIN, le travailleur doit posséder une carte de travail.

L'Ale a convoqué les demandeurs d'emploi suivant des listes reçues de l'Onem (ces listes comprennent les groupes cibles mentionnés plus haut). Celles-ci étaient mensuelles.

Ce plan d'aide à l'embauche ACTIVA-WIN WIN se termine au 31/12/11. Il ne sera pas prolongé mais le plan ACTIVA seul continue.

Dépenses exceptionnelles 2011

Les dispositions de l'arrêté royal du 2 octobre 2011 portant exécution du Titre 7, Chapitre 2, de la loi-programme du 23 décembre 2009 (MB 11.10.2011), prévoient un prélèvement des réserves ALE. Le prélèvement sur les réserves de l'asbl ALE GESVES, instituée conformément à l'art. 8 de l'arrêté-loi, a été fixé à 5401,98 €, à verser avant le 30/12/11.

Dans le cadre de ses initiatives locales pour l'emploi, l'ALE de Gesves a sponsorisé le SIEF 2011 pour un montant de 300 €.

Les membres du Conseil d'Administration de l'asbl ALE Gesves ont décidé d'offrir exceptionnellement à chaque chômeur, ayant presté des heures ALE de façon régulière et domicilié sur la commune de Gesves, un panier Gourmand. Ce panier a une valeur de 30 € et est distribué à 28 personnes (28 X 30€ = 840 €).

3ème AGE

Agent traitant : Nathalie SEINE

Le Conseil Consultatif des Aînés, composé de 13 membres, s'est réuni 1 fois en 2011 (avril). La Présidence est assurée par Monsieur Michel DEGODENNE, Président du CPAS (cfr rapport Commissions-Comités-Conseils).

La réunion d'avril a été axée sur l'organisation de la fête des aînés

Cette année, elle s'est déroulée le vendredi 24 juin. Ce n'est pas moins de 230 personnes qui ont répondu présentes. Au vu du nombre élevé d'inscriptions et du manque d'espace dans la salle des fêtes située au 1^{er} étage de l'administration, le goûter a eu lieu, cette année encore et au grand bonheur de tous, au hall des sports.



L'ambiance était au rendez-vous grâce à l'animation musicale assurée cette année par Monsieur Claude MARTIN, accompagné de son orchestre, et le groupe « Passant parole » de Monsieur François MICHEL. Les aînés étaient ravis de se retrouver autour d'une tasse de café, d'un verre de vin et de cougnoux et morceaux de tarte et surtout...de valser sur la piste de danse spécialement aménagée pour eux.

L'assemblée a eu l'occasion de découvrir l'Atelier de Couture de Faulx-Les Tombes « La Couture en Folie » qui a présenté ses œuvres au travers d'un défilé de mode très attrayant, co-organisé avec l'ADL.

5 mannequins recrutés parmi les couturières ont présenté quelques tenues dont elles sont très fières. Madame Maribau Bertrand, professeur et animatrice de l'atelier, a commenté les tenues au fur et à mesure du passage des mannequins.

